

Finies les hausses de 15 à 20 pour cent!

Parizeau veut rétablir l'équilibre entre les secteurs privé et public

Même s'il n'a pas voulu dévoiler le contenu des offres salariales qui seront soumises à partir de demain aux représentants de quelque 70,000 employés de l'Etat, le ministre des Finances,

Jacques Parizeau, a annoncé hier que les augmentations de salaires ne seraient plus ce qu'elles ont été. Le journaliste Daniel L'Heureux rapporte en effet qu'en conférence de pres-

se, M. Parizeau a déclaré que l'ère des hausses de 15 à 20 p. cent par an était bel et bien révolue. Il est temps de rétablir l'équilibre entre les revenus des employés du secteur public et

ceux du secteur privé, a déclaré le ministre. M. Parizeau avait même envisagé de geler les salaires pour un an dans tout le secteur public, mais n'a pas succombé à la tentation. Quant à

l'indexation, elle est remise en cause, peut-être pas en soi, mais du moins en ce qui a trait à ses modalités d'application.

— page A 12



la presse

12.15
RECAST

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE
MONTREAL,
JEUDI 12 OCTOBRE 1978
94e ANNÉE, no 133,
72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1 75
MÉTÉO
Averses en fin de journée
Minimum: 4 Maximum: 20
Demain: Nuageux avec averses
Détails à la page A 2

l'économie Cadbury: le boycottage profitera à deux firmes de Toronto

Le boycottage des tablettes de chocolat Cadbury, s'il a des effets, profitera surtout à Rowntree et Neilson, deux maisons concurrentes de Toronto, tandis que Cadbury, elle, affirme qu'elle a connu le mois dernier sa meilleure période de vente. Entre-temps, les développements se multiplient dans le dossier: la compagnie rencontre le syndicat demain et le comité d'appui aux travailleurs de Cadbury lance une campagne de financement pour venir en aide aux ouvriers menacés de chômage.

— page C 2

le monde Crise en Belgique

Une autre querelle sur le problème linguistique pousse le premier ministre belge Léo Tindemans à remettre sa démission. Le gouvernement de coalition a duré 16 mois et le roi Baudouin a demandé qu'il continue à s'occuper des affaires courantes. Le projet de loi litigieux aurait donné plus d'autonomie aux communautés linguistiques. Il y a eu désaccord sur la constitutionnalité du projet et Tindemans a décidé d'en appeler au souverain.

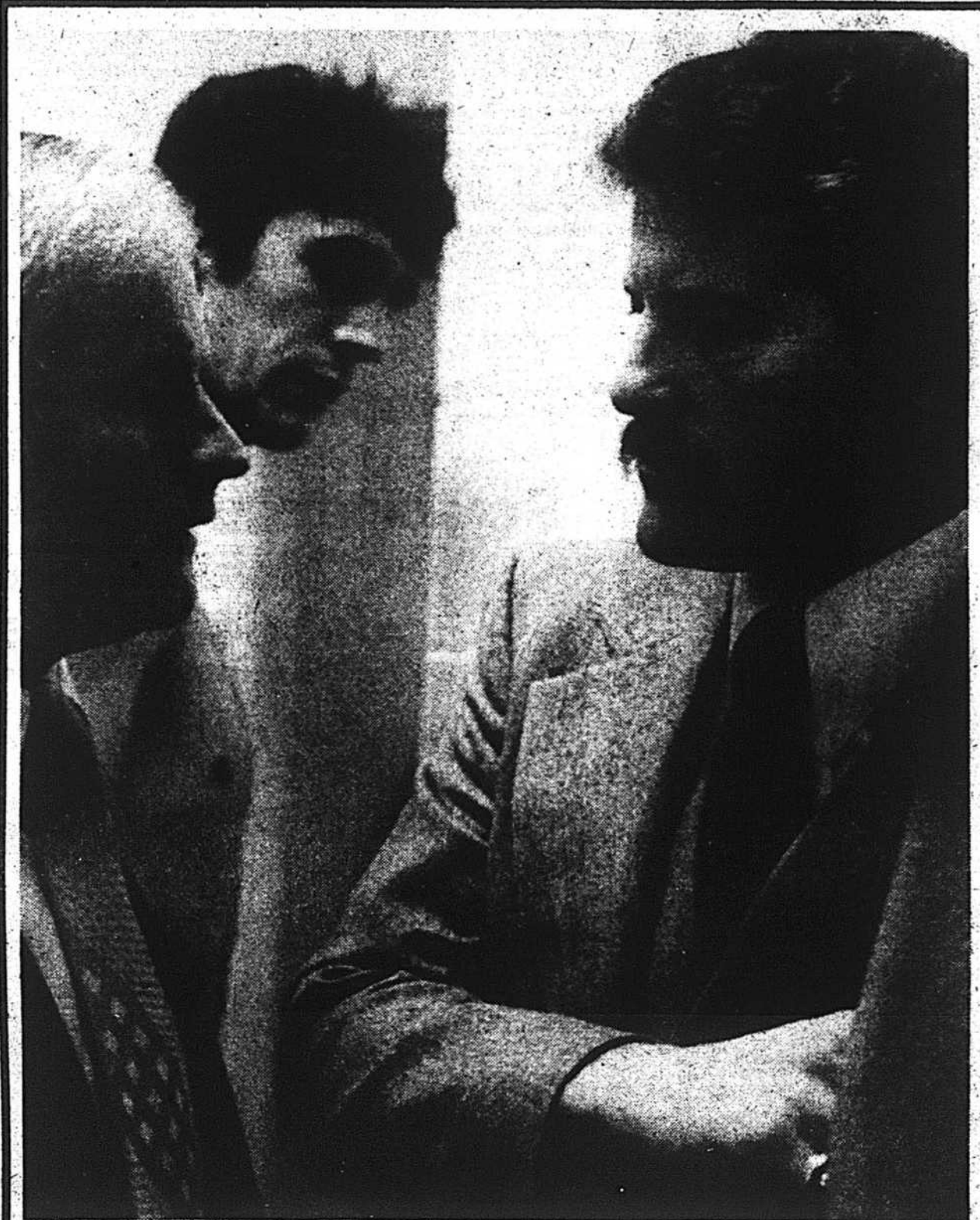
Le Liban des francs-tireurs

Plus d'une trentaine de morts et blessés au Liban, c'est ce que la radio d'Etat décrit comme «une situation relativement calme». Pourtant, note Robert POULIOT, notre collaborateur spécial, les violations du cessez-le-feu se multiplient à Beyrouth. Cette détérioration de la sécurité a obligé le président Sarkis à raccourcir sa tournée tandis que l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, le prince Khan, exprimait son pessimisme sur les perspectives de maintenir le cessez-le-feu.

— pages C 10 et C 11

sommaire

Arts et spectacles:
— Informations: B 8 à B 15
— Horaires: B 15
Bandes dessinées: C 12
Décès, naissances, etc.: D 17
Économie: C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?: D 8
Horoscope: C 12
Mon œil sur Montréal: B 15
Mot mystère: C 12
Mots croisés: C 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 13 à C 17, D 8 à D 14
Radio et télévision: B 14
Sports: B 1 à B 6
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3



(Photo Robert Nadeau, LA PRESSE)

Pierre Bouchard essayait de garder espoir après le match d'hier soir au Forum; c'est pour se rassurer qu'il a demandé à Al McNeil à quelle heure était l'exercice du lendemain; fidèle à son bonne vieille habitude, McNeil a platement répondu: «I don't know». Ça fait pourtant des années que l'exercice quotidien des Glorieux a lieu à midi.

Erreur: Bouchard à Washington!

Que l'on parle d'erreur magistrale d'Irving Grundman ou de «malentendu de bonne foi» comme l'a fait le président du Canadien, Me Jacques Courtois, une vérité brutale demeure: à moins d'un miracle, Pierre Bouchard devra prendre le chemin de Washington ou de sa ferme de Verchères.

Le visage ravagé, le regard fixe, vieilli, Irving Grundman a dû encaisser les cris de la foule qui scandait «Bou... chard... Bou... Chard».

Le président de la ligue, M. John Ziegler a été formel quand il a déclaré à Réjean TREMBLAY qui couvrait le match d'hier soir entre Minnesota et le

Canadien au Forum: «Pierre Bouchard appartient aux Capitals de Washington».

Et pendant que la direction du club sentait un vent de panique la balayer, le Canadien venait à bout des North Stars par le score de 5-2.

— pages B 1 et B 2

Meurtre de deux «Hell's Angels»

Deux bandes de motards se livrent une guerre sans merci

— page A 6



Le CRTC a des questions à poser sur la série «Duplessis»

— page B 14



Jules LÉGER

Relance économique et constitution

Le discours du Trône rappelle les politiques déjà annoncées

Le discours du Trône qui inaugurerait hier la 4e session de la 30e législature du Parlement fédéral n'a apporté rien de bien nouveau aux Canadiens et les partis d'opposition ont été unanimes à le décrier, sitôt qu'il eût été prononcé par le gouverneur général et

Madame Jules Léger. De fait, le gouvernement Trudeau semble vouloir s'en tenir à ses politiques économiques et constitutionnelles déjà connues d'ici les élections fédérales prévues pour le printemps prochain, mande notre correspondant

Mario FONTAINE. Selon Ottawa, les deux besoins les plus pressants du pays demeurent la consolidation de son unité et le renforcement de son économie. Plus de la moitié du discours a porté sur la situation économique du pays mais se référait à

des mesures déjà annoncées. M. Joe Clark a qualifié le discours de «tissu d'insignifiances» alors que M. Ed Broadbent a dit que c'était là de la matière volée par les libéraux aux conservateurs.

— pages A 10 et A 11



Girard

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Des inventions de journalistes

OTTAWA — Mais qu'est-ce que c'est cette histoire de ressentiment torontois à l'égard du premier ministre Trudeau? Le ministre Jeanne Sauvé est allée cette semaine dans la fosse aux lions et elle est plus que jamais convaincue que ce sont là inventions de journalistes.

Sentiment «antitrudeauiste», frustration face à la faible représentation torontoise dans le cabinet, ce sont là deux faits saillants notés par la très grande majorité des reporters qui ont sillonné depuis quelques semaines les cinq circonscriptions de Toronto où se tiendront lundi prochain des élections partielles.

Mme Sauvé a voulu savoir où en était le moral des électeurs libéraux du comté d'Eglinton, siège détenu jusqu'à récemment par le ministre Mitchell Sharp. Elle a fait du «porte-à-porte» en compagnie de la candidate libérale Doris Anderson, ex-directrice de la revue Chatelaine, et il ne s'est trouvé que deux électeurs pour lui manifester quelque agressivité.

Il faut dire que quelques jours plus tôt, la responsable de l'organisation libérale dans le comté, Mme Phyllis Smith, avait confié à LA PRESSE qu'elle ne tenait pas à ce que les gros canons francophones du parti viennent sur place appuyer sa candidature. Elle ne souhaitait, disait-elle, la visite d'aucun ministre francophone «high profile» de l'équipe Trudeau.

À part l'imaginaire fertile des journalistes, Mme Sauvé pourrait peut-être expliquer sa performance dans Eglinton du fait qu'elle n'est pas un ministre «high profile». Du reste, Mme Smith faisait justement une exception pour les ministres Jean-



Mme Jeanne Sauvé

ne Sauvé et Monique Bégin: «Ce sont des femmes qui viennent aider une autre femme... et on ne les identifie pas autant au vrai «French Power».

Matte d'accord avec Fabien

Le député fédéral de Champlain, M. René Matte, appuie sans réserve le projet de loi sur le droit du Québec à l'autodétermination que son ex-collègue Fabien Roy a déposé à l'Assemblée nationale.

Plus encore, le député fédéral «incite fortement» toute la population du Québec à signer la pétition qui circule présentement à l'appui du projet de loi «reconnaisant le droit à la libre disposition du peuple québécois».

M. Matte, que ses prises de position nationalistes ont amené

à quitter le bercail créditiste pour siéger aux Communes comme indépendant, estime qu'un tel concept prime sur les barrières partisanes. Il lance une flèche au leader libéral québécois Claude Ryan: «Ceux qui voient dans cette initiative un vaste plan de propagande ne démontrent que l'étroitesse de leur esprit».

Le Neptune du Nouveau-Brunswick

Le ministre des Pêches, Roméo Leblanc, est un des membres les plus compétents du cabinet Trudeau, c'est bien connu. Il possède ses dossiers, se mêle de ses oignons et s'applique à défendre au cabinet les intérêts



M. René Matte

des pêcheurs des deux côtes et ceux du Nouveau-Brunswick en particulier. Voilà.



M. Roméo Leblanc

Mais dans une «proclamation» publiée hier à Ottawa pour marquer le mois de novembre comme «mois canadien du poisson et des fruits de mer», le ministre s'arroge un titre qui n'ajoute rien à sa compétence et fait un peu sourire: «ministre des Pêches et Océans». Tout d'abord, en bon français, il faudrait écrire «ministre des Pêches et des Océans». Ça n'en resterait pas moins un tantinet ronflant. A moins qu'il se ravise, se mette à l'heure d'Ottawa et désigne son ministère: «Pêches et Océans-Canada»...

Paul LONGPRÉ

Vol d'un document

Des agents secrets de la GRC en danger de mort?

OTTAWA (d'après CP) — D'après l'Ottawa Journal, le vol d'un document ultra-secret à la Gendarmerie royale du Canada peut mettre la vie en danger de quelques agents secrets de la force de police fédérale.

En première page de son édition d'hier, l'Ottawa Journal dit que plusieurs officiers supérieurs de la GRC travaillent d'arrache-pied mais jusqu'ici sans succès pour mettre la main au collet de la personne qui a volé le document confidentiel dans les bureaux d'Ottawa de la GRC.

Le quotidien de la capitale cite — sans le nommer — un haut fonctionnaire fédéral selon lequel le document contiendrait les noms de plusieurs opérations secrètes de la «Police montée» ainsi que les agents chargés de conduire à bien ces missions. Seules, quelques personnes haut placées du gouvernement fédéral auraient pu voir lesdits documents, mande encore le journal.

Le quotidien anglophone ajoute que la GRC, au courant de la fuite, se demande toujours quels seraient les motifs qui auraient poussé cet inconnu à agir de la sorte: haine de la GRC? opposition au gouvernement Trudeau? vendetta personnelle? Toutes les conjectures seraient valables au point où les recherches de la GRC en seraient présentement.

L'une des traces conduit à un homme usant du surnom de Maurice Pelletier, qui serait présentement à l'oeuvre dans la

région de New York. Ce dit Pelletier aurait déjà fourni des photocopies de télégrammes confidentiels de la GRC, depuis 1971, à quelques journaux du Canada. Et les télégrammes parlaient de l'opération Carte blanche.

Carte blanche, rappelle l'Ottawa Journal, est l'opération de la GRC par laquelle elle surveillait les agissements de diplomates de France au Canada, depuis l'avènement du général de Gaulle au pouvoir, en France, en 1958.

Mardi, le député conservateur de Leeds, en Ontario, avait déclaré que des agents secrets de France, opérant au Canada, avaient quitté le pays en 1972, mais que le gouvernement de Paris continuait à financer les opérations destinées à la cause indépendantiste du Québec.

Un porte-parole officiel de l'Ambassade de France à Ottawa a démenti avec vigueur ces allégations.

YOGA

Cours spéciaux de débutants

(Exercices, respiration, diète, relaxation, concentration)

Théorie et pratique

Mardi et jeudi

4 semaines — 20h30

Commencant le 17 octobre

CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA

5178, boul. Saint-Laurent, Montréal, 279-3545

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 4 Maximum: 20	
Ennuagement en après-midi suivi d'averses en fin de journée	Nuageux avec averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	20	20	Nuageux avec averses	Ciel variable, plus frais
Outaouais	20	20	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Laurentides	18	18	Ennuagement, averses	Plutôt nuageux, frais
Canons de l'Est	18	18	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Mauricie	18	18	Ennuagement, averses	Plutôt nuageux, frais
Québec	18	18	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Lac-Saint-Jean	14	14	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Rimouski	10	10	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Gaspésie	10	10	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Bas-Comeau	13	13	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses
Sept-Îles	13	13	Ennuagement, averses	Nuageux avec averses

au Canada

Régions	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	7	15
Alberta		Edmonton	2	12
Saskatchewan		Regina	5	13
Manitoba		Winnipeg	10	15
Ontario		Toronto	10	20
Nouveau-Brunswick		Fredericton	-4	14
Nouvelle-Écosse		Halifax	1	10
Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown	4	12
Terre-Neuve		Saint-Jean	3	

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	12	21	Chicago	12	17	Nlle-Orléans	16	30
Washington	10	23	San Francisco	11	31	Miami	23	29
Boston	8	15						

vers les plages

Acapulco	26	33	Bermudes	24	26	Nassau	21	27
Mexico	10	25	Barbade	26	28	Rio de Janeiro	25	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2V 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS			INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75		RÉDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25		ÉDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.75		PROMOTION	285-7030
			RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
				285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE			PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
par courrier: Canada	13	26	du lundi au vendredi: 9h à 17h	285-7205
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	GRANDES ANNONCES	285-7202
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	Détailants	285-7306
			National Tele-Press: Vacances, voyages	285-7320
			Carrières et professions nominations	285-6892
			COMPTABILITÉ	285-6901
			Grandes annonces	
			Petites annonces	
			Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedis 9h à 16h)	285-6911
ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS				
par courrier:	13	26		
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00		
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00		
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00		

Selon Infometrica 94,000 emplois de moins

OTTAWA (PC) — Le programme de restrictions du fédéral signifiera une perte de 94,000 emplois d'ici 1981, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pour le neutraliser, selon Infometrica Limited, un groupe privé de la capitale spécialisé dans les prévisions.

Celui-ci ajoute que le programme tel qu'il est présentement, impliquant des réductions budgétaires d'environ \$500 millions pour l'année fiscale en cours et de \$2 milliards pour les années 1979-80, signifiera une baisse du revenu réel d'environ 1 pour cent, tout en réduisant le déficit, pour tous les niveaux du gouvernement, à environ \$700 millions.

Selon le groupe, pour enrayer cette baisse du nombre disponible d'emplois, le gouvernement devra injecter un stimulant totalisant une réduction du revenu personnel se chiffrant à \$650 millions, pour 1979; de \$1.35 milliard, en 1980; et de \$1.55 milliard, en 1981.

Il ajoute que d'autres moyens tels que l'augmentation des exportations de gaz naturel, les réductions sur les impôts des corporations, les réductions sur les taxes de vente, etc., pourraient augmenter les réductions personnelles d'impôt.

Il ajoute que l'amélioration de la balance des dépenses du fédéral, résultant des coupures sur les dépenses, serait accompagnée d'une réduction de la croissance réelle — tel que mesuré par le produit national brut — de 1/2 de un pour cent, en 1979; de 1/2 de un pour cent, en 1980, et de un pour cent l'année suivante.

Pas de contrôle monétaire

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, écarte l'idée d'imposer une limite aux fonds que les Canadiens peuvent sortir du pays.

Dans une lettre rendue publique mercredi et qui constitue la réponse à une question du député conservateur de Winnipeg South Centre, M. Chrétien a déclaré que le «gouvernement ne considère nullement l'imposition de toute forme de contrôle monétaire».

M. McKenzie avait demandé au ministre de lui communiquer les intentions du gouvernement relativement au contrôle du marché des devises à un moment où les pressions se font plus fortes sur le dollar canadien.

Préparez-vous pour l'hiver sans tarder

Participez au programme d'hiver "Moteur au point" des détaillants Gulf.

Pièces et main-d'oeuvre comprises.

Voici ce que nous ferons

Vérifications

- ☐ pré-analyse du système d'allumage
- ☐ équilibrage des cylindres
- ☐ débit du courant de la bobine d'allumage
- ☐ entrefer (du rotor au chapeau d'allumage)
- ☐ taux de compression tous les cylindres — relevé
- ☐ filtre à air
- ☐ câbles de haute tension, afin de déceler les fissures et les traces de carbone
- ☐ rotor
- ☐ chapeau d'allumeur
- ☐ soupape de ventilation du carter (P.C.V.)
- ☐ courroies et boyaux
- ☐ batterie (à l'aide d'un densimètre)
- ☐ densité de l'antigel — relevé

Fourniture et pose

- ☐ bougies neuves (antiparasites)
- ☐ vis platines neuves*
- ☐ condensateur neuf*

* non nécessaires pour les voitures équipées de l'allumage électronique.

Lubrification/réglage

- ☐ angle de calage
- ☐ soupape du manchon de réchauffage
- ☐ calage de l'allumage
- ☐ mélange
- ☐ ralenti
- ☐ nettoyage des bornes et des raccords de la batterie

Analyse finale du système d'allumage

- ☐ selon les recommandations du constructeur et ajustement nécessaires.

\$36⁹⁵*

4-Cyl.

\$43⁹⁵*

6-Cyl.

\$48⁹⁵*

8-Cyl.

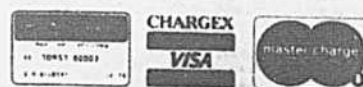
MOINS \$6 SI ÉQUIPÉES DE L'ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

Le programme d'hiver "Moteur au point" des détaillants Gulf, comprend les pièces et les opérations énumérées ci-dessus.

Il porte la garantie de votre détaillant Gulf, de 90 jours ou 4 000 milles (6 400 km) selon la première éventualité. Téléphonez ou prenez rendez-vous là où vous verrez l'enseigne programme d'hiver "Moteur au point".

Contribuez à économiser l'énergie.

Un moteur bien entretenu permet un fonctionnement plus efficace de la voiture et un bien meilleur millage. Plus vous faites des milles au gallon, plus vous économisez l'énergie et, de nos jours, c'est important. Faites votre part. Profitez du programme d'hiver "Moteur au point" dès aujourd'hui.



Pour plus de commodité, utilisez votre carte-voyage Gulf, ou dans la plupart des stations-service, votre carte Charge (Visa) ou MasterCard.

*Pour la plupart des voitures particulières. L'offre prend fin le 18 novembre, 1978.



Un moteur au point ménage argent et énergie.

Le procès des Valence

Deux appels déchirants sur cassette d'un homme qui dit être Marion

par Léopold LIZOTTE

Personne n'a encore aperçu le gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke Est, au procès de Claude et Jeanne Valence, qui sont accusés de l'avoir enlevé et séquestré pour obtenir une forte rançon mais, dès hier après-midi, les jurés ont pu entendre sur cassette deux appels vraiment déchirants d'un homme qui, à sept reprises, s'est identifié comme étant Charles Marion.

Dans le premier document sonore, le message est plus spécialement adressé aux dirigeants de la caisse et à ses amis, à qui il demande de tout faire pour se rendre aux exigences de ses ravisseurs, en qui il dit avoir incidemment grande confiance.

Mais il souligne qu'il sait comment ceux-ci «fonctionnent» et il se dit d'avis qu'il vaut mieux leur obéir en tout point si on veut vraiment le revoir en vie. «Je vous en conjure, lance-t-il à la fin, faites ce qu'ils vous disent.» Et il répète trois fois: «S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît.»

Second message

Le deuxième message, parvenu aux autorités le 21 septembre 1977 et dont aucune publication n'avait été faite depuis, est encore plus pathétique.

A sa femme, à ses enfants, il dit sa hâte de les revoir bientôt. Puis il s'inquiète du soin que l'on a apporté à son lac, à ses oies, à son jardin. La voix cassée, il se dit terriblement malheureux. «Je veux sortir en vie de cela, dites à la police de ne pas intervenir car, alors, je ne serai pas le seul à être tué à travers la province, si les plans ne marchent pas.»

Les sanglots l'étouffant littéralement, il affirme à son épouse que dès son retour il sera un tout autre homme. «Je t'aime, dit-il, et je vais te faire oublier tout ce que j'ai pu te faire endurer pendant des années.»

Se disant sur le point de faire une véritable dépression nerveuse, il se plaint du froid, tout en se déclarant chameau d'avoir des calmants pour lui faire tenir le coup, après 45 jours.

«Mon Pierre, ma Roselyne, dit-il, je vous serre très fort dans mes bras et je vous embrasse. Denise, j'ai hâte de te parler de vive voix, et de te prouver comme je t'aime.»

Mais, tout comme la dizaine de nouveaux communiqués que le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, a fait déposer devant la cour par l'agent Yves Desbiens de la SQ pendant la

journée d'hier, ces cassettes ne sont pas, pour le moment, ni reliées aux prévenus, ni attribuées légalement à la victime elle-même.

Et leur mise en preuve a évidemment provoqué des interventions des deux procureurs de la défense, Mes François Gérin et Jean-Pierre Rancourt, auprès du juge Marc Beauregard. La discussion qui s'en est suivie s'est toutefois déroulée en l'absence des jurés.

Les «serpents noirs»

Dans leurs communications, les présumés ravisseurs, qui s'identifient tout simplement comme les «six serpents noirs», ne font pas que changer les montants de la rançon qu'ils réclament à mesure que les jours et les semaines passent.

Ils se choquent, multiplient les menaces de représailles sanglantes si on ne se rend pas à leurs ultimatums répétés, soutenant même qu'ils vont y aller de meurtres dans toutes les classes de la population et dans tous les coins du Québec, afin de bien montrer qu'ils sont sérieux et qu'ils veulent obtenir les \$500,000 qu'ils réclament.

Puis, soudainement, ils soutiennent que si cette somme n'est pas effectivement versée, on s'en repentira; car alors, le chiffre de la rançon grimpera, et cette fois à deux et même cinq millions. On souligne qu'avec un actif de \$8 milliards, les Caisses populaires devraient être prêtes à verser ce qu'on leur demande.

«Sinon, ajoute-t-on, le «capotage» va commencer et on va s'en sentir partout, de la Côte Nord aux frontières de l'Ontario, et de l'Abitibi aux limites des États-Unis.»

Une remise ratée

Au lendemain d'une remise ratée de la rançon demandée, d'autre part, on blâme la police pour cette déconvenue et on l'accuse d'avoir organisé pour la circonstance le plus «gros frame-up jamais vu.»

Ils félicitent les intermédiaires Normand Maltais et Claude Poirier de leur travail, mais soutiennent que s'ils n'avaient pas été dans le «champ de tir», on aurait «abattu les chiens qui se trouvaient tout autour».

Quant à la somme à verser, elle devait être toute en coupures de \$10 et \$20. Si on pouvait noter les numéros de série, on interdisait toutefois de faire quelque marque que ce soit sur les billets qui auraient dû être disposés en liasses de \$10,000 chacune.

Un avocat raconte l'échec de sa rencontre avec Dalila

par Louis-Bernard ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — L'affaire Dalila Maschino, qui semblait enterrée depuis quelques semaines, pourrait connaître de nouveaux rebondissements. Le comité de défense qui s'était formé à Paris a en effet reçu hier soir le soutien et la caution de la Fédération internationale des droits de l'homme. D'autre part, la centrale qui regroupe la plupart des enseignants français, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), s'est déclarée prête à intervenir auprès du gouvernement algérien pour qu'une solution soit trouvée au problème.

Cela se passait hier en fin d'après-midi au siège de la Fédération des droits de l'homme à Paris. Entouré du président de l'organisation, ainsi que du mathématicien français Laurent Schwartz, défenseur des dissidents soviétiques, un expert de la Fédération, Me Michel Zavrian, qui était l'avocat du Front de libération nationale pendant la guerre d'Algérie, a rendu compte de la mission qu'il a accomplie au début du mois de septembre à Alger.

Bel et bien enlevée

Selon Me Zavrian, qui a étudié tous les dossiers de l'affaire, établi des contacts avec des représentants de Messaoud Zeghar ainsi qu'avec des membres du gouvernement Boumediène, au cours d'un voyage de cinq jours à Alger, il ne fait aucun doute que Dalila Maschino a été enlevée contre son gré à Montréal, le 26 avril dernier, et qu'elle est séquestrée depuis par son frère.

«La thèse de M. Zeghar concernant le mariage forcé à la suite d'un chantage de Denis Maschino ne repose sur aucun fondement et est complètement fautive, a dit l'avocat. D'autre part, la lettre envoyée au début



Dalila MASCHINO

de juin et reçue à Montréal est bien de la main de Dalila: les experts en graphologie sont formels là-dessus. Son contenu est confirmé par la conversation que Dalila a pu avoir au téléphone, le 5 juin, avec un journaliste de Montréal: elle vient d'être confirmée une deuxième fois par une déclaration faite au téléphone, vers le 20 septembre, à un journaliste de la BBC.

Il s'agit d'une interview au téléphone — donc vraisemblablement sous surveillance. Dalila Maschino a d'abord fidèlement repris ses déclarations habituelles, selon lesquelles elle se trouve en Algérie de son plein gré, etc. Le journaliste a cependant eu la présence d'esprit de lui demander: «Confirmez-vous votre déclaration du 5 juin?» Saisissant l'allusion à sa conversation téléphonique avec le jour-

naliste montréalais, Mme Maschino a clairement répondu: «Je la confirme.» Quelques secondes plus tard, la ligne était coupée.

«En dehors de preuves juridiques, d'une confrontation en terrain complètement neutre, a dit Me Zavrian, je ne peux dire que j'ai la certitude de l'enlèvement et de la séquestration de Dalila. Disons que j'en ai la profonde conviction, confirmée de jour en jour par le refus de M. Zeghar de permettre cette confrontation.»

Les photos

Selon l'expert de la Fédération, les photos publiées par les journaux et qui montrent Dalila Maschino apparemment détenue au milieu de sa famille, ne prouvent justement rien. Pas plus que les déclarations de l'avocat de M. Zeghar, Me Michel Proulx. Quant à celles du diplomate canadien qui a rencontré Mme Maschino, elles ont suscité quelques remarques ironiques: «Beaucoup de gens à Alger et à Paris, a dit Me Zavrian, ont porté des jugements sévères sur lui et ont mentionné ses liens avec M. Zeghar. Disons que, pour m'en tenir à une attitude parfaitement hypocrite, je ne sais rien là-dessus. En tout cas, une entrevue de trois minutes avec Dalila, faite dans ces conditions, ne change rien à la vraisemblance des accusations de kidnapping.»

L'avocat français, vers la fin du mois d'août, avait délibérément fait précéder son voyage à Alger d'un battage publicitaire, en multipliant les communiqués aux journaux. Il avait également envoyé plusieurs télex à M. Zeghar. Apparemment, il avait reçu des assurances officielles: il pourrait voir et M. Zeghar et sa sœur. Au cours de son séjour, du 28 août au 2 septembre, il ne devait finalement rencontrer que des «hommes de loi» mandataires par le puissant homme d'affaires algérien.

De retour à Paris, il recevait un message pressant de la part de M. Zeghar — au moment même où la commission rogatoire canadienne faisait enquête en Suisse: on le priait de surseoir à toute déclaration publique, en échange de quoi l'entrevue promise aurait finalement lieu. Promesse non tenue. Me Zavrian déposait donc son rapport hier.

Prudence

Il le faisait avec la prudence qui a animé jusqu'à présent tous les défenseurs de Mme Maschino: «Il ne s'agit en aucune façon d'une campagne antialgérienne, a-t-il dit. Pas plus que d'une campagne concernant le statut de la femme algérienne. Nous sommes seulement à la recherche d'une solution qui permettrait de régler un problème humain tout en respectant l'honneur algérien.»

En clair: pas question pour les défenseurs de Dalila Maschino de mettre directement en cause le gouvernement Boumediène: cela risquerait d'être une belle cause, mais condamnerait à tout jamais Dalila Maschino. Bien sûr, a souligné Me Zavrian, le gouvernement algérien a beau invoquer le caractère privé de l'affaire, «tout le monde sait que M. Zeghar a des liens d'amitié avec le président Boumediène qui datent même d'avant l'indépendance.»

Malgré la censure, tout le monde apparemment est au courant de l'affaire. Me Zavrian, qui garde de très bonnes relations dans les milieux politiques algériens, a ajouté: «Les ministres ont des avis partagés sur la question. Certains ne seraient pas fâchés de voir la trappe s'ouvrir devant Zeghar.» On n'exclut donc pas, malgré la puissance du personnage et une obstination hors du commun, une évolution favorable, ou la conclusion d'un compromis.

Affaire Maschino: le Canada aussi se dit dans l'impasse

par Huguette LAPRISE

A l'instar du ministère de la Justice du Québec, le gouvernement canadien a déclaré qu'il se trouvait dans une impasse au sujet de l'affaire Dalila Maschino.

Un porte-parole du ministère des Affaires intergouvernementales a fait savoir, hier, qu'Ottawa avait entrepris toutes les démarches aux niveaux diplomatique et politique qu'il lui était possible de faire jusqu'ici et qu'il ne pouvait aller plus loin.

«La situation telle que décrite dans LA PRESSE, hier, a précisé ce porte-parole, reflète très bien la situation dans laquelle le Canada se trouve dans cette délicate affaire.»

Le ministère de la Justice du Québec s'est déclaré dans l'im-

possibilité d'intenter des poursuites judiciaires bien qu'il ait la conviction morale que la jeune femme a bien été enlevée par son frère, au mois d'avril dernier. Le dossier restera toutefois ouvert.

Affaire provinciale

Le gouvernement canadien qui, depuis le début de cette affaire d'enlèvement, a toujours soutenu que tant et aussi longtemps que le Québec ne prenait pas une décision touchant la question juridique, il ne pouvait rien faire, est revenu à la charge hier en précisant que «l'administration de la justice relève strictement des provinces».

Il lui est cependant possible de collaborer au plan des procédu-

res et de fonctionner en collaboration avec les provinces. C'est ce qui a été fait, s'est-on empressé de souligner, dans le dossier Dalila Maschino.

A la demande du Québec, plus précisément du procureur général Marc-André Bédard qui a incité Ottawa à tout faire en son pouvoir pour ramener les personnes concernées afin que la justice suive son cours, M. Georges Blouin, haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, avait été dépêché à Alger pour tenter d'obtenir que Dalila Maschino vienne témoigner devant les autorités canadiennes.

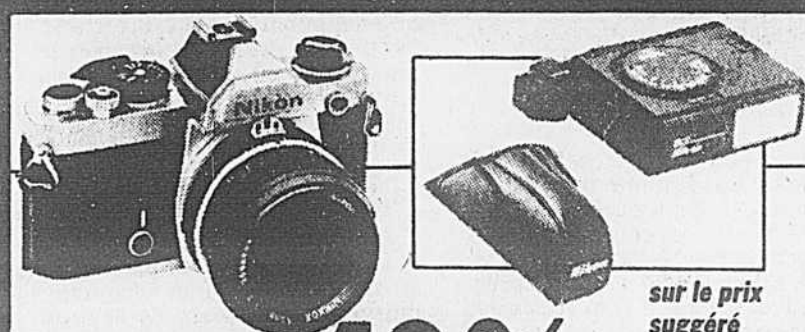
Cet émissaire spécial est ren-

tré au pays bredouille. Il a fait un rapport aux autorités du Québec qu'il est venu rencontrer, au début du mois d'août. Mais depuis cette rencontre, a précisé le porte-parole du ministère des Affaires extérieures, il n'y a eu aucun contact entre les deux paliers de gouvernement.

Interrogé à savoir si le solliciteur général avait manifesté l'intention d'intenter des poursuites dans cette affaire, puisque des infractions auraient été commises à l'aéroport de Dorval, donc sur un territoire qui est de juridiction fédérale, le ministère s'est borné à répondre qu'il ne pouvait se substituer au solliciteur général.

LE NIKON FM ET FE

avec objectif 50 mm F 2 — Le flash SB-10 l'étui CF-7



sur le prix suggéré
ESCOMPTE DE 40%
Pour un temps limité
Aussi prix spécial sur moteur, lentilles et accessoires

LE MIEUX EQUIPE A LAVAL

242, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

669-0595

Photos passeport en 5 minutes

Incendie d'origine louche dans les locaux du GAM

Un incendie a entraîné hier l'évacuation du quartier général du Groupe d'action municipale (GAM), un parti d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal.

Selon M. Serge Joyal, candidat à la mairie aux élections du 12 novembre et également député libéral de Maisonneuve-Rosemont aux Communes, l'affaire

est louche parce que le bureau où le feu a commencé, au-dessus du local du GAM, dans un immeuble du centre-ville, était inoccupé à ce moment-là.

Une vingtaine de personnes ont dû quitter l'immeuble. Il y a eu des dommages dus à l'eau mais aucun document de GAM n'a été perdu.

HUITRES sur écaille

Malpèque, Ile-du-Prince-Edouard,
Caraquet, Nouveau-Brunswick.

EN PLEINE SAISON

PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC
Montréal: 655-787, rue du
Marché-Central

Québec: 1460, rue Provinciale

688-8621

ST LEGER

Le scotch léger,
clair et sec,
au goût
du Québec.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Lévesque propose-t-il tout ou rien?

Le premier ministre Lévesque a fait une mise au point, mardi, à l'Assemblée nationale, au sujet du projet de souveraineté-association que son gouvernement entend négocier avec le reste du Canada si la population du Québec lui en donne le mandat lors du référendum qui sera tenu d'ici un an ou deux.

Cette déclaration n'apporte pas d'informations nouvelles sur le projet péquiste. Mais elle a l'avantage d'être contenue dans un texte qui élimine plusieurs incertitudes causées par les nombreuses déclarations impromptues, imprécises, parfois contradictoires faites par plusieurs ministres, y compris M. Lévesque, depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois, il y a deux ans.

La déclaration est formulée de façon prudente, remarquablement modérée. Elle est de toute évidence destinée à rassurer d'abord et à convaincre ensuite la majorité de Québécois qui demeure réfractaire non seulement à la séparation pure et simple du Québec mais même à la formule de souveraineté-association.

M. Lévesque fait également effort pour éliminer les termes et expressions tels que union douanière, union monétaire, confédération, marché commun, autant de concepts qui prêtent à interprétation et suscitent généralement

des querelles de mots qui entretiennent la confusion dans une population peu familière avec le vocabulaire politique. Pour être mieux compris il préfère décrire ce qu'il entend par la souveraineté politique et ce que pourraient signifier, en pratique, une union douanière et une union monétaire entre un Québec indépendant et le Canada.

La souveraineté, pour M. Lévesque, c'est le fait d'accéder à la pleine responsabilité nationale. C'est-à-dire, pour le Québec, le pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts. Plus précisément, le Québec sera souverain quand son Assemblée nationale sera le seul parlement qui puisse légiférer sur son territoire et que les Québécois n'auront d'autres taxes à payer que celles qu'ils auront eux-mêmes décidé de s'imposer, quand les instruments politiques et les principaux moyens financiers et économiques de la collectivité seront regroupés au même endroit: à Québec.

Pour ce qui est de l'association, il s'agit de conserver intact l'espace économique canadien, avec la liberté de circulation aussi complète que possible des produits, des capitaux et des personnes, donc pas de douanes ni de passeport, et de maintenir la monnaie actuelle, laquelle relèvera d'une banque centrale conjointe. Il y au-

rait donc une union douanière doublée d'une union monétaire.

De plus, le Québec participerait aux alliances nord-américaine et nord-atlantique afin de contribuer à la sécurité des démocraties occidentales.

Notons que cette déclaration gouvernementale est fidèle dans l'ensemble aux objectifs que M. Lévesque fixait à son projet, en 1968, dans son livre «Option Québec» et qu'il a toujours proclamés par la suite. Mais la démarche qu'il propose ne paraît pas s'harmoniser avec le programme péquiste, tel que revu et corrigé en mai 1977.

Par exemple, au chapitre I, il est dit qu'un gouvernement du Parti québécois s'engage à «réaliser la souveraineté-association politique par les voies démocratiques et proposer au Canada une association économique mutuelle avantageuse»; et au chapitre II, intitulé «L'accession à l'indépendance», on y décrit le processus: d'abord «s'assurer, par voie de référendum... à l'intérieur d'un premier mandat, de l'appui des Québécois sur la souveraineté du Québec»; ensuite, au moyen d'une loi, «mettre en branle le processus d'accession à la souveraineté». Si je ne m'abuse, le programme annonce

l'accession à l'indépendance d'abord et la négociation d'une association ensuite.

Or M. Lévesque disait mardi: «Il n'est pas question, dans notre esprit, d'obtenir d'abord la souveraineté, puis de négocier l'association par la suite... La souveraineté et l'association devront (...) se réaliser sans rupture et concurrentiellement, après que les Québécois nous en auront donné le mandat par voie de référendum.»

Si la démarche prévue dans le programme signifie qu'en cas d'échec du projet d'association le Québec demeurera indépendant, celle annoncée par M. Lévesque laisse entendre que les deux objectifs sont à ce point dépendants l'un de l'autre qu'on ne peut imaginer l'un sans l'autre; autrement dit, si l'association n'est pas possible il n'y aura pas non plus de souveraineté politique.

Si cette interprétation des propos de M. Lévesque est la bonne — je vois mal comment on pourrait l'interpréter autrement — je crains qu'il ne soit appelé bientôt à faire une autre mise au point, à l'intention surtout de ses militants qui voyaient principalement dans l'association un raccourci vers la souveraineté, mais non une condition sine qua non.

Marcel ADAM

L'étonnant effacement de Niding

En d'autres circonstances, en temps absolument normal, c'est-à-dire si des élections municipales n'étaient pas annoncées pour le 12 novembre, l'éloignement volontaire de Gérard Niding de la scène municipale paraîtrait relever du simple bon sens. Après les révélations sensationnelles de LA PRESSE sur les amitiés très particulières nouées entre Niding et une entreprise en construction, dont le nom est sur toutes les lèvres depuis le commencement de l'enquête Malouf, un président du Comité exécutif de la Ville de Montréal se devait de s'accorder une pause. Un éloignement, même provisoire, le temps de tirer les choses au clair, n'aurait surpris personne.

Or, obéissant à quelque obscur sentiment, Niding prend le parti de s'effacer totalement et de quitter la politique. Avez-vous? Appréhension? On ne sait pas.

Il annonce également qu'il «va consacrer tout le temps nécessaire

re à la sauvegarde de ma réputation personnelle». Mais n'est-il pas vrai que la réputation d'un homme public se défend normalement auprès du tribunal de l'opinion publique? Or, que de superbes tribunes une élection n'offre-t-elle pas à l'homme public pour défendre sa réputation! Ces occasions inespérées, Niding les dédaigne. Bizarre.

On dira et on a commencé à dire qu'après tout Niding n'est atteint présentement que par des bruits émanant de cette vaste kermesse qu'ont été les Jeux olympiques, qu'une seule péripétie, sur laquelle la lumière n'est pas faite, ne saurait ternir le dossier d'un homme attaché à l'hôtel de ville depuis tant d'années (depuis 1954).

C'est peut-être vrai. Mais il est extrêmement douteux que les partis d'opposition, à un mois d'une élection, se montrent enclins à distribuer des indulgences plénières. L'adversaire voudra

savoir si le propriétaire de la somptueuse résidence de Bromont guidait et inspirait le président du Comité exécutif de Montréal. L'adversaire déterra des dossiers anciens. Il voudra savoir, par exemple, dans quelles circonstances un contrat pour l'achat de 350 voitures est allé à «American Motors», à la fin de 1971, et non à SOMA, dont l'usine était sur la Rive sud. (Après cet épisode, SOMA a fermé ses portes. Simple coïncidence?)

Bref, la retraite soudaine de M. le président du Comité exécutif soulève bien des questions. M. Drapeau, qui n'est pas visé mais qui est atteint par cette ambiance désagréable, répond par la colère.

En saison électorale, les administrés que nous sommes s'intéressent davantage aux réponses des grands de ce monde qu'à leurs humeurs.

Guy CORMIER

La grève chez Steinberg

Le conflit de travail chez Steinberg, qui a duré du 21 septembre au 10 octobre, est maintenant réglé. Mais à quel prix? Il faut se rappeler que les employés d'entrepôt ont débrayé sous prétexte qu'on avait refusé de payer à l'un d'eux ses jours d'absence pour maladie. Le médecin de la société d'assurances avait allégué, en effet, que les absences de ce travailleur n'étaient pas justifiées. Au lieu de faire appel à la procédure normale des griefs, des agents syndicaux ont saisi l'occasion pour organiser un débrayage général qui a privé de salaires pendant deux semaines et demi plus de 1,500 travailleurs.

Ce scénario est devenu un cliché au Québec. Sous prétexte que la procédure de griefs est très lente et ne rend pas toujours justice aux syndiqués, certains agents syndicaux, dont les talents d'agitateurs sont réels, réussissent de plus en plus à plonger dans des conflits prolongés et coûteux des centaines de travailleurs. En l'occurrence les employés d'entrepôt ont perdu plus de \$1 million en salaires. Mais, rétorqueront les syndicalistes, la dignité des travailleurs n'a pas de

prix! Cependant, cette pseudo-dignité qu'on agit comme un drapeau anarchiste, s'apparente très souvent aux réactions de la pègre. Les actes de violence deviennent ainsi les manifestations de cette «dignité».

Dans la grève chez Steinberg, illégale par surcroît, le vandalisme sous toutes ses formes (bombes, destructions de camions, de marchandises, etc.) a servi à souligner la formule de négociation d'une certaine mafia syndicale. Malheureusement de plus en plus au Québec s'accrédite la conviction que pour gagner un grief il faut recourir à la grève illégale, ponctuée autant que possible d'actes de violence. C'est le marketing du syndicalisme de pointe.

Bien sûr, les syndicats ne sont pas les seuls responsables de ce glissement vers les lois de la jungle. Le patronat et le gouvernement ont leurs responsabilités. C'est ainsi que, dans la plupart des conflits de travail, les employeurs refusent de poursuivre pour dommages les employés qui se sont rendus coupables de vandalisme. C'est le cas de Steinberg, qui évalue ses dommages à

plus de \$2 millions. Les patrons allèguent qu'il faut abrégier le conflit, atténuer les amertumes, recréer un climat de confiance, etc. Mais ils contribuent ainsi à cautionner l'illégalité et la violence comme moyens acceptables de négociations.

Le gouvernement est aussi coupable, puisqu'il est responsable de la légalité dans les rapports sociaux. Mais les grèves illégales, celles des policiers par exemple, sont de plus en plus tolérées et les tribunaux sévissent de moins en moins durement contre les vandales syndicaux. Ce sont tous ces facteurs qui sont responsables de la détérioration du climat social.

Ivan GUAY

N.B.: Dans mon éditorial d'hier, une ligne importante a été omise concernant le nouvel indice mensuel des prix préconisé par le Conseil économique. Il aurait fallu lire: le nouvel indice mensuel des prix correspond sur une période d'un an ou plus à l'indice actuel, c'est-à-dire à la réalité globale des prix. (La correction fut cependant apportée dans notre dernière édition.)

Mise au ban de Smith aux Etats-Unis

Le premier ministre Ian Smith et le révérend Sithole de Rhodésie ne font guère fureur aux Etats-Unis où des barrages d'hostilité ne cessent de se dresser contre eux.

Hier, l'ONU blâmait officiellement Washington d'avoir autorisé leur venue. La veille, une rencontre avec le secrétaire d'Etat, M. Vance, s'était déroulée dans un climat plutôt froid. On eut même l'impression qu'il s'agissait d'un dialogue de sourds.

Par ailleurs, le secrétaire au Foreign Office faisait savoir, de son côté, que M. Smith ne saurait entrer légalement en Grande-Bretagne, cependant que le président Carter jugeait nécessaire de préciser, devant la presse, qu'il ne voyait aucune raison d'a-

voir une rencontre avec des visiteurs visiblement peu considérés.

Même la décision prise hier à Salisbury d'intégrer les Noirs dans les écoles, hôpitaux et quartiers résidentiels du pays semble avoir laissé totalement indifférentes les autorités américaines.

Rien ne va décidément plus pour M. Smith. L'homme eut beau se rallier au plan Kissinger, en 1976, et accepter le principe d'un homme un vote (majority rule); il eut beau négocier un accord interne auquel s'est ralliée la majorité noire de son pays; il a beau maintenant faire admettre le principe d'une déségrégation sociale (un exploit, compte tenu du climat passionnel où baigne la minorité blanche en Rhodésie actuellement), il ne semble vrai-

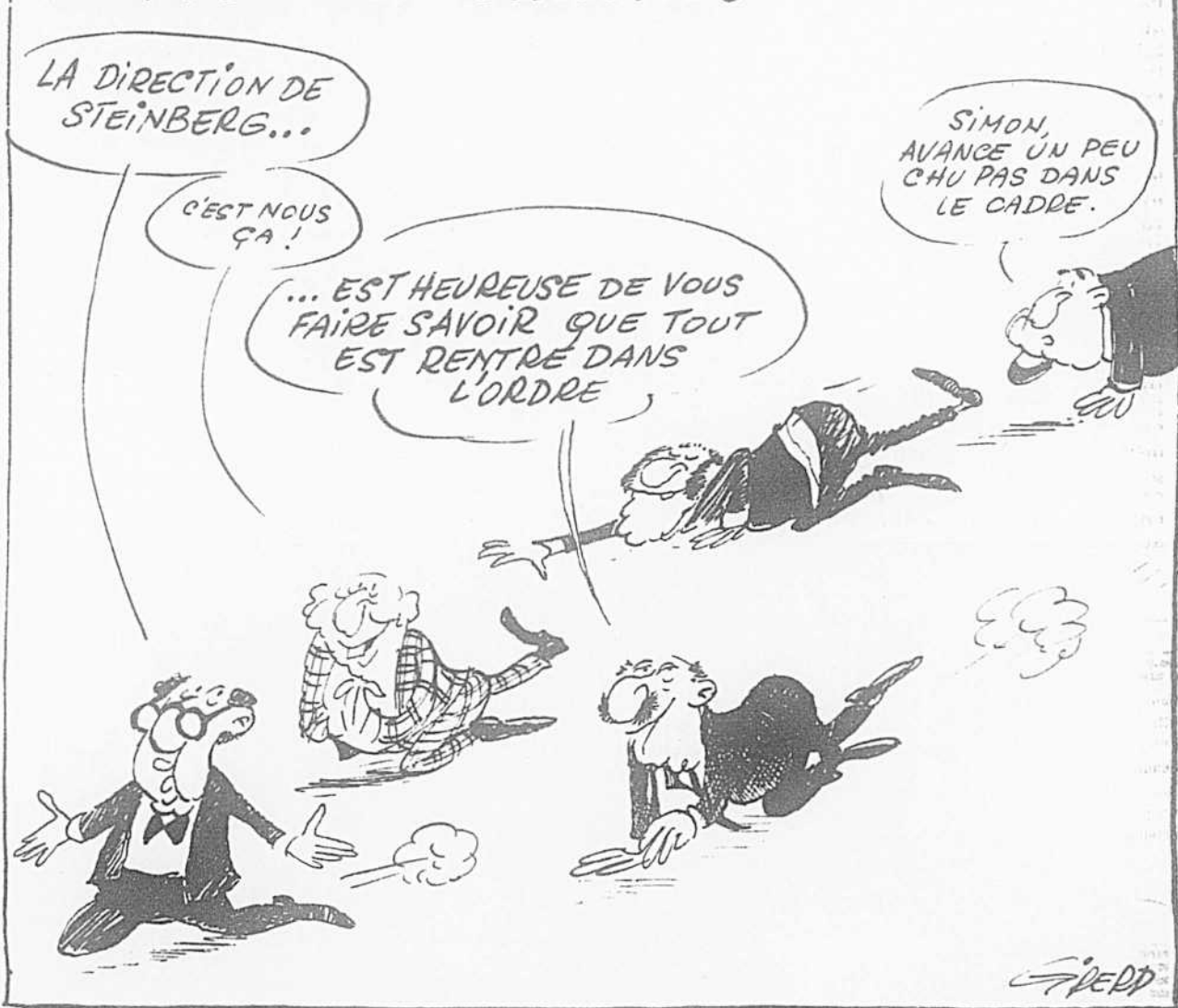
ment plus possible de redorer le blason de M. Smith et de sa politique.

C'est l'impasse. Pourtant, M. Smith n'est plus le seul obstacle à la conférence de tous les partis que prônent Londres et Washington. Le Front patriotique de MM. Nkomo et Mugabe revendique désormais le pouvoir pour lui seul et annonce que le projet anglo-américain de conférence de tous les partis est bel et bien mort.

Mais l'Ouest ne veut plus rien entendre. Le Front patriotique non plus. Les Rhodésiens, Noirs et Blancs, restent donc enfermés dans l'accord interne avec lequel ils commencent à s'habituer à vivre, malgré l'hostilité ambiante. Tragique malentendu.

Jean PELLERIN

ABANDON DES POURSUITES



Droits réservés

Lettre

Recensements sans bon sens...

Le Québécois aime se faire recenser! Du moins, doit-on le croire, à force de voir la parade des recenseurs: ceux de juillet, aux fins scolaires, ceux de septembre pour les élections municipales, et, en apothéose, ceux d'octobre, pour d'éventuelles élections québécoises qui n'auront pas lieu. On nous en promet d'autres, en sourdine, pour le mois de novembre ou ce printemps; d'autant plus tôt que les Canadiens du Canada se seront montrés fidèles au parti au pouvoir à Ottawa...

Ne pourrait-on concevoir et organiser un recensement unique, qui rassemblerait toutes les données nécessaires aux trois recensements québécois précités? Certes, mais il se pose un problème essentiel: tout recensement est une oeuvre éminemment périssable, vu la très grande mobilité des citoyens québécois. De sorte qu'il ne reste pas grand-chose d'un travail, si bien fait soit-il, après quelques mois.

Mais il faut aussi voir qu'une fusion des données provenant des divers recensements faciliterait certaines tâches. On pourrait ainsi connaître facilement tous les jeunes qui atteignent la majorité civile et électorale en consultant les listes scolaires. Les recensements municipaux fourniraient aussi des informations utiles sur les mouvements de population; mesure imparfaite cependant, puisque les élections municipales n'ont lieu que tous les quatre ans. On aurait donc avantage à puiser ces ren-

seignements auprès des compagnies de téléphone, lesquelles connaissent le mieux ces mouvements.

Bref, il faudrait mettre sur pied un «Office permanent de recensement et de statistiques», dont la première tâche consisterait à mettre en oeuvre des super-recensements quinquennaux, afin de colliger le maximum d'informations utiles sur les citoyens du Québec et leur résidence. Une banque de données centrale informatisée pourrait alors fournir, presque instantanément, des listes démographiques à l'un, des listes électorales par adresse à l'autre, ou des listes scolaires à un troisième...

En deuxième lieu, cet «OPRS» verrait à maintenir à jour cette banque de données, en se faisant signifier tout décès et toute naissance, le plus rapidement possible, ainsi que tout changement d'adresse, ou, à tout le moins, toute vacance de logement. Ces mises à jour n'auraient qu'un caractère officieux. Elles ne deviendraient officielles qu'après visite d'un recenseur chez les individus concernés par un changement imprévisible par des moyens statistiques. Ces visites auraient lieu à la première des occasions suivantes: une élection (scolaire, municipale ou provinciale); un recensement scolaire; un recensement général.

A noter qu'aux fins électorales, la procédure suggérée ne dispenserait pas les commis-

sions électorales des mesures de publicité en vigueur actuellement, soit l'affichage des listes dans chaque section de vote, et la distribution à domicile d'un exemplaire de la liste de la section. Seule la confection des listes changerait. Il serait cependant judicieux de faire distribuer ces listes à tous les domiciles, par le service postal des «envois en nombre», plutôt que de ne les envoyer qu'aux seules personnes inscrites sur les listes. Car, actuellement, les non-inscrites ne reçoivent pas de liste et ne peuvent dès lors pas savoir qu'elles n'ont pas été inscrites! De plus, il est inutile d'envoyer une liste à chacun des résidents d'une même maison, et il en coûte beaucoup moins cher de faire un envoi «en nombre» que d'affranchir des missives portant adresse.

Au demeurant, une telle technique de recensement promet de se distinguer par son économie, puisqu'un maximum de 20% de la population serait recensé, indépendamment du nombre d'élections, en une même année, tout comme elle marquerait de très appréciables progrès dans la qualité des listes et des recensements! Car les recensements ne seraient plus d'éternels recommencements à zéro, mais des améliorations, des précisions apportées à une oeuvre qui existe déjà, et reste, d'une année à l'autre, inchangée à 80%.

Jean RÉMILLARD

Recenseur en 1974, 75, 76 et 78
Longueuil

La liberté d'expression est-elle vraiment brimée au sein de l'Eglise?

Dans LA PRESSE du 3 octobre, et sous un gros titre, on peut lire la lettre de M. Michel Nault, animateur au service de la pastorale, à l'Université de Sherbrooke.

M. Nault se permet une comparaison entre la censure qui existe à l'égard de la religion dans des pays totalitaires comme la Pologne, et la liberté d'expression à l'intérieur de l'Eglise. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il ne se gêne pas d'user de «sa» liberté pour décocher une flèche à l'Eglise et que, s'il vivait dans un pays totalitaire, il est fort douteux qu'il aurait le même «courage» pour attaquer le gouvernement de ce pays. Dans la pratique, la philosophie des pays totalitaires, bien que s'inspirant souvent des mêmes sources, s'exerce fort différemment d'un pays à l'autre. Presque tous les jours, les nouvelles qui nous parviennent démontrent les injustices, la cruauté et la mise au rancart — quand on ne les supprime pas totalement — des dictateurs que l'on avait portés aux nues durant l'exercice de leur mandat. Ceux qui ont vécu dans des pays totalitaires et qui ont réussi à s'en sortir gardent un souvenir amer du genre de «liberté» dont ils ont été les témoins.

Qu'un «animateur de pastorale», par surcroît, s'attaque aux évêques en faisant des comparaisons entre ce qu'il appelle la «censure» de l'Eglise et celle des pays totalitaires, cela tient de l'aberration. Ou bien il croit à ce qu'il enseigne, et alors il a toute liberté de faire valoir ses opinions auprès de l'autorité religieuse en place. S'il n'y croit pas, ou s'il a le complexe de ceux qui se sentent frustrés au point de faire état de leur suffisance, publiquement, il se sentirait sans doute plus à l'aise d'agir comme «animateur» dans une autre discipline.

L'Eglise, bien qu'administrée par des humains, a une mission divine à remplir: elle véhicule des valeurs spirituelles dont le monde a un si grand besoin, par opposition aux injustices et aux cruautés qui déferlent sur le monde. Aussi, on ne voit pas comment, un

«épiscopat aurait l'audace de publier une lettre pastorale qui encouragerait la liberté d'expression à l'intérieur de l'Eglise, lettre qui devrait être librement en chaire le dimanche dans toutes les églises paroissiales».

Et quand il compare la «censure» de celle-ci avec celle des régimes totalitaires, il ne se rend pas compte de la différence qui existe entre des dictatures passagères et combien éphémères, et la stabilité d'une doctrine deux fois millénaire, à laquelle il lui serait impossible de trouver un substitut pour rendre le monde meilleur. Au surplus, ne donne-t-il pas l'exemple de pouvoir exprimer ses opinions aussi librement et sans avoir à en demander l'autorisation?

M. Nault aurait grand avantage à se convaincre que, même sur le plan strictement humain, l'humilité est une vertu qui grandit l'homme, le rend plus conscient de ses responsabilités et plus apte à travailler à l'amélioration de ses semblables. L'humanité admire ceux qui pratiquent l'humilité dans l'exercice de leurs fonctions, ce qui n'a rien à voir avec les compromissions, les démissions ou la lâcheté. Si M. Nault a des suggestions intéressantes à formuler, qu'il ait donc le courage d'en discuter avec qui de droit.

François DESMARAIS,
Commissaire et membre du
Comité de pastorale
à la Commission scolaire
Sainte-Croix.

En vrac

Un article raciste?

Par la présente, nous, représentant de la Fédération canado-arabe au Québec, tenons à attirer votre attention sur un article à caractère raciste paru dans LA PRESSE du 29 septembre dernier.

«Un escroc arabe soutire près de \$1 million à des Québécois», tel est le gros titre (en première page) de l'article en question.

Nous apprenons qu'il s'agit, en fait, d'une escroquerie commise par un Libanais vivant à Beyrouth ainsi que par un Américain.

Mais tout au long de son article, Michel Auger semble refuser systématiquement d'appeler les choses par leur nom et ne cesse de parler d'«escroc arabe» de «financier arabe», etc...

Certes, les Libanais sont des Arabes mais leur nationalité est libanaise. Et lorsqu'un Canadien, un Allemand, un Espagnol, etc., commet une escroquerie,

on dit qu'il s'agit d'un «escroc canadien», d'un «escroc allemand», d'un «escroc espagnol», etc., on n'a jamais idée de dire et d'écrire qu'il s'agit d'un «escroc aryen» ou d'un «escroc caucasien».

Comment alors expliquer que lorsque l'escroquerie est commise par un Libanais, votre journal parle d'«escroc arabe» au lieu d'«escroc libanais»?

En d'autres termes, pourquoi insiste-t-on sur l'origine ethnique de l'«escroc libanais» alors que d'habitude l'on se contente d'annoncer uniquement la nationalité du coupable?

Une telle insistance sur l'origine ethnique (arabe) de l'escroc, vous en conviendrez, monsieur, n'est rien d'autre qu'une insinuation raciste anti-arabe.

Dr. Abdelkader
BENABDALLAH
Représentant de la Fédération
canado-arabe au Québec.

Une lumière dans la nuit

Les cardinaux réunis en conclave à la fin d'août s'étaient-ils trompés en décidant de mettre sur les frères épaules de Jean Paul Ier le poids trop lourd d'un pontificat déjà terminé? Et pourtant ce pape aura laissé à l'humanité l'inoubliable souvenir d'un phénomène imprévu, celui d'un homme qui par son sourire allait faire mentir le vieux dicton: «Sérieux comme un pape».

Lorsqu'on allume une lampe de poche, le soir dans l'obscurité, ne fût-ce qu'un moment, c'est suffisant pour savoir où passe le chemin. Ainsi, Jean Paul Ier aura été pour l'Eglise et pour le

monde cette lumière instantanée, de trop courte durée, mais suffisante cependant pour indiquer à l'humanité le chemin de la détente à une époque de famines, de tortures et d'inquiétudes de toutes sortes.

Jean Paul Ier est mort, personne n'y peut rien, c'est l'inévitable destin, mais son sourire restera dans les mémoires comme preuve que les cardinaux ne s'étaient pas trompés en faisant voir au monde une lumière dans la nuit des temps présents.

Guy MILOT
Montréal.

Faut bien rire un peu...

En première page de votre édition nationale du mercredi 4 octobre 1978, madame Claire Lafrenière porte une épingle à sa boutonnière droite et boutonnière gauche également à droite, comme un homme. Mais en dernière page du premier cahier, on retrouve son épingle à sa gauche et elle se boutonnière aussi de ce côté. Aurait-elle à la fin viré capot? Ou encore est-ce

un changement d'ordre idéologique? Sûrement que la plupart de vos lecteurs en sont restés perplexes.

Blague à part, l'article et surtout le programme sont intéressants. Il faut bien rire un peu. Vos lecteurs «écriteux» ont tellement l'habitude d'être des pisse-vinaigre.

Roger CHARTRAND
Québec

À la défense de la France attaquée...

Soldat canadien, anglophone, j'ai passé 7 ans après la guerre en France et, à part la langue, j'y ai appris à aimer ce pays et ses habitants.

Ma devise: J'aime la VERITE même si elle me blesse.

Une précision: j'adresse ma lettre à Micheline Thibodeau et NON à tous les Québécois.

Oui, nous nous sommes battus sur le sol français mais pourquoi et pour qui?

La trop puissante industrie allemande menaçait l'économie britannique et américaine, le chômage au Canada s'élevait à 40-50%, l'expansion économique allemande aurait fait de l'Amérique du Nord des pays agricoles avec un niveau de vie bas. La guerre fut la seule solution, hélas...

Par bonheur, tous les pays européens se dressèrent contre Hitler, nous compris, ce qui leur a coûté des dizaines de millions de morts et la destruction de leur pays. Malgré nos pertes douloureuses nous étions très, très chanceux...

Présentement, nous avons sur NOTRE sol des soldats américains prêts à défendre et mourir pour notre pays, en cas d'invasion russe. Est-ce la vérité?

Vous vous plaignez du manque d'hygiène en France. Il est vrai que nous sommes surgâtés et devenus trop dédaigneux et précieux.

Où serions-nous si notre pays avait été détruit en 1945 à 75% comme la France?

Vous reprochez aux Français d'aimer parler de leurs musées, de leurs cathédrales, de leur histoire... N'est-ce pas normal qu'ils en soient fiers?

Vous accusez la France de colonialisme. Pas SEULEMENT la France a été colonialiste. Le colonialisme fait partie de l'histoire de l'humanité depuis des millénaires.

Après deux siècles, vous reprochez aux Français d'aujourd'hui leur capitulation au Canada. Réalisez-vous que si tout le monde devait se reprocher toutes les guerres depuis 200 ans, cela serait l'enfer sur la terre et la paix serait impossible...

Mais ce qui me touche le plus, c'est quand vous dites que dans notre civilisation de béton nous disons MERDE aux fleurs, aux parfums, aux petits moutons... En effet, cette civilisation ne produit que du vulgaire, de l'ar-

rogant, de l'agressif, des sans-cœur, sans sentiments pour la beauté, des criminels, des cancéreux à 14 ans et des cardiaques à 25 ans...

Si le retour aux anciennes valeurs tarde trop, alors cette civilisation périra, soit dans une crise économique terrible, soit par une guerre atomique ou encore sous la botte du soldat rouge russe ou chinois...

George VAN HESS
Cornwall, Ont.

Chère Micheline Thibodeau...

Combien je vous plains d'avoir une vue du monde si étroite (votre lettre du 28 septembre). Incapable de voir la vraie beauté, vous n'y percevez que le béton et la super-hygiène nord-américaine.

Les cathédrales, les musées, les pyramides d'Egypte, tout cela c'est du toc si vous n'avez pas à côté de vous votre cuvette de toilette et du papier hygiénique triple épaisseur.

L'histoire millénaire de l'humanité? De la foutaise contre notre super-hygiène vieille d'à peine 30 ans... Pensez-y: vos grands parents et même, dans une certaine mesure, vos parents, n'ont pas connu cela... Les méprisez-vous aussi?

L'hygiène est malheureusement aussi question d'argent. A cause des destructions causées par la guerre, l'Europe accuse un certain retard dans ce domaine. Quand la maison est détruite il faut d'abord construire la cuisine et la chambre à coucher, avant de penser aux petits besoins.

De grâce n'allez surtout pas visiter l'Amérique latine. Lors de mes voyages dans ces pays j'en ai soupé de ces visiteurs nord-américains qui se promènent, le nez levé, hautains, remplis de leur supériorité, parmi ces populations de miséreux vivant dans la crasse. J'ai eu honte et mépris pour notre civilisation occidentale super-propre. Comment se payer une salle de bain avec un salaire de \$1.50 à \$2.00 par jour?

Jean-Guy SENECALE
Etudiant en Sc.Soc.
Montréal.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Policiers d'hier et d'aujourd'hui

Est-ce possible? Peut-on accéder à un poste aussi important en conservant une telle candeur naïve? Un tel manque de sérieux? Une telle irresponsabilité?

Ces questions me sont venues spontanément à l'esprit à la lecture d'un reportage sur l'Institut de police de Nicolet (LA PRESSE, 23 septembre), alors que son directeur, secondé d'un confrère, faisait part à votre journaliste de ses initiatives, mieux, de ses récentes trouvailles.

Tout au long de l'interview ce phénoménal directeur, aidé de son assistant, déballe ses outils, dit son admiration pour le lieutenant Colombo et son désir de le voir imité par ses élèves, les futurs policiers. Cela, avec l'air de dire: «Nous, nous sommes bons. Chez nous les cadets en apprennent des choses. Enfin, les criminels n'ont qu'à bien se tenir, on arrive.»

Plus encore, il donne un cours de criminologie pratique aux lecteurs. Il explique en détail six méthodes qu'il vient apparemment de découvrir et qu'il enseigne aux futurs policiers afin d'éliminer désormais la violence lors de l'interrogatoire des suspects. Puis, il termine en beauté en laissant entendre que si la police cache encore à l'arrière-scène, dans les recoins, des éléments troubles, des indésirables, ce ne sont là que les vestiges du passé. De vieux ignorants qui s'accrochent. Des policiers bornés qui refusent d'éclaircir son ciel en prenant leur retraite. La «vieille garde», qu'il dit.

Ces savoureuses confidences du directeur — c'est le moins que l'on puisse dire — ne sont pas de nature à aider les policiers dans leur travail, non plus qu'à grandir la renommée de l'institut qu'il dirige.

Incidentement, ses «trucs du métier» n'ont rien d'original. Po-

licier-enquêteur durant vingt-cinq ans, ayant travaillé dans plusieurs régions de la province, comme mes confrères d'alors, je les ai moi-même employés à tour de rôle en maintes occasions. Il y en a d'ailleurs une dizaine d'autres que ne semble pas connaître le savant professeur, sans quoi il les aurait aussi dévoilés. A propos, jamais en ce temps-là personne n'a songé à le critiquer sur les toits, à épater la galerie. La discrétion était de mise. Elle était du métier.

Ce savant professeur, ce fin limier d'aujourd'hui, cherchait à cette époque à acquiescer, par les livres cette science que la plupart des policiers apprennent, eux, le plus souvent dans le feu de l'action, à force d'acharnement et de courage. Cette expérience leur permettait, par l'observation directe, de mieux se souvenir, de profiter de leçons pratiques et surtout, surtout, ayant à l'occasion subi des revers et des contretemps, de mieux s'évaluer, de ne pas s'enfler la tête, de ne pas se prendre pour d'autres et, certes, de ne pas poser au conquérant avant d'avoir entrepris la bataille.

Sans doute il y avait des gros bras, ces gens plus forts en muscles qu'en cervelle. Mais il y en avait d'autres qui, sans la technique moderne, réussissaient à démasquer les criminels, à les tenir en échec. Eux ne comptaient pas leurs pas. Ils affrontaient le danger sans se plaindre, sans maugréer. Fiers de leur uniforme, de leur rôle dans la société, il ne leur serait jamais venu l'idée de contester l'autorité, de faire fi de leur serment, de leur devoir, de leurs responsabilités, encore moins de participer à un «sit-in».

Ces révélations, je me suis demandé si on les devait au repor-

ter, à son habileté à mettre son homme en confiance, à lui tirer les vers du nez, ou simplement à la naïveté, la suffisance de son vis-à-vis. Et pour cause! Peut-on imaginer un général qui, avant de lancer ses troupes à l'assaut, prévient l'ennemi, dévoile ses batteries, donne son plan de bataille, sa stratégie?

Quelle rigolade ont dû se payer les criminels en puissance! La riposte qu'ils servaient désormais au policier chargé de leur interrogatoire se devine facilement: «C'est la troisième méthode que tu essaies pour m'avoir, flic? Je la connais, les autres aussi!... Tu ne seras pas chanceux. On n'est pas à la TV.»

Evoquer les prouesses de Colombo, le proposer comme modèle aux policiers, m'apparaît du dernier ridicule. Si, personnellement, les pitreries de ce personnage m'amuse, si ses mimiques me font rire, je n'attache par contre aucune valeur à ses enquêtes tissées de fil blanc. Comme Tarzan, comme le bon cow-boy, il arrive toujours au bon moment, gagne toujours. «C'est arrangé avec les gars des vues.» Les témoins ayant la moindre notion du droit et de la justice réalisent que ses méthodes ne tiennent pas debout. Avec de telles preuves, un vrai policier, lui, n'oserait jamais se présenter devant la cour de peur d'être lui-même mis en accusation.

Ce n'est pas tout: le fier directeur continuant son strip-tease mental, confie également aux lecteurs édifiés les tests d'une haute teneur psychologique destinés à évaluer l'agressivité des élèves: «On va même jusqu'à leur cracher au visage.» Entre nous, cela ressemble étrangement aux idées mises de l'avant par un certain marquis de Sade qui, lui, ne s'embarrassait pas de convenances. Il se plaint ensuite d'avoir un seul psychologue en service dans son institut. On le comprend! Il aurait tellement besoin d'être conseillé qu'une douzaine de ces spécialistes ne seraient pas de trop.

Marcel BOUDREAU
Alma



sous
le signe
du lion
le résultat vous est assuré

DES ROSIERS

Le Maître Courtier

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

Des Rosiers, c'est 25 ans de professionnalisme et de souci du travail bien fait dans le domaine immobilier.

25 ans ça mérite d'être souligné.

Des Rosiers, c'est 250 agents immobiliers dans les secteurs industriel, commercial et résidentiel. 250 professionnels qui oeuvrent dans le Montréal métropolitain.

Un investissement industriel, un placement immobilier, la mise en valeur d'un terrain, la négociation d'une hypothèque, l'acquisition de votre résidence unifamiliale, la vente de votre propriété actuelle. Voilà autant de spécialités que la maison Des Rosiers met au service de la population.

Faites-vous plaisir. Offrez-vous les services immobiliers de professionnels.

Pour trouver la succursale la plus près de chez vous, consultez les pages jaunes.

25 ans de professionnalisme ont fait de Des Rosiers Le Maître Courtier.



Le cardinal Léger peu loquace Les cardinaux tracent le profil du «surhomme»

par Jules BELIVEAU

envoyé spécial de
LA PRESSE

ROME — Le cardinal Paul-Emile Léger a été catégorique: «Un cardinal ne donne pas d'entrevue avant un conclave», a-t-il dit. Et pour répondre à l'insistance polie du journaliste, la voix que les Montréalais reconnaîtront toujours entre mille a conclu, au bout du fil: «Tout ce que je puis dire, c'est que j'arrive de l'Afrique (le cardinal Léger est à Rome depuis le premier octobre) et que ma santé est bonne. Mais avant le conclave, je ne peux pas parler des choses de l'Eglise».

D'autres cardinaux, pourtant, sont autrement plus loquaces. Ils ne vont pas, règle générale, jusqu'à identifier clairement leurs candidats préférés à la succession de Jean Paul 1er, ils en disent suffisamment pour que les journalistes en mission permanente ou de passage à Rome sachent en tirer des conclusions. De confiance en confiance, à force de confronter et de recouper les «petites phrases» tombées de la bouche d'un bon nombre d'électeurs du prochain pape, la presse européenne a bel et bien, depuis plusieurs jours, donné le coup de départ de la course aux «papabile».

Et c'est sans vergogne, ayant même pratiquement abandonné toute prudence — comme on se l'était pourtant promis après l'élection surprise de Jean Paul 1er — qu'elle mentionne des noms.

Mais cette fois, le jeu semble plus difficile qu'en août dernier.

Solution de rechange?

Comme l'a si bien exprimé le cardinal Maurice Roy, membre du Sacré Collège, il devient difficile de choisir un nouveau pape pour la simple et première raison que l'Eglise catholique vient de perdre son meilleur candidat. Mais il y a plus: malgré un pontificat éclair, Jean Paul 1er a si fortement marqué les esprits que tout autre candidat apparaît aujourd'hui comme une solution de rechange quasi insuffisante.

A-t-on assez dit, en effet, que le prochain pape devra être à la fois un pasteur et un administrateur, un conservateur ouvert au monde moderne et un progressiste modéré fidèle à la tradition, un homme ni trop âgé ni trop jeune, jouissant surtout d'une santé de fer et, si possible, souriant? Or, plusieurs affirment d'emblée que si tous ces traits se rencontrent dans le groupe des cardinaux éligibles, ils ne se trouvent réunis chez aucun de ceux-ci.

L'unanimité — ou un certain consensus — devra pourtant se faire autour d'un candidat. Et elle — ou il — se fera.

En attendant, en espérant que le «surhomme» qui devra assumer la succession non pas seulement de Jean Paul 1er, mais aussi de Paul VI et de Jean XXIII, existe malgré tout, on comprend, à Rome, l'intérêt que l'on porte à la course aux «papabile». Et celle-ci, malgré l'indignation exprimée à ce sujet par Radio-Vatican, ira s'accroissant jusqu'à ce que, du haut du balcon de la basilique Saint-Pierre, une voix annonce: «Habemus papam».

A Rome, aujourd'hui, aucun candidat au siège papal n'a sur d'autres une longueur d'avance. Pour emprunter quelques expressions à un domaine plutôt profane, on pourrait dire que personne ne semble «émerger du peloton de têtes» et qu'ils sont une bonne dizaine à «courir nez à nez après le dernier virage».

Les «papabile» les plus souvent mentionnés s'appellent Giuseppe Siri, Giovanni Colombo, Antonio Poma, Giovanni Benelli, Ugo Poletti, Corrado Ursi, Salvatore Pappalardo, Sebastiano Baggio, Sergio Pignedoli, Pericle Felici.

Cette liste a ceci de particulier qu'elle ne contient que des noms italiens. S'il n'est pas totalement exclu qu'un pape non italien soit choisi, cela apparaît encore une fois improbable. Chez les «étrangers», toutefois, on relève des candidats dont les noms reviennent avec une certaine insistance. Ce sont les cardinaux Eduardo Pironio, de l'Argentine et le cardinal Basil Hume, de la Grande-Bretagne. Le Français Jean Villot, l'Autrichien Franz Koenig et le Hollandais Johannes Willebrands, qui figuraient en bonne place l'été dernier, ne semblent plus être dans la course après le passage de Jean-Paul 1er. Quant au cardinal brésilien Aloisio Lorscheider, il a connu récemment un malaise de santé.

Les Italiens

Chez les Italiens, puisqu'il faut y revenir, le cardinal Benelli, archevêque de Florence, souffre moins qu'en août dernier du handicap de son trop jeune âge (56 ans) mais il compte toujours de sérieuses inimitiés à la Curie romaine. Le cardinal Siri, de Gênes, est probablement trop marqué à droite. Le cardinal Colombo, de Milan, est âgé de 76 ans. Le cardinal Poma, de Bologne, présente une fiche de santé incertaine. Le cardinal Baggio, ancien délégué apostolique au Canada et aujourd'hui préfet de la Congrégation des évêques, demeure un candidat classique sérieux que rien n'exclut ni n'impose.

Devant ce curieux embarras du choix, un choix embarrassant encore une fois, et peut-être plus que jamais, on dit à Rome que si les jeux ne sont pas faits, le Saint-Esprit saura bien y voir.

Ce changement de stratégie — cette nouvelle étape ajoutée à la stratégie «étapiste» du PQ — n'est pas sans importance ni sans conséquence. Qu'on se rappelle seulement que tous les sondages prédisent une défaite du oui au référendum si le gouvernement demande le mandat de faire la souveraineté-association, alors qu'ils annoncent une victoire s'il n'est question que de négocier ce nouveau statut politique.

M. Lévesque répondra que cette démarche est conforme à l'esprit qui a animé le PQ depuis le début et qu'il y a toujours eu un trait d'union entre souveraineté et association. Et il refuse d'envisager la possibilité que le Canada ne veuille pas négocier l'association. Ce qui l'obligerait à répondre, soit qu'il n'y aura pas de souveraineté sans association, soit qu'il faudra aller chercher un nouveau mandat pour faire la souveraineté sans l'association (quitte à réaliser l'association dans une deuxième étape, lorsque les esprits se seront refroidis).

Le chef libéral, Claude Ryan, commentant la déclaration de la veille du premier ministre, insistait justement sur ce qu'il appelle le «dilemme» de M. Lévesque. Selon lui on ne peut parler de concurrence ou de simultanéité dans la réalisation des deux volets de l'option péquiste. Une fois qu'on a choisi la souveraineté, on ne peut garantir que l'association se fera.

MANDAT

SUITE DE LA PAGE A 1

de répondre à cette question, se contentant de dire qu'il y avait tout lieu de croire qu'une fois que les Québécois auront dit oui au référendum, les autres Canadiens accepteront de négocier de bonne foi.

Ces «explications» du premier ministre confirment un important changement de la stratégie du Parti québécois, qui n'apparaissait qu'en filigrane dans la déclaration de mardi. En effet, il avait toujours été entendu, du moins depuis l'élection de 76 et le congrès péquiste de 77, que le but du référendum était de demander au peuple québécois le mandat de réaliser la souveraineté-association. Le programme du parti, édition de 78, prévoyait d'ailleurs la possibilité qu'il faille y procéder unilatéralement.

Maintenant, M. Lévesque dit que son gouvernement demandera, lors du référendum, le mandat de négocier la souveraineté-association, ce qui implique, comme les libéraux l'ont vu, que si les négociations échouent, le gouvernement devra aller chercher un nouveau mandat pour pouvoir procéder unilatéralement à une déclaration de souveraineté.

Ce nouveau mandat pourrait être demandé à l'occasion d'un deuxième référendum ou, plus probablement, lors de l'élection générale qui suivra.

Avec la mort de deux membres des Hell Angels

Deux bandes de motards se livrent une guerre sans merci

par Michel AUGER

La guerre entre deux puissantes bandes de motards de Montréal semble avoir repris de plus belle avec la mort de deux membres du club des Hells Angels, survenue aux petites heures hier matin dans un bar de la rue Beaubien.

C'est la seule explication plausible envisagée pour l'instant par l'équipe de détectives affectés à l'enquête sur cette fusillade survenue au bar Le Tourbillon, au 221 est, de la rue Beaubien.

Cette guerre qui a éclaté au mois de février dernier entre les membres des succursales locales des Hells Angels et des Outlaws, les deux puissants clubs rivaux des Etats-Unis, a donné lieu à plusieurs fusillades et porté les noms de six motards sur la liste des victimes. Plusieurs incidents auraient pu être plus tragiques mais, la chance aidant ou la maladresse des assassins en puissance ont fait avorter plusieurs tentatives d'assassinat.

Identité

La police de la CUM a révélé hier l'identité des deux membres des Hells Angels victimes de la fusillade. Il s'agit de Jean Bro-

chu, dit «Johnny», âgé de 27 ans, et de son copain Georges Mousseau, dit «Chico», âgé de 31 ans. Tous deux sont des anciens membres du club Popeye qui s'était fait connaître pour ses diverses activités violentes ces dernières années.

Les deux victimes étaient attablées en compagnie de sept copains, dont deux visiteurs d'un club de motards de l'Ontario, lorsqu'à la fin du spectacle d'une des danseuses, les tuteurs se sont lentement approchés de leur table et fait feu en tout sens à l'aide de deux revolvers de petit calibre.

Un motard de Hamilton, Guy Leslie Davies, 25 ans, a été grièvement blessé d'un projectile près du cœur. Son état est critique. Il est un membre fort connu du club «Wild One» qui s'impose dans la région de Hamilton.

Deux autres membres des Hells Angels ont été blessés, mais leur état n'inspire aucune crainte. Il s'agit de Bruno Coulobes, âgé de 25 ans, et de Louis Paradis, dit «Ti-oui», 24 ans. Eux aussi étaient membres des Popeye qui se sont affiliés au début de l'année à la puissante

bande qui a fait ses débuts en Californie, vers 1950.

Chanceux

«Ti-oui» est un motard fort chanceux. C'est la deuxième fois, en quelques mois, qu'il se trouve sur les lieux d'une fusillade dans un bar. Le 25 juillet dernier, il était dans un hôtel de Sorel où, à la suite d'une dispute, un client est revenu sur place avec une carabine pour «régler le cas» de motards. Adrien Fleury, dit «Pistache», avait été tué tandis que Lapierre avait réussi à esquiver le coup. Deux individus sont présentement devant les tribunaux pour ce meurtre. Dans les sept autres cas où des membres des Outlaws ou des Hells Angels ont été assassinés, aucune arrestation n'a été effectuée.

L'autre meurtre dont la victime était un membre des Hells, est survenu le 8 juin dernier dans une brasserie de Trois-Rivières. La victime de cet attentat était André Francoeur, surnommé «Baleine», du fait de ses 300 livres.

Le premier meurtre attribué à cette rivalité entre motards est survenu au mois de février der-

nier alors qu'un jeune membre des Outlaws, Robert Côté, était atteint d'un coup de feu à la tête. Il sortait alors d'une brasserie de la rue Saint-Hubert dans le nord de Montréal. Peu après ce crime, c'était autour d'un des «lieutenants» de cette bande de périr. Une bombe de forte puissance avait fait explosion sous l'auto de Gilles Cadorette.

Au mois de mai dernier, c'est à quelques pieds seulement du local des Outlaws, rue Saint-Ferdinand à Saint-Henri, qu'un autre membre du groupe était tué de plusieurs balles. Athanasios Markopoulos, dit «Tom Thumb» était mort sur le coup.

Depuis, la police a effectué plusieurs saisies d'armes dans les deux camps. Lors de diverses perquisitions, elle a même découvert deux fermes qui servent de champ de tir aux motards. Celle des Outlaws est située à Saint-Polycarpe, tandis que leurs adversaires s'entraînent sur leur ferme de Saint-Eustache.

Les observateurs s'attendent à de vives réactions prochaines.

LA FACTORERIE DE TAPIS SOLIDE

AUTORISE

POUVOIR DE PRIX DE LA FACTORERIE

IMMENSE POUVOIR D'ECONOMIES

\$5 DE RABAIS* LA VGE CA. JUSQU'A

Magasinez Tôt
«Des économies autorisées sur le stock complet ne seront pas offertes de nouveau cette année.»

«Plus de 10,000 rouleaux en montre dans nos tous magasins.»

CA SE DERoule BIEN

NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE

Nous faisons tout sauf la fabrication.

FACTORERIE DE TAPIS

Marque de commerce déposée de D.B. Diversified Ltée.

- Nous coupons sur place pour vous économiser temps et argent.
- Aucun dépôt ni paiement jusqu'en janvier grâce à notre plan de crédit différé.
- Installation immédiate avec une garantie de service pour la vie.

- Plus de 10,000 rouleaux en montre dans tous nos entrepôts.
- Livraison immédiate partout au Québec.
- Entière satisfaction garantie-échange gratuit ou remboursement dans les 15 jours sur toutes les carpettes.
- Estimés à la maison, sur demande, sans aucune obligation.

BROSSARD
7205 BOUL. TASCHEREAU OUEST.
OUEST DU PONT CHAMPLAIN
656-8440

ST-LÉONARD
6878 RUE JEAN-TALON EST.
À L'EST DE LANGELIER.
259-2571

ST-LAURENT
3450 CÔTE VERTU.
EN FACE DE PLACE VERTU
332-2851

LAVAL
1710 BOUL. DES LAURENTIDES,
AU COIN DE ST-MARTIN.
668-1140

OTTAWA
1560 CHEMIN MERIVALE
AU COIN DU MEADOWLANDS DR
226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au merc.: 9h à 18h Jeudi et Ven. 9h à 21h Sam.: 9h à 17h

17 entrepôts géants situés au Canada, Métro Toronto, Whitby-Oshawa, Hamilton, Stoney Creek, St. Catharines, Kitchener, London, Sudbury, Calgary.

D'abord CBF-690*

Nulle autre radio francophone ne diffuse autant de nouvelles et d'actualités que CBF-690

D'heure en heure et plus, les informations

La semaine

- 8h Le Monde ce matin
- 9h Présent — édition québécoise
- midi Le Monde maintenant
- 12h30 Présent — édition métropolitaine
- 13h Présent — édition nationale
- 15h30 Montréal-Express
- 18h De tous les points du monde
- 18h15 Au rythme du monde et Commentaire
- 19h Présent à l'écoute
- 20h Aux vingt heures
- 22h Le Monde ce soir

Les samedi et dimanche

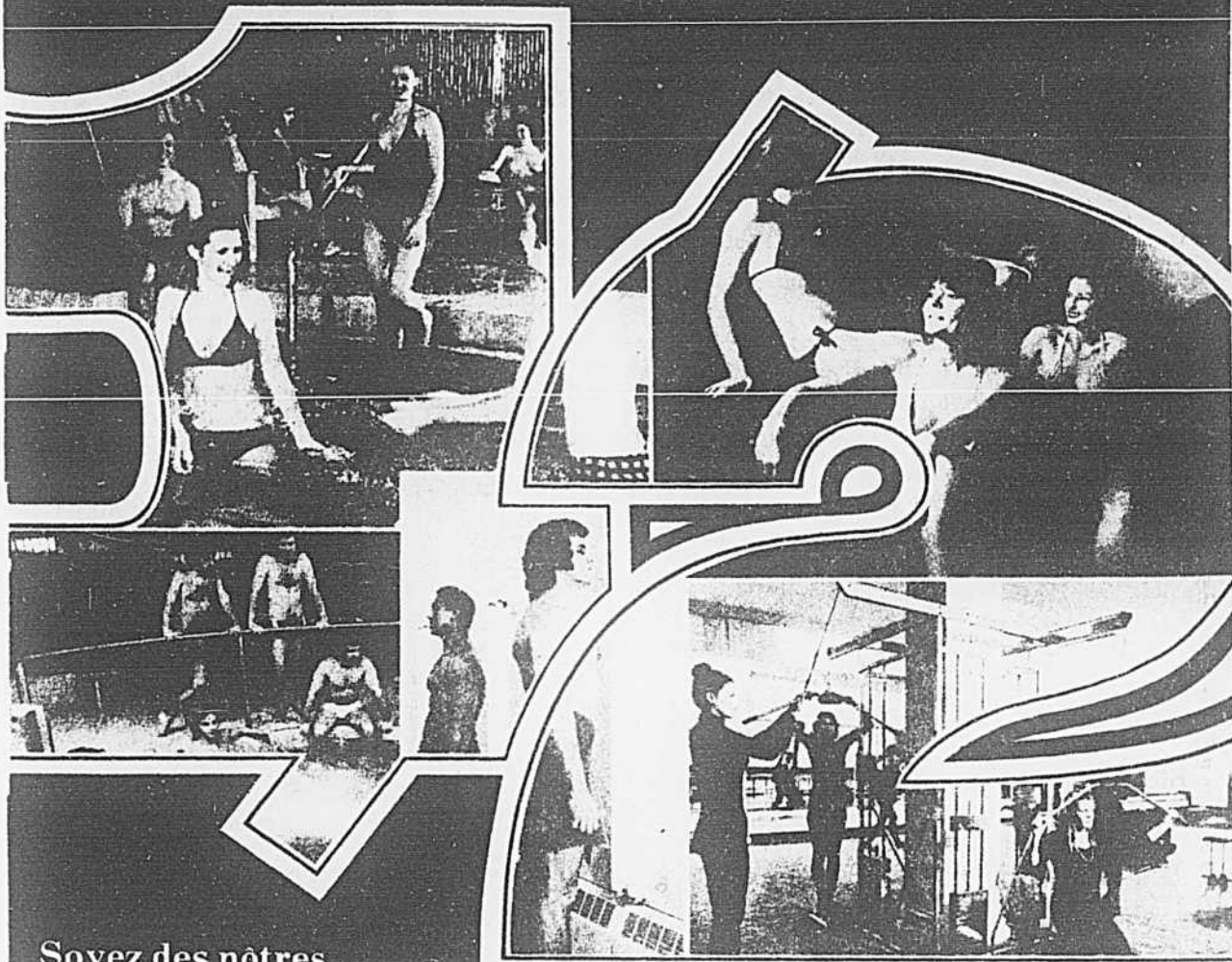
- 8h Le Monde ce matin
- midi Le Monde maintenant
- 18h De tous les points du monde
- 22h Le Monde ce soir

*Toutes les nouvelles, à la radio sans publicité

Quand j'écoute
j'écoute CBF-690

La grande offre annuelle d'adhésion maintenant à

1/2 PRIX! VIC TANNY



Soyez des nôtres...

Nous vous invitons...

À PROFITER D'UNE VISITE D'ESSAI GRATUITE

Excès de poids? En mauvaise forme? Qu'attendez-vous? C'est le moment d'agir... Chez Vic Tanny. Puisque Vic Tanny vous fait son offre annuelle d'abonnement à 1/2 prix. Pensez-y... toutes les installations fabuleuses de Vic Tanny pour les traitements de santé et de mise en forme seront à votre disposition durant toute l'année de votre abonnement qui vous reviendra à moitié prix seulement.

Offrez-vous la gamme la plus complète d'avantages santé-beauté au Canada:

- Piscine tropicales
- Bains tourbillon chauffés
- Salles de mise en forme avec moquette
- Pistes de course*
- Aménagement esthétique
- Bains sauna-scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Salles d'inhalation - eucalyptus
- Salles solaires à l'ultraviolet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique*
- *Non offert dans certains clubs

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT



VIC TANNY

8 clubs dans la région de Montréal
communiquiez avec le plus près de chez vous.

Centre commercial Côte Saint-Luc..... 482-7415
Ville LaSalle, Place Newman..... 366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle..... 687-1916
Mail West Island..... 683-2130
Place Bonaventure..... 866-3992
Longueuil, Place Desormeaux..... 651-7770
Centre commercial Rockland..... 341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa..... 326-8240

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA

Les titres de du vin

Les vins d'Italie qui portent le sceau rouge de l'Institut National d'Exportation (INE) que vous trouvez dans les magasins de la Société des Alcools du Québec sont tous des vins de qualité mis en bouteille en Italie. Il y a certes des vins plus prestigieux que d'autres, des régions de production mieux connues que d'autres mais tous les vins portant le sceau rouge INE sont francs, naturels et d'un prix raisonnable.

Noblesse d'Italie

Le gouvernement d'Italie surveille et assure la qualité des vins portant le sceau rouge INE et c'est la meilleure garantie que vous puissiez avoir. La noblesse des vins mis en bouteille ITALIANO en Italie date de plusieurs siècles. Déjà François Ier, roi de France, fin connaisseur, importateur de la Renaissance Italienne en vieille France avait dans ses bagages des sculptures, des peintures certes, mais aussi des échantillons des meilleurs vins italiens. Dès lors, la renommée des vins d'Italie devait s'étendre au-delà des frontières et grandir de siècle en siècle.

*terra
del sole
terra del vino*

Italvine
547 L - \$4.90 - 750 ml

Chianti Classico Riserva Bertolli

Produit d'un savant coupage de trois cépages (Sangiovese, Canaiolo et Malvoisie) récoltés seulement dans quelques vignobles entre Florence et Sienne, le Chianti Classico est l'un des meilleurs vins d'Italie. Parfaitement équilibré, corsé et bouqueté c'est l'un des fleurons de la Toscane. Il s'améliore avec l'âge et rehausse les viandes et les fromages.

Italvine
548 B - \$3.35 - 750 ml

Chianti D.O.C. Bertolli

Depuis trois mille ans, la Toscane est la terre privilégiée de la viniculture. Les collines et les petites montagnes historiques des environs de Florence produisent le Chianti, vin rouge célèbre dans le monde entier. Servi chambré, il a assez de corps et de subtilité pour accompagner toutes les viandes.

Distilleries Schenley du Canada
Limitée
635 C - \$4.25 - 720 ml

Valpolicella - Bolla

Avec sa robe rouge rubis, ce vin sec, plein d'éclat et de lumière, provient de la Vénétie, l'un des berceaux de la civilisation. Dans la région de Verone, la tradition vinicole remonte à la nuit des temps. Le Valpolicella, avec son parfum caractéristique, frais et délicat peut être bu avec toutes les viandes, rouges ou blanches.

Les Distilleries Dumont
545 C - \$3.10 - 720 ml

Frascati - Vinitalia

Jupiter lui-même aurait, dit-on, goûté aux raisins des collines romaines. Le Frascati trouve dans les collines du Latium son arôme particulier et sa robe jaune dorée; la terre volcanique lui donne un goût riche et franc. Savoureux, le Frascati est le compagnon idéal des poissons et viandes blanches.

Le service fait toute la différence!

et c'est la base de notre succès.

C'est Technics

RECEPTEUR SA-80
Récepteur FM-AM-FM stéréo avec commandes pour enceintes acoustiques principales et à distance. L'amplificateur offre une puissance continue de 15 watts eff. min. par canal, deux canaux en circuit sous 8 ohms, de 40 Hz à 20 kHz avec distorsion harmonique totale n'excédant pas 0,3%.

TOURNE-DISQUES SL-19
Tourne-disques semi-automatique à entraînement par courroie avec servomoteur c.c.

**ENCEINTES
ACOUSTIQUES
SB-240**
à 2 voies de type réflex
Puissance adaptable de 50
watts et très grande efficacité.

seulement **\$599**

DE BONIS VINS DE TRADITION MIS EN BOUTEILLE EN ITALIE

**ATELIER
ELECTRONIQUES**

3256, rue Grande-Allée,
Saint-Hubert, Québec
678-3430

**BROSSEAU
INC.**

31, rue Evangéline,
Granby, Québec
378-0139

CHARGEX
VISA

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE

le référendum

La démarche du gouvernement du Québec d'ici le référendum

M. René Lévesque a prononcé mardi à l'Assemblée nationale un discours où il a exprimé la position de son gouvernement sur la démarche qu'il entend suivre d'ici le référendum. LA PRESSE en publie aujourd'hui le texte intégral.

BIENTÔT, nous aurons la première occasion de notre histoire de fixer nous-mêmes, entre Québécois, la direction politique que nous voulons prendre à l'avenir.

L'échéance n'est pas pour demain, mais elle approche tout de même à grands pas. Juste avant l'ajournement d'été, la loi qui établit les mécanismes de la consultation populaire a finalement été adoptée. Etant donné, par ailleurs, l'engagement que nous avons pris de tenir le référendum avant nos prochaines élections, une phase nouvelle s'ouvre maintenant au cours de laquelle il nous faudra définir et détailler le contenu de l'option qui en fera l'objet. Et pour commencer, le temps est venu d'en évoquer à nouveau et d'en réaffirmer les éléments essentiels.

C'est avec sérénité et d'avance avec fierté que nous le faisons, car nous sommes sûrs que le Québec ne ratifiera pas cette occasion historique de s'assurer la plénitude de la liberté comme aussi de la sécurité collective.

Ce qui ne signifie pas, cependant, que nous sous-estimons les difficultés d'une telle étape, ni les appréhensions qu'elle peut susciter dans bien des esprits. Il est normal, en effet, que bon nombre de gens se sentent encore hésitants, incertains, et qu'ils redoutent les changements que produira une telle décision. Sans compter les efforts de ceux pour qui l'avenir comme le passé ne saurait être que minoritaire et dépendant, il est naturellement malaisé pour une société autant que pour chacun de nous d'avoir ainsi à réorienter son existence. C'est pourtant le genre de moment, à la fois privilégié et toujours un peu angoissant, qui se présente infailliblement à tous les peuples le long du chemin. Et ceux qui ont alors assez de matu-

rité et de confiance en soi pour relever le défi de façon positive, quels que soient les problèmes qui continueront à surgir par la suite, ne regrettent jamais d'avoir pris le tournant.

Telle doit être, et telle sera aussi notre décision, car c'est tout le sens de notre histoire et la continuité de notre évolution qui nous y conduisent.

La maturité

Cet aboutissement logique que nous proposons s'appelle, comme chacun le sait, la souveraineté-association. Si nous avons choisi, dès le départ, ce nom composé, c'est pour bien marquer le double objectif de notre démarche constitutionnelle. Il n'est pas question, dans notre esprit, d'obtenir d'abord la souveraineté, puis de négocier l'association par la suite. Nous ne voulons pas briser, mais bien transformer radicalement, notre union avec le reste du Canada, afin que, dorénavant, nos relations se poursuivent sur la base d'une égalité pleine et entière. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurrence, après que les Québécois nous en auront donné le mandat par voie de référendum.

Puisque ces deux notions de souveraineté et d'association se complètent, il nous faut donc préciser ce que nous entendons par l'une et par l'autre, avec ce trait d'union que nous mettons entre les deux.

La souveraineté, c'est très simplement, très normalement, pour nous comme pour les autres peuples, le fait d'accéder à la pleine responsabilité nationale. Nous y venons plus tardivement que la plupart des autres. Mais si nombreux qu'aient été les accidents de parcours et laborieux le cheminement, jamais nous n'avons cessé d'aspirer obstinément à être un jour maîtres chez nous. Des lointains débuts coloniaux jusqu'à ce demi-Etat que nous a consenti le régime fédéral, nous avons tendu constamment à nous débarrasser des pouvoirs qui pesaient sur nous de l'extérieur. Ayant acquis au siècle dernier la souveraineté partielle d'une province, nous en avons sans cesse réclamé l'élargissement. Comme en témoi-

gnent, sans exception, les positions de tous ceux qui, depuis des décennies, se sont succédé à la direction du Québec, pour administrer cette souveraineté tronquée, en ayant si souvent à la défendre contre les empiètements. Ce qui, soit dit en passant, est également ce que nous faisons de notre mieux, à notre tour, tant que nous sommes encore dans le régime actuel. Mais en sachant aussi que, pour mettre fin une bonne fois à l'écartèlement des esprits, à la division coûteuse de nos énergies et de nos ressources, il est indispensable de le remplacer.

Pour ce faire, il faut rapatrier chez nous le pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts. La souveraineté, voilà précisément ce qu'elle implique. Comme les autres, le Québec sera souverain quand son assemblée nationale sera le seul parlement qui puisse légiférer sur son territoire, et que les Québécois n'aient d'autres taxes à payer que celles qu'ils auront eux-mêmes décidé de s'imposer. Pour la première fois, nos instruments politiques ainsi que les principaux moyens financiers et économiques de la collectivité seront regroupés au même endroit, en un seul centre de décision entièrement à notre service.

Le Québec et le Canada

Mais cette légitime affirmation d'un peuple, l'évolution du monde nous enseigne qu'elle n'exclut pas du tout les mises en commun qui sont mutuellement avantageuses. L'interdépendance étroite des nations contemporaines, le volume de leurs échanges, la facilité de leurs communications, les poussent naturellement à s'associer dans maints domaines afin de favoriser un développement conjoint. Cela est d'autant plus vrai dans notre cas, que nous partageons depuis deux siècles avec nos amis du reste du Canada un espace économique commun et qu'une foule de nos activités sont fortement intégrées et complémentaires.

Nous voulons donc conserver intact cet espace économique canadien, avantageux pour nous comme pour les autres, avec la liberté de circulation aussi com-

plète que possible des produits, des capitaux et des personnes. Concrètement, cela signifie, par exemple, qu'il n'est pas question d'établir de douanes ni d'exiger de passeport entre le Québec et le reste du Canada.

Et comme complément logique à la conservation et au bon fonctionnement des marchés que nous partageons, nous sommes également d'avis qu'il nous faut assurer en commun le maintien de la monnaie actuelle. En négociant de bonne foi, on devrait parvenir à pouvoir confier la gestion de la devise et des politiques monétaires à une banque centrale conjointe. Là encore, c'est pour protéger l'espace économique existant et maintenir la facilité des échanges commerciaux que nous croyons opportun d'adopter cette position.

C'est d'ailleurs dans ce même esprit de renouveau et de continuité à la fois, et en donnant à la notion d'interdépendance tout son contenu de solidarité collective, que le Québec devra aussi prendre sa place dans les alliances nord-américaine et nord-atlantique, afin de contribuer, si modestement que ce soit, à la sécurité d'ensemble des démocraties occidentales.

Et voilà pourquoi, depuis le début, nous évoquons la souveraineté et l'association comme deux objectifs complémentaires et pas du tout contradictoires, qui vont dans le sens de notre histoire et qui correspondent aussi, mieux que toute autre formule, à l'évolution des peuples. En s'inscrivant dans ces grands courants politiques et économiques qui parcourent le monde, les Québécois auront même la chance de contribuer, avec les Canadiens, au progrès de cette formule d'avenir en définissant leur propre modèle de souveraineté-association.

Chose certaine, en tout cas, on ne voit rien d'autre à l'horizon qui soit susceptible de briser le cercle vicieux dans lequel sont enfermés deux peuples distincts, que tout appellerait pourtant à se mieux comprendre et à se respecter. Et à mesure que l'on s'aperçoit que notre option n'est nullement inspirée par l'hostilité, que bien au contraire elle vise à nous sortir les uns et les autres d'une impasse que le régime actuel est absolument incapable

de résoudre, peu à peu des esprits qui étaient d'abord réfractaires commencent à s'ouvrir, la discussion s'amorce et même des tenants officiels du fédéralisme se voient désormais contraints d'en tenir compte, sur le mode négatif bien sûr, mais c'est déjà en quelque sorte l'hommage que l'impuissance rend à la fécondité politique.

La marche à suivre

Telle est la mise au point que le gouvernement tenait à faire, au moment où l'on peut dire que le vrai débat va s'engager sur la solution qu'il entend proposer éventuellement à cette assemblée, puis au peuple québécois, et enfin, quand nous en aurons le mandat référendaire, au Canada, afin de substituer aux liens constitutionnels défectueux, un accord permanent, mais souple et capable de s'adapter en cours de route à toutes les évolutions requises.

Les réflexions que nous nous sommes imposées au cours des derniers mois nous incitent également, avant de terminer, à fournir les précisions suivantes sur le cheminement qui nous mènera jusqu'à l'objectif.

D'abord le gouvernement continuera de rendre publiques les études techniques qu'il a fait préparer sur certains aspects du fédéralisme actuel, sur les formules d'association qui existent un peu partout dans le monde et sur les échanges économiques entre le Québec, les autres provinces et divers pays. Une étude sur le rôle de la Cour suprême dans le partage fédéral-provincial des compétences paraîtra ces jours-ci. Une autre suivra bientôt, justement sur les types d'association économique déjà expérimentées en Europe et ailleurs.

D'ici quelques mois, le gouvernement s'engage aussi à publier un document plus élaboré sur la souveraineté-association. Cet exposé contiendra une description plus détaillée des éléments qui nous paraissent essentiels au bon fonctionnement de la formule, aussi bien en ce qui concerne les pouvoirs exclusifs du Québec qu'en ce qui a trait à ceux qui peuvent être exercés en commun. On évoquera aussi diverses possibilités quant à la forme définitive du projet d'association: les mises en commun addition-

nelles qu'on pourrait envisager, la nature des organismes qui veilleront au bon fonctionnement de l'ensemble, etc. Avec les études d'arrière-plan qui l'auront précédé, cet exposé gouvernemental sera l'amorce d'une période d'intense réflexion nationale, d'échange et de dialogue entre le gouvernement, les partis politiques et la population en général.

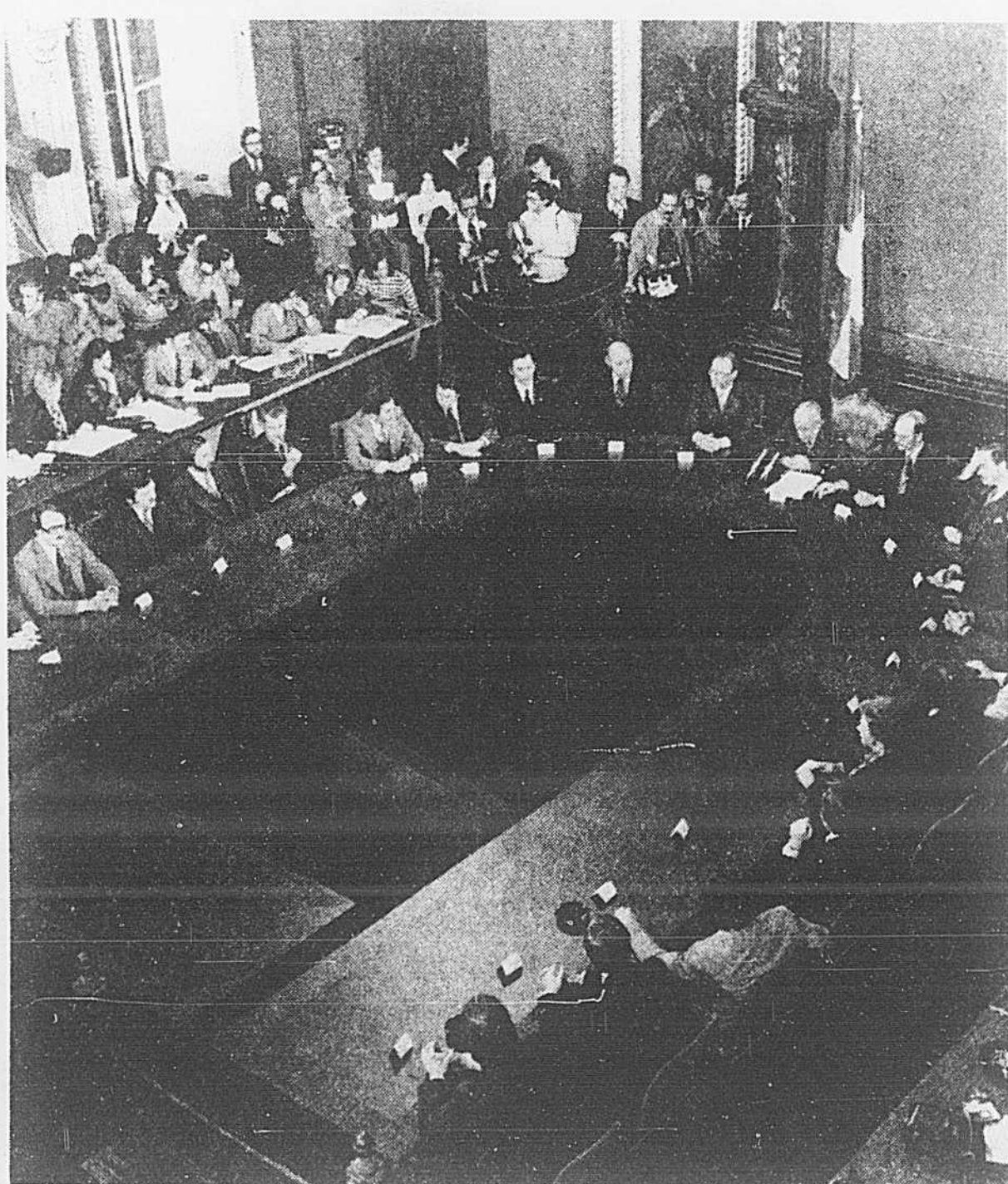
C'en est qu'à la suite de cette période de consultation que le gouvernement saisira l'assemblée nationale d'une question définitive qu'il demandera de soumettre à la population par voie de référendum. Il va de soi que cette question sera claire et précise, et qu'elle portera sur l'ensemble de l'option qui aura été définie collectivement et qui devra, par la suite, être négociée avec le reste du Canada.

Cette démarche s'étalera dans le temps, mais pour se terminer avant la fin du présent mandat du gouvernement. Son déroulement s'ajustera cependant à la conjoncture, et il n'est pas question de fixer à l'avance des dates précises pour chacune des étapes. Le gouvernement verra toutefois à ce que la discussion puisse se poursuivre dans les meilleures conditions possibles, sans que l'on puisse confondre les enjeux et sans brusquer personne. De cette façon, les Québécois pourront songer à leur avenir en toute sérénité et en toute connaissance de cause, dans un climat propice à une décision parfaitement démocratique.

Les nombreuses formules constitutionnelles sous lesquelles nous avons vécu depuis 370 ans nous ont toutes été plus ou moins imposées de l'extérieur et jamais elles n'ont été ratifiées librement par l'ensemble des Québécois. Mais cette fois-ci, enfin, il en ira autrement. C'est pourquoi je fais appel, en terminant, à tous les groupes, à tous les partis politiques, y compris le nôtre, pour que la période de réflexion qui s'amorce soit le moins partisane possible, qu'elle rejoigne tous les citoyens et qu'elle devienne vraiment leur affaire. C'est de cette façon seulement que l'on peut être assuré que la décision historique que nous prendrons ensuite servira véritablement les intérêts du Québec d'aujourd'hui comme des générations à venir.



Ce gouvernement qui fut élu en novembre 1976 sous le signe de la souveraineté-association.



Lévesque tente de camoufler la séparation politique

par Ingrid SAUMART

« Dans le projet péquiste, une chose est claire par-dessus toutes les autres. Une seule chose est, de fait, véritablement claire. C'est l'ampleur du projet de souveraineté qui équivaut à toutes fins utiles à la séparation politique pure et simple. »

Profitant d'une conférence de presse convoquée pour lancer la campagne de financement du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan a répondu à la tentative de définition de souveraineté-association rendue publique mardi par le premier ministre Lévesque.

Pour le leader libéral, le fait que l'on veuille faire de l'Assemblée nationale du Québec « le seul parlement qui puisse légiférer sur son territoire » implique:

- qu'il n'y aurait plus de parlement fédéral canadien, de gouvernement fédéral canadien, de lois fédérales canadiennes, de services gouvernementaux fédéraux, de symboles fédéraux canadiens en ce qui touche le Québec;
- qu'il n'y aurait plus de présence québécoise, ni de représentation québécoise au parlement fédéral et dans les organismes fédéraux canadiens;
- qu'il n'y aurait plus de défense et de politique étrangère canadiennes en ce qui concerne le Québec;
- qu'il n'y aurait plus de territoire commun à tous les Canadiens et que les Québécois renonceraient à leurs titres de copropriétaires et de premiers bénéficiaires des immenses richesses naturelles du Canada;
- qu'il n'y aurait plus de programmes de pérennité, de mise en



M. Claude Ryan

commun des surplus des provinces plus riches au profit des provinces moins favorisées par la géographie, la démographie ou la conjoncture économique ou historique.

Appeler les choses par leur nom

Une fois ces faits établis, M. Ryan comprend mal que le premier ministre n'aime pas que l'on accole le mot « séparation » à ce projet et réclame que l'on appelle enfin les choses par leur nom. « Le PQ veut séparer politiquement le Québec du pays dont il fait partie depuis plus d'un siècle, de dire M. Ryan. Si le projet péquiste devait se réaliser, le Québec serait appelé à se

séparer du Canada. Voilà la vérité toute simple, évidente, que l'on aurait mauvaise grâce à camoufler. »

Sur le sujet de l'association économique, M. Ryan met sérieusement en doute ses chances de réussite se basant en cela sur des déclarations des premiers ministres des provinces de l'Ouest qui ont à maintes et maintes reprises déclaré qu'une association économique avec un Québec séparé ne l'intéressait aucunement.

M. Ryan affirme également que les Québécois ne veulent ni l'indépendance, ni la séparation politique du Québec. Et il accuse le premier ministre de « jeter de la poudre aux yeux des Québécois puisqu'il semble évident que le Québec ne saurait en même temps et sous le même rapport faire partie de la fédération et cesser d'en faire partie ».

Pour le leader libéral il n'y a pas trente-six moyens disponibles. Ou bien le Québec décide de demeurer dans la confédération et toute discussion du projet d'association économique est inutile ou bien le Québec décide de quitter la confédération canadienne et à ce moment-là, il doit assumer le risque que le projet d'association économique ne s'avère une chimère coûteuse.

En conclusion, le Parti libéral du Québec et son chef, M. Claude Ryan croient qu'au lieu de chercher à faire sauter le fédéralisme canadien, il est beaucoup plus judicieux et pratique de chercher à l'améliorer et à le modifier de manière à le rendre plus conforme à des réalités nouvelles qui ont surgi tant au Québec que dans d'autres parties du Canada. Telle est la voie qu'a choisie le Parti libéral du Québec. Telle est la voie du réalisme et de la véritable continuité historique.

Campagne de financement

D'autre part, le PLQ a entrepris officiellement depuis quelques mois et officiellement depuis hier, sa campagne de financement et de recrutement. L'objectif de cette campagne vise à recueillir \$1,250,000 d'ici un mois. Cette campagne qui est présidée par le député de l'Acadie, ma-

dame Thérèse Lavoie-Roux se fera sous le thème « Faut être prêt ». L'argent recueilli servira à financer les opérations de la permanence

de Montréal, la campagne du non au référendum et une partie des frais des prochaines élections générales. On veut également profiter de la

mobilitation des militants pour porter le nombre de membres du parti de 100,000 à 150,000. Les grands objectifs de cette campagne, selon mada-

me Lavoie-Roux, sont d'assurer le respect des libertés individuelles et de maintenir le Québec à l'intérieur d'un système fédéral renouvelé.

— Ryan

FACE à FACE
Introduction pour gens sans attaches
Brochure disponible
1117 av. St-Jacques, Suite 420
Sur rendez-vous
288-5253 ou 659-2248
Montréal, Toronto, Hamilton, New York

LL'AMOUR DU SON...

\$299.99 (ou moins)

Lloyd's Stéréo Studio à 8 pistes enregistrement

Quelles caractéristiques fantastiques pour vous —

- Système de 2 haut-parleurs à récupération de basses fréquences avec grilles avant transparentes.
- 1 — Haut parleur de 8" dans chaque enceinte. Dimensions du cabinet: 21 1/2" H x 12" L x 7 1/2" P.
- Complet avec deux micros et couvercle poussière.
- Changeur de disque "BSR" incorporé, à pointe diamant et levier à réparation, pression de la pointe réglable, couvercle total.
- Récepteur sensible AM/FM/FM Stéréo.
- Cadran éclairé, curseur et indicateur FM Stéréo.
- Commandes rotatives pour syntonisation, volume, balance, grave et aigue.
- Électrophone/magnétophone à 8 pistes avec commandes à bouton-poussoir pour arrêt automatique, avance rapide, enregistrement, arrêt, répétition, remise en marche et sélection de programme.
- Vu-mètres et commandes du niveau d'enregistrement pour résultats professionnels dans les enregistrements provenant de tourne-disques, radios, ou avec microphones "en direct" inclus.
- Compteur de syntonisation illuminé, précis.
- Filtre fréq. H/B et bouton-poussoir pour la compensation de l'intensité du son.
- Prises pour 4 haut-parleurs, auxiliaires pour entrée/sortie du courant, écouteurs, microphones.

Modèle QI-9740-083



Hâtez-vous pour entendre... quelle aubaine vous attend dès maintenant chez votre concessionnaire!

Les disques et cassettes de l'illustration ne sont pas inclus.

Support assorti \$44.99 (ou moins)
Modèle YT 7000
Avec cabinet à compartiments

Certificats d'épargne fixes

9 1/2%

3 ans

Minimum \$500.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
Parce que!



QUEST

Demon Ltée Prestige
1360 Notre-Dame
Lachine, Qué.

Corrivaux Inc.
3415 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Qué.

Doug Arnold TV
1905 Wellington
Pointe-St-Charles, Qué.

Magic Touch TV
5343 ch. Queen Mary
Montréal, Qué.

Korona Jewellery
O. Jean Talon
Montréal, Qué.

Jas A. Ogilvy
1307 rue Ste-Catherine o.
Montréal, Qué.

Brossier Fairview
Centre commercial Fairview
Pointe-Claire, Qué.

F. W. Woolworth
881 rue Ste-Catherine o.
Montréal, Qué.

Metro Camera
Centre commercial Dorval
Dorval, Qué.

Union Electric
5320 Royalmount
Montréal, Qué.

Montréal Stéréo
4327 rue Wellington
Verdun, Qué.

Communication Décarie
5708 Décarie
Montréal, Qué.

Montréal Stéréo
900 Grignon
Carrefour du Nord
St-Jérôme, Qué.

Montréal Stéréo
2125 Laurentien
Galerias St-Laurent
Montréal, Qué.

Central Distributors
350 Des Erables
Ville-St-Pierre, Qué.

Edwards Electric
5356 o., rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

Commercial Radio Supplies Ltd.
8145 Devonshire
Montréal, Qué.

Payette Radio Ltd.
730 o., rue St-Jacques
Montréal, Qué.

Capitol Furniture
391 o., rue Ste-Catherine
Montréal, Qué.

V.D. Tapes
189 Rockland
Montréal, Qué.

D.C. T.V.
271 St-Jacques
Ville St-Pierre, Qué.

Centre de Stéréo St-Paul
5952 Anger
Montréal, Qué.

Charlebois TV
101, 6e Avenue
Lachine, Qué.

Kolosos TV
5549 Monkland
Montréal, Qué.

Morphy TV
4520 Av. du Parc
Montréal, Qué.

Mosel Sales
5623 Ferrier
Montréal, Qué.

Sound Shack
8018 Champlain
Place Lasalle
Lasalle, Qué.

F. W. Woolworth
4041 Wellington
Verdun, Qué.

Simpsons
977 o., rue Ste-Catherine
Montréal, Qué.

Cameo Imports
3556 rue St-Laurent
Montréal, Qué.

Pascal
Centre commercial Normandie
2670 De Salaberry,
Montréal, Qué.

950 Ch. Herron, Dorval, Qué.
Centre commercial Fairview
6728 Route Transcanadienne
Pointe-Claire, Qué.

Zellers

En vente dans tous les
magasins Zellers

BANLIEUE

Centre du C.B.
3512 Dagenais
Fabreville, Qué.

Donny Music
901 Boul. Labelle
Centre commercial St-Martin
Chomedey, Laval, Qué.

Audio Sonore Reg's
3025 - 18e rue
Laval ouest, Qué.

Rauer TV
9545 o., boul. Gouin
Pierrefonds, Qué.

Sound Shack
Centre Châteauguay
Châteauguay, Qué.

Pascal
473 boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.

Pascal
Le Carrefour Laval
3055 Boul. Le Carrefour
Laval, Qué.

Simpson
Carrefour Laval
3045 Carrefour Laval
Laval, Qué.

Simpson
Centre commercial Fairview
6790 Transcanadienne
Pointe-Claire, Qué.

Alpa Stéréo T.V. Inc.
7250 boul. Taschereau
Brossard, Qué.

John's Place
920 E. boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué.

Plaza Audio Centre
7090 St-Hubert
Montréal, Qué.

Mount Royal Electronics
1577 est. Avenue Mont-Royal
Montréal, Qué.

Mount Royal Electronics
3707 est. rue Ontario
Montréal, Qué.

Pascal

Centre commercial Boulevard
4250 est. Jean-Talon
Montréal, Qué.

Pascal
Centre commercial
Place Versailles
7505 est. rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

Simpson
7895 Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Qué.

EN DEHORS DE LA
REGION MONTREALAISE
Distributeur de l'est
154 rue Principale
Granby, Qué.

Tel-Audio Inc.
29 St-Pierre
St-Constant, Qué.

Ethier et Frères, «Prestige»
St-Basile, Qué.

Henri Grégoire et Fils
162 Châteauguay
Huntingdon, Qué.

Belair Musique
Centre commercial Rive-Nord
Repentigny, Qué.

Salon du Meuble
79 St-Laurent
Beauharnois, Qué.

Anbaines Chez Sam
653 St-Pierre
Terrebonne, Qué.

Eugène Lemieux et Fils
Quincaillerie Ro-na
St-Michel Naapierville, Qué.

Khanata Industries
R.R. 138 (B.P. 138)
Caughnawaga, Qué.

Rock Dumouchel
4 Mgr Langlois
Huntingdon, Qué.

A. H. Desner Ltée (Ro-na)
18-20 Nicholson
Valleyfield, Qué.

Ameublement Dorion
127 Hardwood
Dorion, Qué.

Ameublement Rigaud
Lalonde et Villeneuve TV
Rigaud, Qué.

M.C. Beauséjour et Frères
Quincaillerie Ro-na
St-Michel-des-Saints, Qué.

Shoner Cie Ltée
Quincaillerie Ro-na
Pierreville, Qué.

Télérama
2194 Marie-Victorin
Varennes, Qué.

Magasin d'Épargne
20 rue Augusta
Sorel, Qué.

Ameublement Claude Perreault
127 boul. Laurier
Beloeil, Qué.

Meubles Noel Vincent (Prestige)
St-Jean-Baptiste
Comté de Rouville, Qué.

Les Entreprises Denis Grenier
et Mario Dupuis
17 Georges, Sorel, Qué.

Montville T.V.
29 Seignurial
St-Basile, Qué.

Roland Paquette Inc.
(L'Épargne)
St-Thérèse, Qué.

Gobeille et Brouillette
(Prestige)
St-Hyacinthe, Qué.

Atelier Audio-Vision
St-Isidore
Laprairie, Qué.

Jacques Denis Inc. «Prestige»
L'Annonciation, Qué.

Jacques Lefebvre Inc. «Prestige»
Buckingham, Qué.

Simpson
800 Boul. des Promenades
St-Basile, Qué.

Ameublement Hénault
300 St-Charles
Dorion, Qué.

Bouchard Caméras et variétés
Centre d'achat Maisonneuve
2949 est. rue Sherbrooke
Montréal, Québec.

Le texte intégral du discours du Trône

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral du discours du Trône inaugurant hier à Ottawa la quatrième session de la trentième législature:

Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des communes.

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session de la trentième législature du Canada.

Au cours de l'été qui vient de se terminer, Sa Majesté la reine est venue au pays visiter les provinces de Terre-Neuve et de Saskatchewan et inaugurer les Jeux du Commonwealth. C'est avec joie qu'elle s'est associée à tous les Canadiens pour saluer le travail admirable des milliers de volontaires qui ont contribué au succès de ces Jeux et se réjouir des exploits absolument remarquables de nos athlètes devant les foules d'Edmonton.

Au surplus, le duc d'Edimbourg a visité la Colombie-Britannique où son Altesse royale a assisté aux cérémonies marquant le deuxième centenaire des voyages du capitaine Cook sur la Côte du Pacifique.

De notre côté, nous nous sommes rendus en visite officielle auprès du roi et de la reine d'Espagne qui se sont montrés des hôtes des plus accueillants. A travers nous, c'est à toute la population canadienne que l'Espagne a ainsi témoigné son estime et son amitié.

Comme notre mission s'achève bientôt, nous voulons profiter de l'occasion pour remercier tous les parlementaires et tous les Canadiens des innombrables marques de respect et d'affection qu'ils nous ont témoignées tout au long de ces années.

Nous voulons aussi dire à tous notre amour du Canada. Un grand pays ne se bâtit pas sans difficulté, mais de le voir grandir et se fortifier malgré tous les obstacles a été pour nous une source de joie et de réconfort. Notre foi en l'avenir du Canada demeure plus forte que jamais.

1. Une action urgente s'impose

Le Parlement entreprend aujourd'hui une nouvelle session qui s'emploiera à répondre avec vigueur aux deux besoins les plus pressants du Canada soit le renforcement de notre économie et le renouvellement de notre fédération.

Ces deux urgences inséparables ne sont d'ailleurs que l'envers et l'endroit d'un seul et même objectif: renforcer le Canada en consolidant son unité; unifier le Canada en renforçant son économie.

Rarement dans notre histoire, l'envergure de la tâche à accomplir, la force de notre volonté collective et l'immensité de nos chances se sont-elles conjuguées pour créer un moment aussi riche de promesses. Si nous le laissons passer, il ne s'en présentera sans doute pas un autre de sitôt.

Voilà pourquoi vous devez vous mettre à la tâche de toute urgence.

A cette raison s'ajoutent les attentes légitimes de tous les Canadiens en ces temps difficiles. Ils comptent sur leurs représentants élus pour répondre avec sagesse, détermination et diligence à leurs besoins les plus pressants.

On vous demandera donc de concentrer vos efforts sur les domaines prioritaires de l'économie et du renouvellement de la fédération.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement a préparé, au cours des derniers mois, un plan d'action détaillé. L'objectif de ce plan est d'accroître la confiance des gens dans la santé et les possibilités fondamentales de notre économie et de consolider les liens qui nous unissent tous en une seule entité canadienne.

2. Historique de la politique économique du Gouvernement

Les mesures économiques annoncées par le gouvernement au mois d'août intensifieront la lutte contre le chômage et l'inflation.

Ces mesures restreindront encore davantage les dépenses publiques, stimuleront la croissance économique et offriront une aide accrue à ceux qui sont dans le besoin. Elles concrétisent en cela les engagements pris par le Gouvernement lorsqu'il publia, en 1976, «La voie à suivre». Plusieurs de ces engagements ont d'ailleurs été endossés par les premiers ministres du pays lors de leur conférence de février dernier.

Les premiers ministres ont convenu, entre autres, d'aider le secteur privé à prendre la tête du mouvement de relance économique. Ils se sont également entendus sur d'importants objectifs économiques à moyen terme.

En juillet dernier, le Canada a pris part au Sommet de Bonn. Lors de cette Conférence, les di-

rigeants des sept principaux pays du monde occidental ont mis au point une stratégie de coopération pour combattre l'inflation, le chômage et la stagnation économique.

Le Canada s'est engagé lors de ce Sommet à faire sa part pour aider l'économie canadienne et l'économie mondiale à retrouver toute leur vigueur. Aussitôt après la Conférence cet engagement s'est concrétisé par l'annonce de tout un ensemble de politiques.

Ces politiques exigent une action décidée sur deux fronts à la fois. Il faut, en premier lieu, réduire davantage le taux de croissance des dépenses fédérales.

Il faut, en second lieu, réduire à l'essentiel ou éliminer un certain nombre de programmes valables mais moins urgents, afin de libérer les sommes nécessaires à la poursuite sérieuse des objectifs prioritaires du Gouvernement. Ces objectifs sont de stimuler l'expansion industrielle de redonner du travail à plus de Canadiens et de mieux protéger contre les effets de l'inflation les citoyens les moins aptes à se défendre par eux-mêmes.

3. Réduction des dépenses

Arrêtons-nous un instant à la première de ces obligations celle de réduire les dépenses publiques. Pour que le pays progresse dans sa lutte contre l'inflation, le Gouvernement croit qu'il est absolument essentiel que les Canadiens s'imposent des restrictions en matière de prix et de salaires. Mais le Gouvernement

doit des modifications à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique pour faire en sorte que les salaires payés dans la Fonction publique s'ajustent à ceux du secteur privé, sans les devancer.

On vous demandera aussi d'adopter une loi visant à faire du ministère des Postes une société de la Couronne afin de rendre le service postal plus efficace et plus réceptif aux besoins du public.

Comme une large part du budget fédéral est consacrée à des paiements de transfert aux provinces, aucun programme de restriction vraiment ambitieux ne saurait atteindre son but sans le concours des gouvernements provinciaux. Le Gouvernement a l'intention, pour sa part, de négocier des réductions qui causeront un minimum d'ennuis aux gouvernements des provinces.

Vous serez invités à étudier des modifications à la Loi nationale sur l'habitation et à la Loi sur l'assurance-chômage, ainsi que d'autres mesures destinées à assurer la mise en vigueur du programme de restriction des dépenses publiques.

4. Réaffectation des fonds aux besoins les plus pressants

La seconde tâche importante qui s'impose est de transférer à des objectifs plus pressants, comme l'expansion industrielle, la création d'emplois et une aide accrue aux gens dans le besoin, les fonds alloués présentement à des besoins moins urgents.

Consacrer des fonds supplé-

mentaires à ces objectifs prioritaires, dans le cadre des restrictions budgétaires, est une entreprise pénible et des plus difficiles. Des programmes valables qui répondent à des besoins réels doivent être supprimés pour libérer les fonds nécessaires à la satisfaction de besoins plus pressants.

En supprimant des programmes de presque tous les ministères, le Gouvernement entend réaffecter un milliard de dollars à des programmes de développement économique et social.

Les dernières propositions du Gouvernement, dans le domaine de l'expansion économique, viennent s'ajouter aux mesures qu'il a prises antérieurement pour favoriser la création d'emplois, stimuler la croissance du secteur privé et encourager l'innovation industrielle. Ces mesures comprennent la réduction de la taxe de vente, en collaboration avec les provinces, et l'encouragement de l'exploitation pétrolière non conventionnelle, annoncés dans le budget du mois d'avril. Elles englobent aussi les dispositions annoncées en juin et en juillet pour encourager l'économie de l'énergie et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables, stimuler la recherche et le développement et venir en aide à la petite entreprise.

Le Gouvernement se propose maintenant de consacrer des sommes supplémentaires pour favoriser l'expansion industrielle en 1979-1980.

L'objectif premier est de créer un climat économique propice à la relance du secteur privé, en particulier dans le domaine des industries de haute technicité du développement régional et de l'expansion des exportations. On apportera une aide supplémentaire aux industries du tourisme, des richesses naturelles et de la construction navale.

En éliminant les chevauchements entre programmes fédé-

raux et provinciaux et en simplifiant les systèmes de rapports et de réglementation, on devrait à la longue réduire sensiblement l'intervention excessive de l'Etat dans l'économie.

Une aide accrue aux principaux projets d'investissements dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et du transport constitue un aspect important des nouvelles priorités du Gouvernement en matière d'expansion industrielle.

L'objectif principal de la stratégie de l'emploi du Gouvernement est d'encourager la création d'emplois permanents dans le secteur privé, en insistant particulièrement sur la formation et le placement des jeunes Canadiens.

Au cours de la nouvelle session, le Gouvernement augmentera son aide en vue de former un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.

Le Gouvernement se propose aussi de modifier sensiblement le régime d'assurance-chômage, les changements proposés entraîneraient une réduction considérable des coûts de ce programme. Leur objectif est de minimiser les effets négatifs que le programme peut avoir sur l'incitation au travail et la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les changements proposés resserreraient les conditions d'admissibilité au régime et permettraient aussi d'utiliser à des fins plus productives les fonds de l'assurance-chômage. Ces fonds serviraient en partie à financer un programme plus ambitieux de formation et d'expérience professionnelle pour les jeunes. Vous serez appelés à

approuver des modifications à la Loi sur les allocations familiales, à la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Comme autre mesure anti-inflationniste, le Gouvernement a récemment réduit de trois cents le gallon la taxe d'accise spéciale sur l'essence. En outre, des négociations sont en cours avec le gouvernement de l'Alberta en vue de reporter à plus tard l'augmentation de un dollar le baril de pétrole, prévue pour le 1er janvier.

5. Renouvellement de la fédération

De toute évidence, le mieux-être économique n'assurera pas, à lui seul, l'unité du pays. Un renouveau de la fédération canadienne est tout aussi indispensable. Fort de cette conviction, le Gouvernement publiait en juin dernier, dans un document intitulé «Le temps d'agir», ses propositions de renouvellement de la fédération. Au cours du même mois, il saisissait en outre le Parlement du projet de loi sur la réforme constitutionnelle. Ce bill a été soumis à un comité mixte spécial pour lancer un vaste débat public sur la réforme constitutionnelle.

Dans sa publication «Le temps d'agir», le Gouvernement endossait quatre principes fondamentaux de renouveau: la primauté des citoyens et de leurs libertés, le respect intégral des droits des autochtones, l'épanouissement total des deux principales communautés linguistiques du Canada et la mise en valeur de la diversité de nos cultures. Il prévoyait l'expansion économique régionale et la poursuite de l'in-

tegration économique, de sorte que tous les citoyens du Canada puissent profiter plus équitablement des richesses du pays. Enfin, il reconnaissait l'interdépendance des deux ordres de gouvernement et insistait sur le besoin de définir clairement leurs rôles respectifs dans une Constitution renouvelée.

Dans son document «Le temps d'agir», le Gouvernement soulignait la nécessité d'harmoniser les relations fédérales-provinciales et d'améliorer l'efficacité des consultations intergouvernementales. Les autres objectifs exposés dans ce document sont d'assurer la liberté d'action de chaque gouvernement pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités et de lui fournir les moyens de mieux rendre compte de ses actes devant le Parlement et l'électorat. On y insiste aussi sur la nécessité d'aider la contribution à mieux comprendre les mécanismes intergouvernementaux et de rendre les services plus efficaces et moins coûteux en éliminant le double-emploi.

En conséquence, le Gouvernement a proposé aux provinces d'entreprendre une action conjointe, le plus tôt possible, pour clarifier les rôles de chacun et éliminer le double-emploi. Les premiers ministres ont bien accueilli cette proposition. On examinera la meilleure façon d'amorcer cette importante entreprise à la conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu à la fin du mois.

Le Gouvernement n'a posé que deux exigences fondamentales au renouveau constitutionnel. La nouvelle Constitution devra prévoir que le Canada demeure une véritable fédération et elle devra contenir une charte des droits et libertés, y compris les droits linguistiques. Le gouvernement a exprimé le vif désir de voir bientôt le pays s'engager sur la voie du changement afin que l'incertitude soit dissipée et l'unité ren-

forcée. Le Gouvernement estime surtout essentiel que des progrès importants et manifestes se réalisent avant que les Québécois ne soient appelés par leur gouvernement provincial à se prononcer, par référendum, sur leur avenir.

Parce qu'il s'est glissé certains malentendus au sujet de deux aspects importants du renouvellement de la Constitution, le Gouvernement désire clarifier sa position une fois de plus. Tout d'abord, en ce qui concerne le rôle de la reine et celui du Gouverneur général, le Gouvernement estimait et estime toujours que la nouvelle Constitution devrait décrire la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Il a été heureux de constater que les premiers ministres provinciaux se sont montrés du même avis, lors de leur réunion à Regina. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec les provinces pour veiller à ce que le texte du projet de loi constitutionnel respecte cette intention. Le Gouvernement n'entend pas modifier ou diminuer de quelque façon que ce soit le rôle de Sa Majesté.

En second lieu, le Gouvernement reconnaît que la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue un élément essentiel du renouvellement de la Constitution.

Le Gouvernement est disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences en même temps que la question des institutions et des droits. Il est prêt à conférer le même caractère urgent et prioritaire à chacune de ces questions. On entamera des discussions en ce sens lors de la réunion des premiers ministres qui se tiendra à la fin du mois.

Le Gouvernement estime néanmoins que les questions concernant les institutions et les droits pourront se régler plus rapidement que celle du partage des pouvoirs et qu'il n'y a pas lieu de retarder les mesures qui peuvent être prises pour régler ces premières questions si un débat plus étendu est nécessaire pour régler le problème de la répartition des compétences.

Les audiences publiques du Groupe de travail sur l'unité canadienne ont donné à la population une excellente occasion d'exposer ses idées et d'en discuter. Voilà pourquoi le Gouvernement s'attend à ce que le rapport de ce Groupe de travail apporte une précieuse contribution au renouvellement de la fédération.

Au cours de la présente session, le Gouvernement saisira le Parlement d'une version révisée du projet de loi constitutionnel. Parce que l'avenir du Canada est en jeu, le Gouvernement est convaincu que des progrès tangibles seront réalisés au cours de cette session, si toutes les parties font montre de souplesse et de bonne volonté.

Notre fédération ne sera vraiment renouvelée et le pays n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'une procédure d'amendement donnera finalement aux Canadiens pleins pouvoirs sur leur Constitution. Avec la collaboration des provinces, le Gouvernement tentera une nouvelle fois de s'attaquer à cette question lors de la nouvelle session.

6. Responsabilité sociale et accès à l'information gouvernementale

Le Gouvernement réaffirme sa conviction qu'un renouveau de confiance en ce pays ne sera possible que si la population canadienne est engagée et informée.

Il a donc l'intention de poursuivre ses consultations avec les divers groupes de pression du milieu des affaires et du monde syndical, ainsi qu'avec les autres paliers de gouvernement.

Vous serez appelés à examiner des propositions destinées à accroître l'accès du public à l'information gouvernementale.

Pour favoriser plus d'ouverture et d'efficacité au sein du Gouvernement, on vous présentera une proposition prévoyant, dans le cas de certains programmes importants, l'examen par le Parlement de l'évaluation qu'en fait le Gouvernement.

Vous serez invités à étudier un projet de loi portant sur la création d'un poste d'ombudsman au palier fédéral.

Vous serez aussi appelés à étudier d'autres projets de loi.

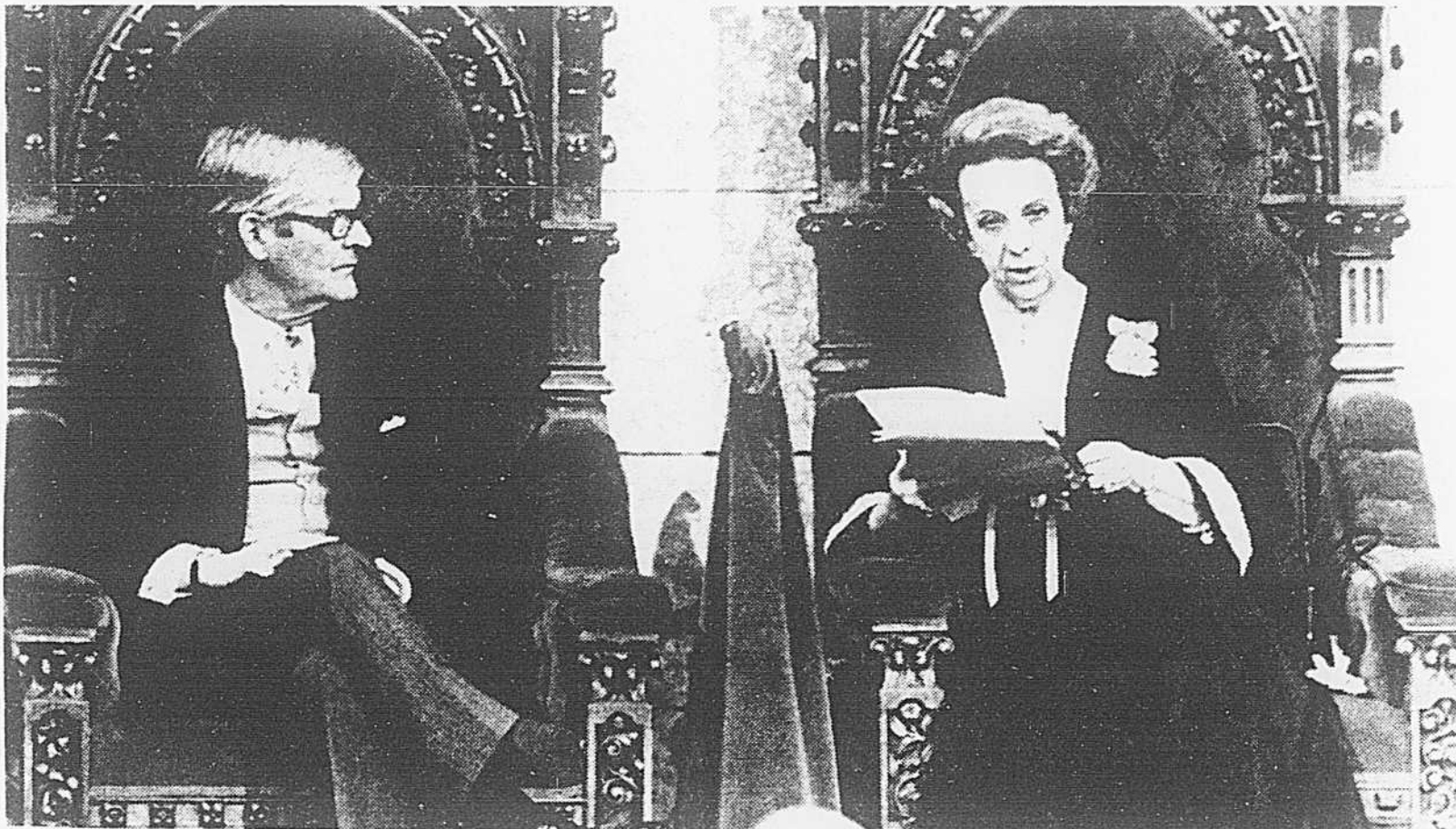
Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.



La femme du gouverneur général, Mme Jules Léger, a lu une partie du discours du Trône hier lors de la reprise parlementaire à Ottawa.

photo UPI



Le ministre des Finances, Jean Chrétien, (au premier plan) s'est retrouvé en compagnie du chef du Parti conservateur, Joe Clark, et du leader néo-démocrate Ed Broadbent, à son arrivée au Sénat pour la lecture du discours du Trône. Les deux chefs ont par la suite violemment critiqué l'allocation de M. et Mme Léger.

Discours du Trône: rien de nouveau

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau s'en tiendra à ses politiques économiques et constitutionnelles déjà connues d'ici les élections générales du printemps prochain, si on en juge d'après le discours du Trône qui inaugurerait hier la 4e session de la 30e législature du Parlement fédéral.

Préparé par le Premier ministre et lu par le gouverneur général, le discours a en effet apporté peu d'éléments nouveaux, se contentant de rappeler les programmes d'amendement à la constitution et de relance de l'économie respectivement annoncés par le gouvernement.

Selon Ottawa, les deux besoins les plus pressants du Canada demeurent ainsi la consolidation de son unité et le renforcement de son économie. Ces deux «urgences» sont d'ailleurs inséparables, a dit M. Léger dans son allocution, lue en grande partie par son épouse Gabrielle.

Incidentement, le prochain discours du Trône pourrait être prononcé par un nouveau gouverneur général, puisque la mission de M. Léger prendra fin en janvier prochain et qu'on ne s'attend pas à ce qu'il sollicite une prolongation de son mandat.

Priorité à l'économie

Plus de la moitié des 3,500 mots du discours d'hier portaient sur la situation économique du Canada et faisaient surtout référence aux mesures de restriction budgétaire et de relance de l'économie annoncées par le premier ministre Trudeau le premier août dernier.

Ces mesures visent à «réduire sensiblement l'intervention excessive de l'Etat dans l'économie», afin de favoriser une expansion plus vigoureuse du secteur privé. De plus, l'Etat s'engage à devenir plus efficace, en faisant fructifier davantage chaque dollar dépensé.

Pour ce faire, les députés seront invités à adopter des modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique, ainsi que faire en sorte que les salaires des employés de l'Etat s'ajustent sur ceux consentis dans le secteur privé.

Le Parlement sera également appelé à voter une loi transformant le ministère des Postes en société de la Couronne et à modifier des lois régissant l'habitation, l'assurance-chômage, les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse et l'impôt sur le revenu.

Avec les sommes ainsi dégagées, le gouvernement souhaite utiliser l'expansion industrielle, mieux protéger certaines catégories de citoyens contre l'inflation, de même que redonner du travail à plus de Canadiens en créant notamment une nouvelle compagnie des jeunes travailleurs.

Gardez la reine

Par ailleurs, le gouvernement Trudeau entend réaliser des progrès «importants et manifestes» sur le plan constitutionnel, et ce avant que les Québécois ne soient appelés à décider de leur avenir lors du référendum. Les modifications proposées ont été révélées en juin dernier dans un document intitulé «Le Temps d'agir», puis précisées quelques semaines plus tard dans le projet de loi C-60.

Le gouvernement saisira le Parlement d'une version révisée de ce projet de loi au cours de la présente session, laquelle insistera sur la nécessité de doter le Canada d'une procédure d'amendements à la constitution.

On entend aussi s'attaquer au problème de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces et à l'élimination du double emploi qui en résulte souvent, deux questions qui seront discutées à la fin du mois à Ottawa, à l'occasion de la conférence constitutionnelle du premier ministre.

Le discours du Trône déclare également que «le gouvernement n'entend pas modifier ou diminuer de quelque façon que ce soit le rôle de Sa Majesté», une question vivement débattue au Canada anglais. Le chef conservateur Joe Clark écrit d'ailleurs au premier ministre Trudeau hier matin, lui demandant de référer la chose à la Cour suprême.

Enfin, les députés seront invités à étudier un projet de loi portant sur la création d'un poste d'ombudsman fédéral, une proposition qui hante les couloirs du parlement depuis le début des années soixante (60).

Réaction défavorable

L'étude du discours du Trône débute dès aujourd'hui aux Communes, alors que les différents partis auront huit jours pour prendre position face aux mesures qu'il soumet.

Les chefs des deux principaux partis d'opposition ont toutefois réagi dès hier, se déclarant très déçus par ce «tissu d'insignifiances».

Selon le leader conservateur Joe Clark, le discours n'apporte rien de neuf et ne justifie pas le retard du gouvernement Trudeau à déclencher des élections. «C'est une collection de généralités à un moment où il importe avant tout de créer des emplois et de réduire l'inflation», de commenter le chef tory.

De son côté, le chef du NPD, Ed Broadbent, a demandé au gouvernement d'annuler le débat sur le discours du Trône pour permettre au Parlement de s'occuper immédiatement des problèmes économiques. «Il n'y a rien de nouveau dans ce discours: c'est tout simplement la politique de Joe Clark volée par le gouvernement libéral», de conclure M. Broadbent.

Enfin, le porte-parole créditiste Adrien Lambert s'est félicité de ce que le gouvernement mette l'accent sur l'économie et la constitution, deux priorités selon lui.

Restrictions à l'assurance-chômage Cullen finit par plier devant les provinces

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. Bud Cullen, a plié aux demandes des provinces, hier, et a finalement adouci la deuxième partie du programme fédéral de restrictions concernant le système d'assurance-chômage.

Les responsables ont expliqué que ces mesures seront implantées par l'entremise du cabinet, plutôt que par une législation, étant ainsi plus facile à retirer si elles s'avéraient impropres.

La clause en cause hausserait les gains minimums assurables à 20 heures par semaine et vise surtout les personnes qui travaillent peu d'heures mais à un salaire très élevé.

La veille, face aux protestations des députés libéraux d'arrière-banc des Maritimes, Cullen avait promis d'adoucir certaines mesures, notamment celles qui exigeaient plus d'heures



M. Bud Cullen

de travail pour les personnes à leur deuxième demande de prestations dans la même année.

Le ministre a ensuite déclaré

avoir accepté de former un groupe de travail fédéral-provincial pour évaluer l'impact des changements apportés à l'assurance-chômage sur les coûts du bien-être au niveau provincial.

Cullen a toutefois refusé la demande des provinces de retarder cette législation jusqu'à ce que le groupe de travail rédige un rapport final et que les deux niveaux de gouvernement puissent en prendre connaissance. Le projet doit être introduit devant le Parlement d'ici trois semaines au plus tard.

Parlant au nom des 10 provinces, le ministre du Travail de la Colombie-Britannique, M. Allan Williams, a expliqué qu'aucune des provinces n'était satisfaite du fait que l'argent ainsi récupéré par ces nouvelles normes soit relancé dans la création de nouveaux emplois, tel que promis par Ottawa.

Le PQ de Joliette-Montcalm loge une plainte contre le PLQ

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois du comté de Joliette-Montcalm a demandé hier au président des élections de faire enquête sur «le travail partisan» auquel se seraient livrés les recenseurs nommés par le Parti libéral dans ce district électoral.

La demande d'enquête a été formulée par le conseiller juridique du PQ de Joliette-Montcalm, M. Michel Varin, auprès du président général des élections, M. Pierre-F. Côté, et auprès du président des élections du comté, M. Gérard Martin. Ce dernier est l'ancien député libéral du comté de 1962 à 1966.

Les faits allégués par le Parti québécois font état d'une directive adressée aux recenseurs

nommés par le Parti libéral, directive qui serait «illégitime».

La directive est signée par la vice-présidente libérale, Mme Eveline Préville, et demande aux recenseurs de dresser une liste de dix sympathisants libéraux dans chaque bureau de scrutin.

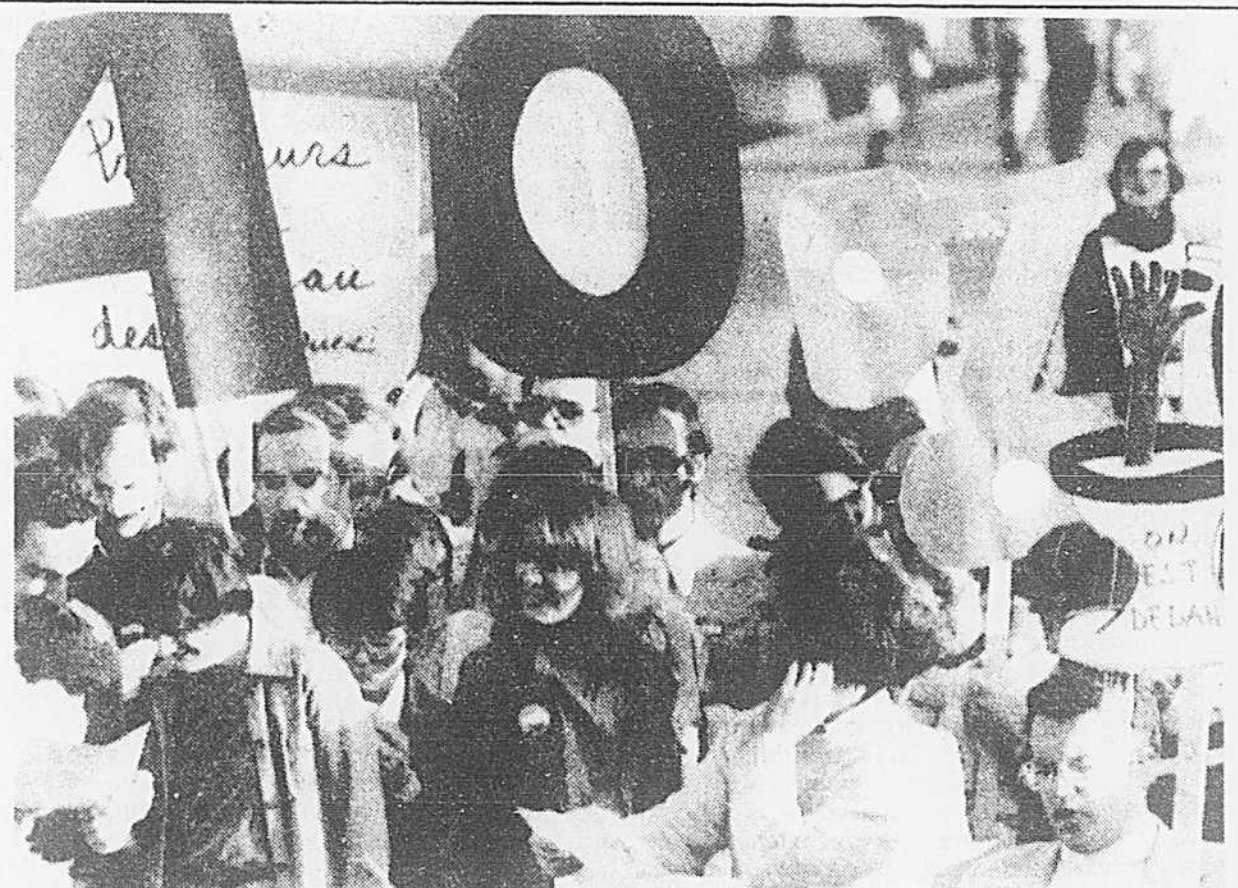
Selon le Parti québécois, cette directive va à l'encontre de l'article 52 de la loi électorale qui oblige les recenseurs à exécuter leur fonction «fidèlement, sans partialité, crainte, faveur ni affection».

«Comment une telle directive adressée à des recenseurs libéraux, choisis et appuyés par le Parti libéral, ne peut-elle pas rendre partial un tel recenseur?» demande le PQ de Joliette-

Montcalm. «Cette lettre fait que les recenseurs à qui elle a été adressée doivent accomplir un travail politique dans une tâche qui se veut dénuée de toute saveur politique», écrit l'avocat du Parti québécois, M. Varin.

Ce dernier signale que la situation est fort différente du présumé cas d'illégalité soulevé par le député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, puisque dans ce cas, les directives émises par le Parti québécois à ses recenseurs étaient en conformité avec la loi électorale.

M. Varin rappelle que la loi prévoit une amende variant de \$100 à \$500 pour toute personne reconnue coupable d'entrave au travail d'un recenseur.



Plus de 200 enseignants manifestent à Ottawa

OTTAWA (PC) — Quelque 200 enseignants des écoles de langue du gouvernement fédéral ont manifesté, hier, sur la colline parlementaire à Ottawa, afin de protester contre l'abolition de leurs postes à compter du 1er avril prochain.

Les enseignants sont victimes du programme de restrictions budgétaires imposé au mois d'août par le premier ministre Trudeau.

La Commission de la fonction publique qui administre le Bureau des langues a reçu l'ordre de réduire ses dépenses de l'ordre de \$12,5 millions, ce qui se traduit par l'abolition de 600 postes.

Comme les postes d'enseignants, de moniteurs ou d'employés de soutien n'étaient pas tous comblés, le Syndicat des employés de la commission de la

fonction publique estime que 477 de ses membres perdront leur emploi.

Les manifestants ont monté un spectacle intitulé «Vaudeville sur la colline» pour illustrer leur insatisfaction face au gouvernement Trudeau.

Un des manifestants, qui portait un masque à la ressemblance du premier ministre, a lu plusieurs déclarations faites par M. Trudeau au cours des années sur l'importance du programme de bilinguisme.

Seul le député créditiste d'Abitibi, M. Gérard Laprise a accepté de rencontrer les manifestants pour leur indiquer son appui et celui du Parti tout entier.

Pendant ce temps, les députés et ministres ainsi que leurs invités étaient réunis dans la salle des Chemins de fer au Parle-

ment pour fêter l'inauguration de la quatrième session du trentième Parlement.

M. André Bonin, président du Syndicat, a exhorté les enseignants à continuer de lutter pour conserver leur emploi en leur rappelant de voter pour le parti qui saura mieux défendre les intérêts des employés du bureau des langues.

Il a rappelé que le Congrès du travail du Canada a demandé à tous les travailleurs d'appuyer le Nouveau parti démocratique, mais a souligné qu'il était préférable d'appuyer un candidat qui saurait défendre la cause des enseignants.

La manifestation a duré plus d'une heure alors que des chants ont suivi le spectacle. Tout s'est déroulé dans l'ordre sous l'œil vigilant de plusieurs agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour réduire l'écart entre les secteurs public et privé

Parizeau veut mettre un frein aux hausses salariales des fonctionnaires

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC - S'il n'en tient qu'au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, la «fâcheuse tendance» à laisser croître la masse salariale des employés de l'Etat et du secteur parapublic de 15 à 20 pour cent par an est bel et bien terminée: les augmentations de salaire ne seront plus ce qu'elles étaient.

Et ce, non seulement parce que l'économie a évolué d'une façon telle que l'Etat ne peut «distribuer ce que l'on a perdu», mais surtout parce que le temps est venu de rétablir l'équilibre entre les revenus des employés du secteur public et ceux du secteur privé.

En adressant hier cet important avertissement aux 300,000 syndiqués du secteur public, par le truchement d'une conférence de presse, le ministre Parizeau s'est cependant refusé à dévoiler le contenu des offres salariales qui seront soumises probablement à compter de demain et au cours des jours qui suivront aux représentants des quelque 70,000 employés du secteur public dont les conventions collectives sont déjà échues.

Le ministre responsable de la coordination des négociations à titre de président du Conseil du

trésor a voulu respecter les exigences syndicales voulant que les offres soient d'abord faites aux tables de négociations. Sa déclaration «sur le cadre économique et financier des négociations salariales» n'en était pas moins révélatrice de la volonté du gouvernement de ralentir radicalement le taux de croissance de la masse salariale.

Dans sa déclaration, M. Parizeau est même allé jusqu'à dire qu'il avait envisagé un gel des salaires d'une durée d'un an pour tout le secteur public. Mais parce que certains auraient payé plus que d'autres, M. Parizeau dit avoir abandonné cette tentation: «Le gel était séduisant et pourtant inacceptable.»

M. Parizeau n'en a pas moins clairement indiqué l'intention du gouvernement de rétablir l'équilibre entre les revenus des secteurs public et privé. Une étude gouvernementale a confirmé, de dire M. Parizeau, la «constatation élémentaire» à laquelle la plupart des gens sont arrivés, à savoir que les employés du secteur public gagnent dans l'ensemble plus, et dans bien des cas beaucoup plus, que ceux du secteur privé, sans compter qu'ils bénéficient en outre d'une sécurité d'emploi absolue.



Le ministre Parizeau

«Chez les professionnels les mieux payés, les écarts atteignent jusqu'à 30 pour cent, ce qui, on en conviendra, est tout à fait déraisonnable», de faire observer M. Parizeau.

Le ministre a toutefois reconnu que d'autres groupes, en particulier les cols bleus, sont dans l'ensemble peu favorisés par rapport au secteur privé.

Mais, en définitive, M. Parizeau estime qu'il est temps de faire en sorte que les emplois des secteurs public et parapublic ne

soient éventuellement ni plus ni moins rémunérateurs que ceux du secteur privé.

L'indexation

M. Parizeau n'a pas dit de façon claire si son gouvernement entendait ne plus accorder aux syndiqués du secteur public la fameuse clause d'indexation des salaires au coût de la vie.

Mais il est évident que Québec remet en question, sinon la clause d'indexation elle-même, à tout le moins le «mode d'addition» sur la base duquel se font les négociations depuis quelques années et qui, partant de l'indexation, aboutissent à cette «fâcheuse tendance» à laisser croître la masse salariale de 15 à 20 pour cent par an.

Car, de dire le ministre, il ne peut plus être question de continuer à drainer par l'impôt l'augmentation du pouvoir d'achat des contribuables en expliquant à ces derniers que cela est dû au fait que «les salaires dans le secteur public et parapublic augmentent presque deux fois plus rapidement que la production nationale».

Si on a pu s'habituer depuis quelques années à voir des salaires du secteur public décrocher des hausses de 10 à 15 pour cent, la tendance récente, de se plaindre à faire remarquer M. Parizeau, est tout autre: les conventions ré-

cemment signées par différents gouvernements du Canada prévoient des augmentations variant plutôt de quatre à six pour cent.

Fait à noter, les statistiques distribuées à la presse par le ministre tendent également à établir que la quasi-totalité des conventions collectives signées par des gouvernements provinciaux au Canada ou par le gouvernement fédéral ne comporte pas de clause d'indexation.

Accès aux données budgétaires

Au-delà de cette position de base visant à démontrer aux syndicats la détermination du gouvernement à la veille de la prochaine ronde de négociations, le ministre Parizeau avait toutefois une consolation à offrir à la gent syndicale.

En effet, pour permettre aux syndicats de «négocier en toute connaissance de cause», le gouvernement s'engage à fournir aux centrales syndicales, aux syndicats indépendants, tout autant qu'à ses partenaires patronaux «tout renseignement de caractère budgétaire dont ils exprimeront le besoin».

Cette offre du gouvernement, qui répond à une demande syndicale plusieurs fois exprimée, est cependant assortie d'une importante limitation: «La seule contrainte, évidente, consistera à ne pas dévoiler à l'avance les renseignements ou les déclarations qui seraient partie intégrante du prochain discours sur le budget puis-que ainsi on violerait les privilèges de l'Assemblée nationale».

Réplique commune

Bien que le Front commun 1978-79 ne soit pas encore «officiellement» né, c'est ensemble que les trois grandes centrales CEQ-FITQ-CSN, qui représentent plus de 290,000 des quelque 300,000 employés de l'Etat dans les secteurs public et parapublic, répliqueront à M. Parizeau.

Hier soir, les dirigeants des trois centrales dans ce dossier étaient en réunion et c'est soit demain, soit lundi, qu'elles répondront au discours du ministre.

ÉBLOUISSANTE



Chrysler New Yorker 1979

Toute nouvelle Chrysler 1979. Un degré de perfection peu commun.

Vous avez bien fait d'attendre l'arrivée des nouveaux modèles Chrysler. Raffinés, élégants, remarquablement nouveaux à l'intérieur comme à l'extérieur, ils sont aussi plus économiques et plus rationnels grâce à de nouvelles dimensions.

Tout dans cette voiture reflète un degré de perfection peu commun, même les rétroviseurs extérieurs de conception toute nouvelle.

A l'intérieur, on y retrouve un confort exceptionnel et de nombreux raffinements, tels que verrous à commande élec-

trique, fenêtres en verre teinté et épaisse moquette à longs poils. Pour le confort des passagers, il y a autant d'espace à la tête et aux jambes que dans le modèle de l'an dernier. Pour faciliter la conduite, les commandes sont maintenant groupées sur la colonne de direction. Détail nouveau et intéressant: un léger carillon vous rappelle de boucler votre ceinture.

Sur la route, la nouvelle Chrysler répond avec fougue et précision. Là encore, silence et douceur de roulement démontrent la perfection Chrysler (c'est probable-

ment la voiture la plus silencieuse que Chrysler ait jamais fabriquée). Le vaste coffre de plus de 21 pi. cu. avec roue de secours "gain d'espace" vous sera d'une grande utilité lors des voyages.

Chrysler 1979, une voiture peu commune que vous pouvez personnaliser à votre gré grâce à de remarquables options: nouveau système de contrôle de température "toute saison" et radio stéréo à quatre haut-parleurs. Allez voir et essayez la nouvelle Chrysler 1979. Vous serez ébloui.



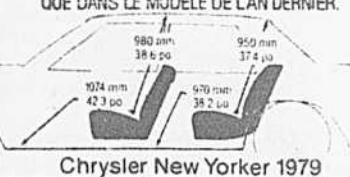
Chrysler Newport 1979

GARANTIE ANTI-CORROSION CHRYSLER

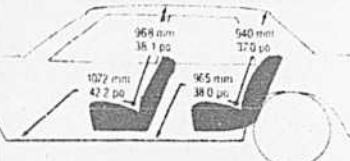
- CONTRE LES PERFORATIONS DUES À LA CORROSION
- VOITURES CHRYSLER CANADA 1979
- 36 MOIS
- SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
- KILOMÈTRE ILLIMITÉ
- LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER VOUS DONNERA TOUTES LES DÉTAILS



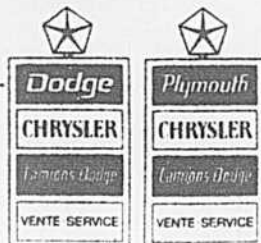
AUTANT D'ESPACE À LA TÊTE ET AUX JAMBES QUE DANS LE MODÈLE DE L'AN DERNIER.



Chrysler New Yorker 1979



Chrysler New Yorker 1978



Achat ou location
chez les concessionnaires
Dodge et Plymouth.

Venez voir la nouvelle gamme des produits Frigidaire

VENDEUR AUTORISÉ

Western
REFRIGERATION
2875 rue St-Joseph — Lachine

Ventes — Pièces
Service d'accessoires
637-2587



LE STUDIO DU SON

UN MAGASIN DIFFÉRENT
DEUX PLANCHERS ET
SIX SALONS D'ECOUTE

Un concept unique. Des salons d'écoute individuels, d'où vous pourrez écouter et choisir un système stéréo de haut rendement. Venez et écoutez du Mozart ou même du Georges Benson comme si vous étiez dans votre salon.

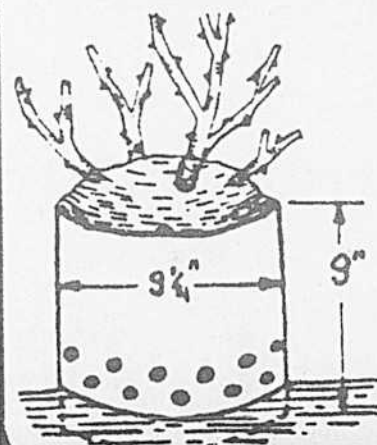
polkaudio

Les Polk Audio-Monitors sont le summum de la qualité dans les haut-parleurs. Ils ont été créés pour rencontrer les critères de qualité, performance, et haute distinction dans le domaine du son.

De \$190-\$350 chacun

6932 GUEST, RUE SHERBROOKE
TEL.: 487-4272 488-2426

PROTÉGEZ VOS ROSIERS POUR L'HIVER



COLLETS À ROSIERS
Servez-vous de protecteurs en plastique pour protéger vos rosiers en hiver. Enlevez-les le printemps suivant, aussitôt que les bourgeons des lilas commencent à ouvrir.

PRIX: 99¢
chacun
\$990 la douzaine



Le plus grand centre de jardinage au Québec

iw.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/4 au nord du pont de Cartierville
2e intersection à gauche)

332-3610

Lundi au samedi 8 h 30 à 5 heures
Vaste terrain de stationnement

Les postiers de Montréal en grève à minuit?

C'est à minuit que les postiers doivent se mettre en grève à Montréal, selon ce qu'a annoncé hier soir M. Marcel Perreault, président de la section locale des postiers.

On précise que le vote a été de 83,4 pour cent en faveur de cet arrêt de travail, tandis qu'ailleurs au Québec, un vote similaire aurait été pris dans la proportion de 85,6 pour cent.

Par ailleurs, des représentants syndicaux des 23.000 postiers du Canada ont dit s'attendre à ce que 80 pour cent des membres se prononcent en faveur de la grève, ce qui en ferait le mandat le plus fort jamais confié au Syndicat canadien des postiers.

Si la décision qui vient d'être prise à Montréal est imitée dans tout le pays, la grève générale pourrait être déclenchée dès lundi, les postiers de Toronto devant être les derniers à se prononcer, dimanche.

Le président des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a fait savoir qu'il avait recommandé aux membres de donner à leur exécutif syndical un mandat de grève. Selon lui, le ministère des Postes ne laisse pas d'autre choix aux postiers.

Entre-temps, les facteurs ont annoncé qu'ils avaient accepté une hausse de salaire de 10,2 pour cent sur un contrat de 18 mois avec le Conseil du Trésor.

D'autre part, un comité spécial du cabinet s'est réuni hier pour mettre au point la ligne de conduite du gouvernement dans ce conflit.

Assistait, entre autres, à la réunion, M. Bill Kelly, principal médiateur du ministère fédéral du Travail, qui a joué un rôle important dans le règlement récent d'un conflit avec l'Union des facteurs du Canada.

Le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, n'a pas fait de commentaire avant

d'entrer dans la salle de réunion. «Nous examinons toute la situation», a-t-il dit.

On s'attend à ce que tout le cabinet prenne connaissance aujourd'hui des recommandations du comité spécial.

M. Lamontagne a laissé entendre aux Communautés, mardi, que le gouvernement présenterait

une loi spéciale si les postiers ne restaient pas au travail. Mais le gouvernement veut d'abord négocier de nouveau.

Le syndicat s'est indigné hier quand des annonces ont commencé à paraître dans les journaux pour donner la version du ministère des Postes sur les négociations à ce jour. Les annonces, basées sur les

premières exigences du syndicat il y a 18 mois, soutiennent que ces exigences équivalent à \$11 de plus l'heure.

Les annonces avaient pour titre «A vous de juger». Elles coûtent, a dit M. Lamontagne mardi, un demi-cent à chaque contribuable.

En plus de MM. Lamontagne et Kelly, le comité spécial du cabi-

net hier se composait de M. André Ouellet, ministre du Travail par intérim; M. Otto Lang, ministre de la Justice et des Transports; Mme Iona Campagnolo, ministre du Sport amateur; M. Anthony Abbott, ministre des Petites entreprises; et M. Bud Cullen, ministre de la Main-d'œuvre.

Un conseil de concilia-

tion a échoué dans sa tâche de régler le différend. Les 23.000 trieurs du courrier et commis sont sans contrat depuis le 30 juin 1977 et sont sujets aux directives fédérales contre l'inflation.

M. Ed Broadbent, chef du NPD, a conseillé au gouvernement de confier les négociations à M. André Ouellet.

Tissage Macramé Tricot, etc.

Fournitures à prix tout à fait exceptionnels

Venez voir

LA TOISON D'AR
5770, rue De Jumanville

une rue au nord de
Sherbrooke pres de
Lacordaire
(metro Cadillac)
254-0777

TÉLÉ-PRÊT

DE MONTRÉAL:

281-3333

D'AILLEURS (sans frais):

1-800-361-0660



TÉLÉ-PRÊT

C'est la nouvelle solution: prêt simple, rapide, pratique.

Un simple coup de fil et, généralement en moins de 24 heures, votre argent vous attend à la succursale de votre choix. Télé-prêt, c'est tous prêts... tout près!

SERVICE:
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Le samedi: 9h à 17h

une innovation de la banque provinciale

Sears

CORRECTION:

Veillez prendre note que, dans notre annonce parue le mardi 10 octobre 1978, à la page C15, l'article no 4 aurait dû se lire «...Sertie de 3 diamants de poids total de 0.051 carat.»

Nous nous excusons de ce contretemps.

Simpsons-Sears Ltée

CORRECTION

A tous nos clients, dans notre annonce parue le 11 octobre, le prix du produit suivant aurait dû se lire comme suit:

Shortening végétal

Crisco

bte de 3 lb \$225

et non \$2.05

Nous regrettons cette erreur

STEINBERG

Michel Desrochers
vous offre la Russie

À RADIO



Paroles et musique des gens d'ici

VOIR TOUS LES
DÉTAILS DANS LE
MONTRÉAL-MATIN

en collaboration avec
VOYAGES MARCO POLO
et
EXOTIK TOURS

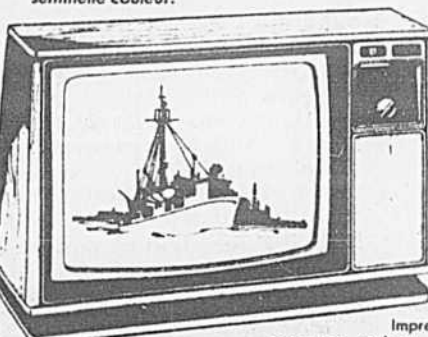
VOYAGES
Marco Polo
TOURS
exotik tours

SYSTEME 3

ZENITH

Conçu pour donner le télécouleur Zenith le plus fiable qui soit avec le meilleur rendement.

- L'image la plus nette qui soit... lampe-écran à triple mise au foyer.
- Télécouleur le plus fiable qui soit... châssis triple-plus.
- Contrôle l'image en couleur automatiquement... sentinelle couleur.



Modèle
Le Grieg
K-1960W

Impressionnant! De conception moderne et géniale. Meuble compact. Le meuble et le pied piédestal sont mis en valeur par un fin encadrement couleur aluminium brossé.

OFFERT À PRIX SPECIAL

SPEL CENTRE D'Audio SPÉCIALISÉ
Dumoulin T.V.
783, rue Mistral (angle 6250, rue Saint-Hubert)
388-4636, 388-4777
LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE

Douze ans

le premier âge d'or



Le Château d'Aujourd'hui fête ses douze ans. À cette occasion, nous vous offrons un grand choix de merveilleux meubles et accessoires à prix réduits jusqu'à 40%.

Fêtez avec nous ce 12e anniversaire

du 4 au 14 octobre en recherchant dans nos boutiques les étiquettes de la princesse du Château.



6370, rue St-Hubert, Montréal 6375, rue St-Hubert, Montréal 1125, boul. St-Martin, Laval Complexe Desjardins, Montréal
Tél: (514) 382-4710

LE TEST DES PARTIELLES



Le vote des agriculteurs florissants du «Jardin de la province» demeure imprévisible

par Fernand BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

ST-HYACINTHE — Les agriculteurs du comté de St-Hyacinthe se portent bien, merci! Et ce, en dépit du fait que depuis 1957 et presque sans interruption ils aient été représentés à Ottawa par un député de l'opposition, en l'occurrence un conservateur.

Installés dans leurs fermes sur un sol éminemment fertile, s'adonnant à des cultures qui apportent des revenus substantiels, notamment grâce à la proximité des grands marchés montréalais, ils sont devenus ce qu'on appelle communément des «gens à l'aise» et quelques-uns d'entre eux pourraient même, si la fortune continue de leur sourire, faire leur entrée au «club des millionnaires».

Production laitière, maraîchère, céréalière, élevage de bovins, de porcs, pomiculteurs, aviculteurs, toute la gamme du secteur agricole se retrouve dans ce comté dont la richesse du sol lui a valu le titre de «Jardin de la province».

Prenons le cas des fermes laitières que l'on retrouve principalement autour de Marieville, St-Jean-Baptiste et St-Denis. La production annuelle moyenne de lait naturel produit par ferme se chiffre entre 425,000 et 430,000 livres tandis que celle du lait industriel atteint 250,000 livres.

Les propriétaires de fermes maraîchères produisent toute la gamme de légumes que l'on retrouve étalés dans les grands marchés publics et leur production s'écoule localement ou dans la région métropolitaine sans aucune difficulté. Les affaires marchent comme on veut, disent-ils.

Et plus spécialement en ce qui a trait à la production de la betterave à sucre, la plus importante du genre au Québec. Il y a dans le comté plus de 5,000 acres consacrées à la culture de ce légume dont la production annuelle est de plus de 100,000 tonnes.

Prix à la tonne obtenu ces jours-ci par le producteur: \$24 et pour indiquer l'importance et l'intérêt de cette production, disons que le plus gros producteur de betterave à sucre du comté en a produit cette année quelque 20,000 tonnes. Faites le calcul: 20,000 tonnes à \$24, ça donne \$480,000. Pas si mal! Ces fermes betteravières sont situées en majorité à St-Damase, St-Thomas d'Aquin, Ste-Rosalie.

Autre culture intéressante et profitable, celle du maïs à grains (pour les porcs) et à ensilage (pour les bovins). On a qu'à se promener dans le secteur de St-Pie, St-Damase et Ste-Rosalie où l'immensité des champs de maïs démontre l'importance de cette culture dans la vie agricole du comté.

Dans le seul comté de St-Hyacinthe on compte plus de 600 éleveurs de porcs dont la plus forte proportion, abattue ou débitée, est exportée au Japon, le reste étant absorbé par le marché local, montréalais et américain.

La encore les affaires sont florissantes!

On voit donc ici que l'industrie agricole est en parfaite santé, d'autant plus que l'industrie agro-alimentaire est en voie de s'installer à demeure. Le plus éloquent exemple c'est l'arrivée de Catelli qui vient d'investir plus de \$5 millions, auxquels s'ajoute une subvention du MEER de \$1 million pour une usine de mise en conserve. Voilà un autre excellent débouché pour les producteurs maraîchers du comté.

Bien nantis, confortablement installés sur des fermes florissantes, vers quelle formation politique se tourneront les agriculteurs le 16 octobre? Quels arguments leur servira-t-on. L'un pour les convaincre de perpétuer la tradition conservatrice, l'autre pour les persuader qu'ils seraient encore mieux servis par un représentant libéral. MM. Gauvin du PC et Ostiguy du PLC n'ont plus que quelques jours pour vendre «leur salade».



La conversation avec le cultivateur au coin de la barrière peut sembler un cliché électoral des années quarante, mais pas à Saint-Hyacinthe, comté fertile dont l'agriculture est des plus modernes. Tous les candidats courtisent le vote rural, M. Marcel Ostiguy, du parti libéral, n'échappe pas à la règle.

Les étudiants ne se sentent pas impliqués

SAINT-HYACINTHE — Si les 1,639 étudiants du cégep Bourchemin, de Saint-Hyacinthe, sont, comme on le croit, représentatifs de la jeunesse maskoutaine habitée à voter, alors que les candidats Gauvin, du PC, et Ostiguy, du PLC, ne comptent pas sur eux pour les propulser vers la victoire!

«On n'a pas l'intention de boycotter cette élection. C'est tout simplement que ce scrutin fédéral nous laisse pour la plupart indifférents. Une élection à la commission scolaire nous intéresserait tout autant», déclare un des jeunes dirigeants de l'association des étudiants de ce cégep.

«Je serais étonné que plus de 20 p. cent de nos membres habilités à voter se rendent aux urnes le 16 octobre», ajoute-t-il.

Conservateurs et libéraux se rendent sans doute compte de cette apathie chez cette catégorie de jeunes. Sauf pour le ministre Jeanne Sauvé qui, accompagnée du jeune député de Rosemont, Claude-A. Lachance, allait récemment les rencontrer, pendant la pause du déjeuner, ni le libéral Marcel Ostiguy, ni le conservateur Charles-Auguste Gauvin n'a pris la peine d'aller solliciter leurs votes.

Les étudiants ne se plaignent nullement de ce manque de sollicitude à leur égard; ils se contentent simplement de la constater.

Apathie ou indifférence en élection fédérale, et partielle de surcroît, cette jeunesse étudiante maskoutaine réagit par ailleurs très positivement au cours de scrutins provinciaux. Si, dans Saint-Hyacinthe, son vote n'a pas réussi à empêcher la victoire de l'unioniste Fabien Rondeau, la population étudiante de la périphérie qui fréquente Bourchemin, mais appartient par résidence au comté voisin provincial de Verchères, a permis au péquiste Jean-Pierre Charbonneau d'aller siéger à l'Assemblée nationale.

Ces jeunes Maskoutains respectent certes l'attachement de leurs parents aux valeurs traditionnelles — leur conservatisme et, jusqu'à un certain point, leur chauvinisme — mais ils se disent tout à fait différents dans leur façon d'envisager l'avenir de la société.

Il leur refusent de se laisser imposer un mode de vie schématisé, renfermé sur lui-même; ils rejettent le concept rigide de «loi et ordre», veulent être consultés, participer aux décisions et dessiner eux-mêmes l'existence qui sera la leur.

En fait, ils sont — et insistent pour qu'on le dise — à l'image de la jeunesse québécoise.

par Pierre GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Dans York-Scarborough, en banlieue de Toronto, les libéraux ont joué aux conservateurs le même tour qu'ils se sont eux-mêmes fait jouer dans Rosedale: ils présentent comme candidat l'ancien maire de Scarborough, Paul Cosgrove, dont la popularité personnelle pourra être un facteur déterminant dans les résultats des élections partielles de lundi prochain. Comme, à l'inverse, l'ancien maire de Toronto, David Crombie, est en train de faire basculer Rosedale dans le camp conservateur.

C'est un atout majeur pour les libéraux dans la circonscription la

plus populeuse au Canada. Depuis le début de la campagne, les candidats conservateurs et néo-démocrates, Paul McCrossan et Yvan Jones, presque des inconnus au départ en comparaison de Cosgrove, se rendent compte de la difficulté de rejoindre efficacement près de 160,000 électeurs. Un organisateur conservateur l'a d'ailleurs reconnu en déclarant: «Comment diable voulez-vous faire campagne dans un tel comté? Il nous faudrait au moins six mois rien que pour faire savoir à tout le monde le nom de notre candidat!»

Les choses seront plus simples aux prochaines élections générales, alors que, selon la nouvelle carte électorale, le comté sera

divisé en trois nouvelles circonscriptions.

En attendant, les libéraux en profitent et entendent bien conserver à York-Scarborough sa réputation de comté-baromètre. Depuis sa création, en 1952, cette circonscription a en effet toujours envoyé à Ottawa un député du parti au pouvoir. Et la plupart des observateurs estiment que la tradition sera encore maintenue cette fois-ci. Les libéraux eux-mêmes, qui sont passablement nerveux en Ontario cette semaine, admettent qu'une défaite dans York-Scarborough serait perçue comme un échec retentissant pour tout le parti. «Si on perd ici et dans Parkdale, on est mieux d'être drôlement habiles au cours des six prochains mois, si on veut gagner les élections générales, a déclaré un organisateur libéral à LA PRESSE. Ce ne serait plus alors une simple querelle de ménage avec le gouvernement Trudeau, mais presque un avis de divorce!»

A ce propos, tout le monde ici, le candidat libéral en tête, reconnaît que les électeurs ont de sérieux motifs de frustration. «Le problème, a expliqué Paul Cosgrove à LA PRESSE, c'est que les gens ont tendance à tout mettre sur le dos du gouvernement fédéral. Chômage, inflation, chute du dollar, criminalité, etc. Ma campagne consiste donc à leur expliquer que les difficultés économiques ne sont pas propres au Canada et que, dans les circonstances, c'est encore le parti libéral qui est le mieux placé pour atténuer les mauvais effets d'une situation difficile dans la plupart des pays. Il reste encore beaucoup à faire, je le reconnais, et c'est pourquoi je veux aller à Ottawa pour activer un peu les choses.»

S'il est élu et s'il répète au parlement les propos qu'il tient dans le comté, Paul Cosgrove ne sera pas un député de tout repos pour le parti. A plusieurs reprises, en effet, on l'a entendu ici dénoncer avec vigueur certaines lacunes du gouvernement. Au point où des journalistes étonnés se disaient à celles de ses adversaires conservateur et néo-démocrate. Le gouvernement devrait de toute urgence, selon lui, diminuer les taxes, investir plus dans la création d'emplois et subventionner le transport urbain pour soulager le fardeau des municipalités.

«Je connais vos problèmes et leurs solutions, dit-il à ses électeurs, envoyez-moi à Ottawa et les choses vont changer. Je porterai votre message au gouvernement et, tant que libéral, je serai beaucoup mieux placé qu'un dé-

puté d'opposition pour me faire entendre.»

McCrossan

Si les conservateurs sont d'accord avec les griefs formulés par le libéral, ils s'estiment cependant mieux placés pour secouer le gouvernement. «Les libéraux sont tellement mal pris, a expliqué à LA PRESSE un partisan du conservateur McCrossan, qu'ils sont obligés d'emprunter notre plate-forme électorale pour tenter de sauver York-Scarborough. Mais que voulez-vous que Cosgrove puisse faire à Ottawa. A part Marc Lalonde, Trudeau n'écoute personne. Pas même ses principaux ministres. Alors, encore moins un obscur «backbencher» fraîchement arrivé de Toronto.» Il faudra cependant un grand nombre d'insatisfaits pour que le candidat de Joe Clark aille «porter le message» à Ottawa. En 1974, l'ancien ministre Robert Stanbury avait été élu par près de 47,500 votes, soit 6,000 de plus que pour le conservateur. Le NPD venait loin en arrière avec 11,500 voix.

NPD

Chez les néo-démocrates, on compte beaucoup sur deux facteurs pour conserver un certain optimisme: un profond sentiment d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement et le fait que le candidat conservateur ne soit pas assez connu pour vraiment en profiter. «Si le PC avait présenté un gros candidat, affirmait hier un militant qui faisait du porte à porte, il prenait le comté.»

Dans une circonscription de taille normale, le NPD serait dans une excellente position de départ avec une base de plus de 10,000 électeurs, presque tous concentrés dans le même secteur. De quoi faire rêver bien d'autres candidats du même parti ailleurs... En outre, un grand nombre d'entre eux sont demeurés de fervents militants qui s'emploient avec beaucoup d'énergie à canaliser vers Yvan Jones les votes de protestation envers le gouvernement. Plusieurs admettent que la tâche est énorme cette fois-ci, mais que leur travail portera ses fruits lors des prochaines élections générales dans un nouveau comté plus à leur mesure.

C'est dans cette perspective qu'il sera intéressant, lundi soir, d'analyser la position des trois partis. York-Scarborough aura probablement été jusqu'au bout, et pour la dernière fois dans ses limites actuelles, un comté-baromètre. Il sera aussi peut-être le signe avant-coureur de ce qui pourrait se passer ici dans trois comtés, lors du scrutin général de l'an prochain.



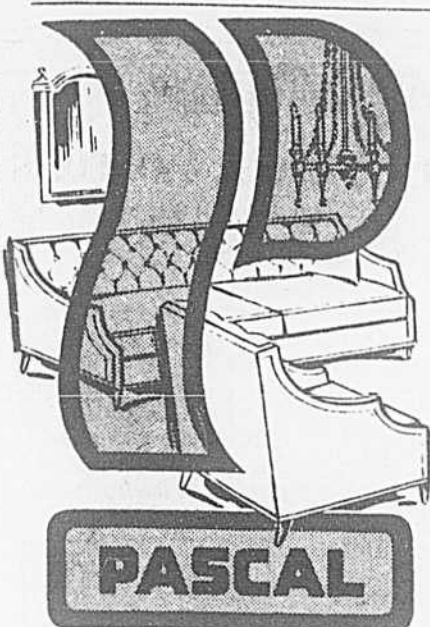
Trudeau toujours populaire...

Les rapports selon lesquels la «trudeau-phobie» aurait succédé à la «trudeau-manie» dans Toronto semblent démentis par cette photo prise en fin de semaine dernière. M. Trudeau qui accompagne le candidat libéral dans Toronto-Parkdale, M. Art Eggleton, est entouré d'une foule de supporters dont la majorité... est cependant encore trop jeune pour voter.

(photo CP)

"Une vie de saveur"

par

GENERAL ELECTRIC


Talisman Royale

 La haute distinction de
"General Electric"

A. Cuisinière à four autonettoyant J37BR

- Autonettoyage "Rapid Clean" exclusif à GE
- Éléments GE exclusifs, tôle Reflon
- Éléments garantis 5 ans, service compris
- Disponible en blanc, jaune-moisson et amande.

769⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

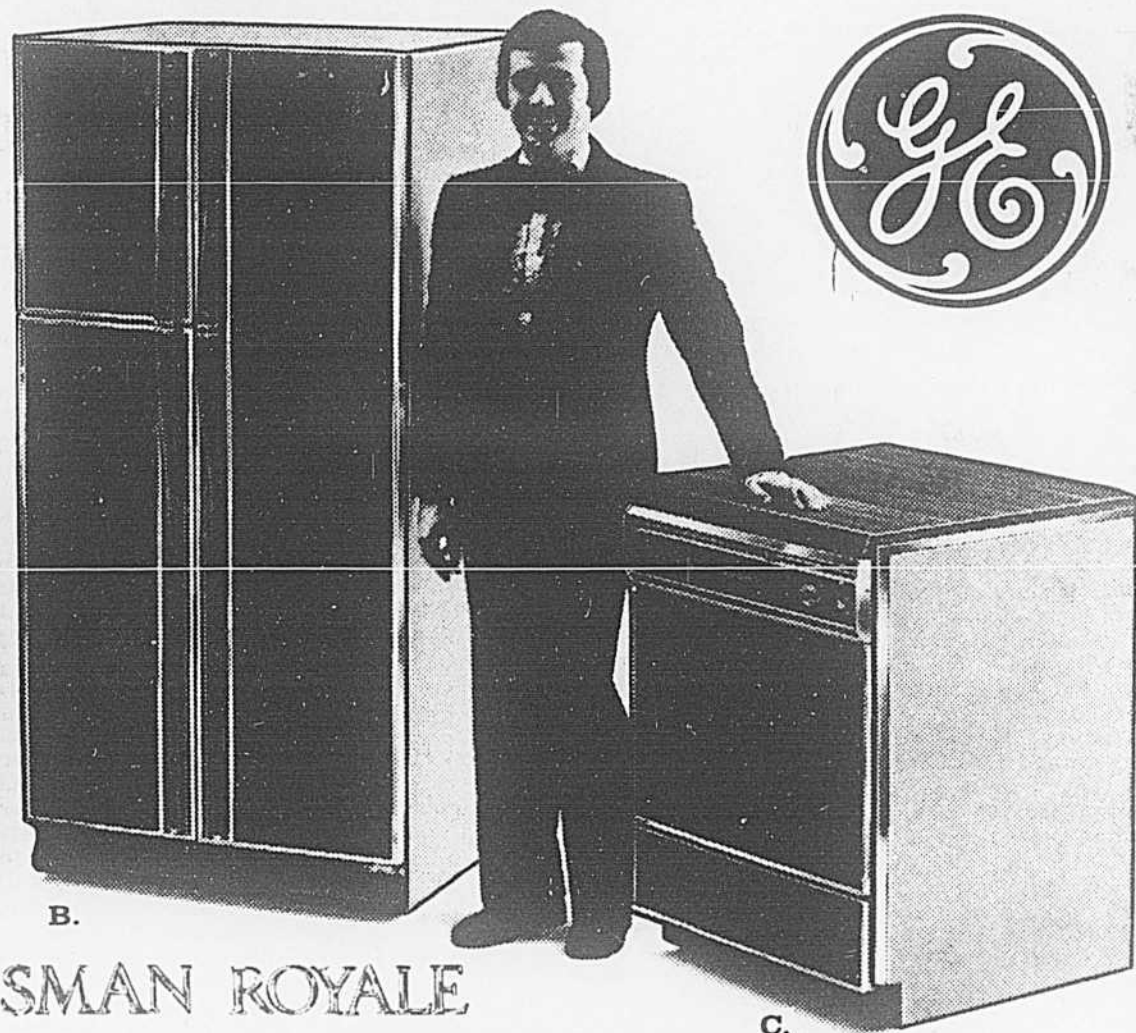
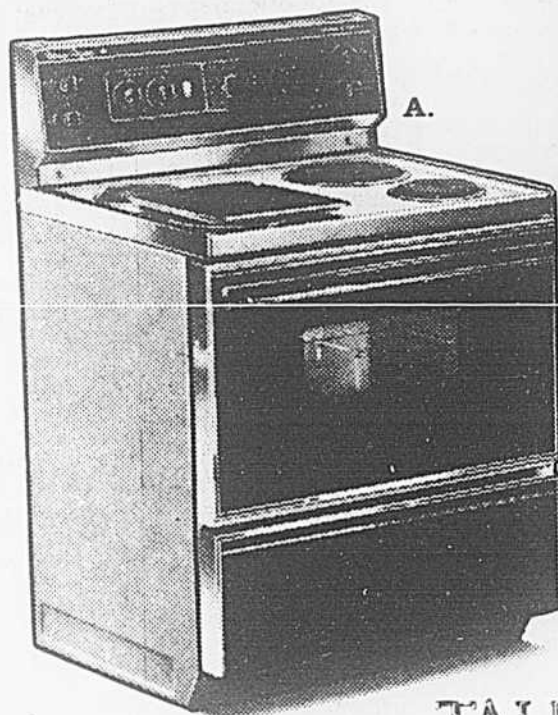
B. Réfrigérateur à compartiments juxtaposés L19BR

- Capacité 19.2 pieds cubes
- Clayettes coulissantes inclinables en porte-à-faux exclusives à GE
- Section étanche garantie 5 ans, service compris
- Disponible en blanc, jaune-moisson et amande.

1069⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

C. Lave-vaisselle adaptable SSC752

- Récupération de casseroles exclusif
- 8 cycles
- Éléments chauffants garantis 5 ans, service compris
- Disponible en blanc, jaune-moisson et amande.

629⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.


TALISMAN ROYALE

C.

Cuisinière «Contessa»

Modèle J34ER

- Tableau de commande en verre
- Tube fluorescent
- Minuterie automatique de four/compte-minutes
- Horloge à affichage numérique
- Commandes à réglages infinis de la chaleur
- Prises de courant: 1 normale, 1 chronométrée
- Éléments amovibles: 2 de 8 po, 2 de 6 po
- Système de cuisson «Mini-Grill»
- Hublot dans la porte de four
- Lèche-frite et grill en porcelaine
- Lampe avec couvercle
- Réflecteur pour éléments de grillage
- Poignée de porte sculptée simili-noyer
- Allumage automatique de la lampe du four
- Tiroir de rangement avec poignée enlâssée
- Teintes: blanc neige, blé mûr, amande. Largeur: 30 po (76 cm)

434⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

 Non illustré No J33QR
Cuisinière autonettoyante
Blanc seulement

499⁹⁵

Cuisinière autonettoyante

«Médallion»

Modèle J35AR

- Tableau de commande en verre
- Tube fluorescent
- Minuterie automatique du four/compte-minutes
- Horloge à affichage numérique
- Commandes à réglages infinis de la chaleur
- Prises de courant: 1 normale, 1 chronométrée
- Éléments amovibles: 2 de 8 po, 2 de 6 po
- Garniture protectrice
- Four autonettoyant «Rapid Clean»
- Système de cuisson «Mini-Grill»
- Tournebroche incorporé
- Réflecteur pour élément de grillage
- Lampe avec couvercle
- Lèche-frite et grill en porcelaine
- Porte du four en verre noir avec hublot
- Poignée de porte sculptée simili-noyer
- Tiroir de rangement avec garniture pleine largeur
- Teintes: blanc neige, blé mûr, amande. Largeur: 30 po (76 cm)

669⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Réfrigérateur «Médallion»

Modèle L17JAR

- Système sans givre
- Clayette pleine largeur
- 1 demi-clayette en porte-à-faux
- 2 demi-clayettes coulissantes en porte-à-faux
- Garde-viande transformable
- 3 bacs à légumes
- Garniture protectrice pleine largeur des portes
- Panneaux de portes en acrylique noire
- Poignées de portes sculptées simili-noyer avec garniture noire
- Roulettes
- Distributeur de boîtes de jus
- 4 tablettes en porte-à-faux dans la porte
- Garde-beurre réglable
- Butées de portes
- Teintes de la caisse: blanc neige, blé mûr, amande

729⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Réfrigérateur

«Contessa»

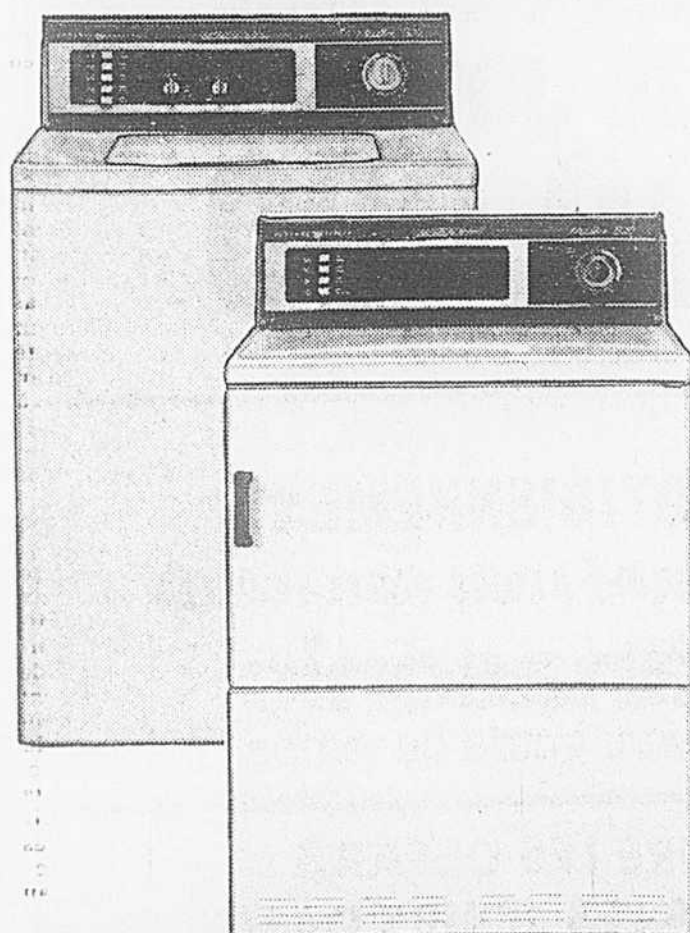
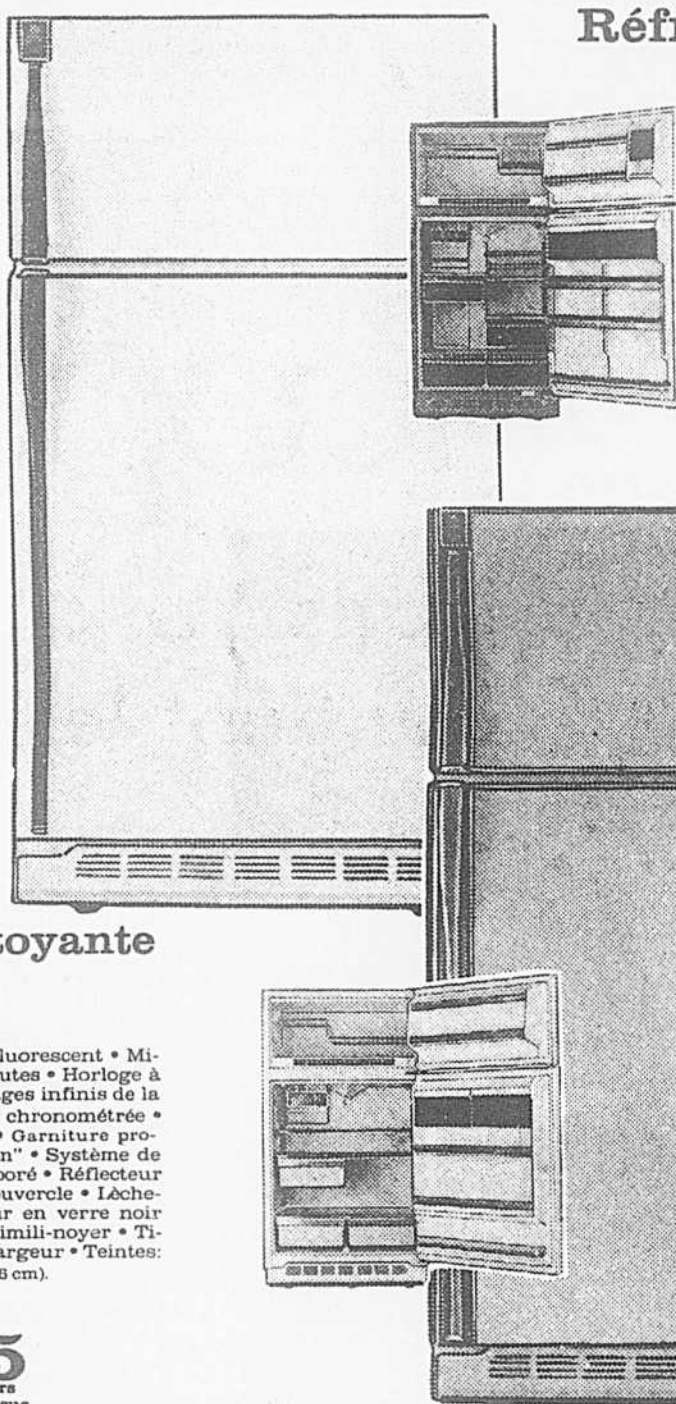
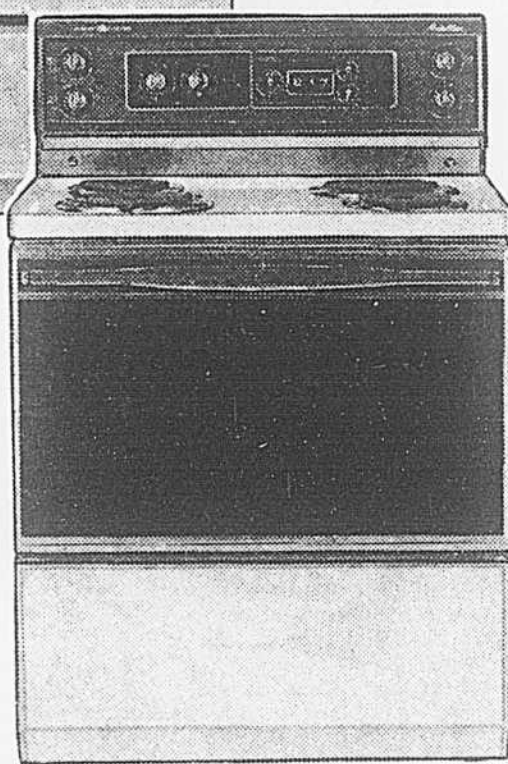
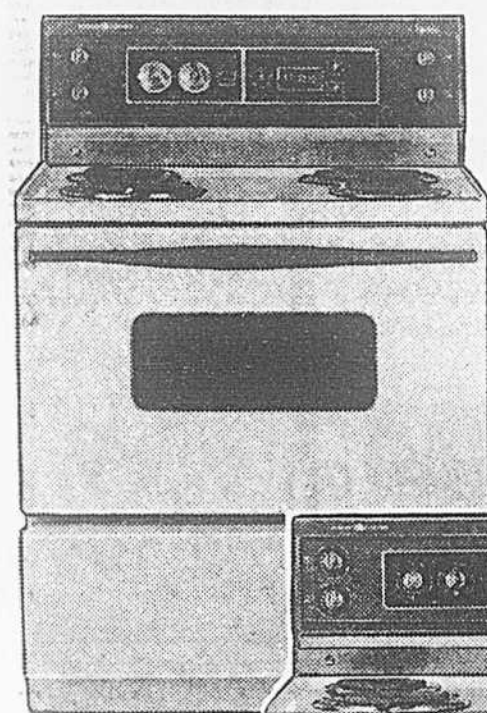
Modèle L17JER

- Système sans givre
- Clayettes pleine largeur
- 2 moules à glaçons
- 3 clayettes en porte-à-faux pleine largeur
- Garde-viande
- 2 bacs à légumes
- Garniture protectrice partielle des portes
- Poignées de portes sculptées simili-noyer
- Roulettes
- Garde-beurre réglable
- Butées de portes
- Teintes: blanc neige, blé mûr, amande

639⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

 Non illustré
No L17JQR

Spécial

569⁹⁵
Blanc
seulement


Laveuse «Médallion»

Modèle W850R

- 2 vitesses avec cuve de grande capacité et mini-panier (Mini-basket) (TM)
- Tableau de commande simplifié de luxe
- Lavage automatique à 5 boutons-poussoirs
- 7 cycles de lavage
- Option lavage et rinçage à l'eau froide pour un fonctionnement économique
- Sélecteur du niveau d'eau à 3 réglages infinis
- Doseur d'agent de blanchiment
- Doseur de produit assouplissant
- Pieds de nivellement à l'arrière
- Système de lavage Filter Flo (R)
- Teintes: amande, blé mûr, blanc neige, vert prairie.

469⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Sécheuse «Médallion»

Modèle D850R

- Séchage automatique
- Tableau de commande simplifié de luxe
- Commande automatique par boutons-poussoirs
- 5 cycles de séchage
- Sélecteur de température à 4 réglages
- Grille de séchage
- Lampe dans le tambour
- Filtre à charpie à l'avant
- Bouton de mise en marche de sécurité
- Système de séchage axial «Air Flo»
- Teintes: amande, blé mûr, blanc neige, vert prairie

299⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Non illustrés

Laveuse «Médallion»

Modèle W501R

- 2 vitesses
- 4 cycles de lavage
- régulier
- lavage supplémentaire
- délicat
- apprêt permanent
- 2 combinaisons de vitesses de lavage/rinçage
- Sélecteur du niveau d'eau à 3 réglages
- Pieds de nivellement à l'arrière
- Système de lavage Filter-Flo (R)
- Dessus recouvert d'émail vitrifié
- Système de suspension par câble
- Teinte: blanc neige seulement

399⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Sécheuse «Médallion»

Modèle D501R

- 4 cycles de séchage
- régulier
- minuté
- régulier automatique
- apprêt permanent
- tricoté de polyester automatique
- duvetage
- Sélecteur de température à 3 réglages
- régulier
- délicat
- duvetage
- Filtre à charpie à l'avant
- Bouton de mise en marche de sécurité
- Système de séchage axial «Air Flo»
- Dessus recouvert d'émail vitrifié
- Teinte: blanc neige seulement

269⁹⁵
Couleurs
10.00 en sus.

Lave-vaisselle

«Médallion»

- 6 boutons-poussoirs
- 11 cycles
- Système de lavage
- 2 vitesses de lavage
- 3 paliers de lavage
- 3 doseurs de détergent
- Broyeur d'aliments mous
- Doseur automatique de produits de rinçage
- Intérieur en porcelaine émaillée
- Commodités
- 2 voyants
- Porte-vaisselle supérieur Dial-A-Level (TM)
- Teintes: blanc neige, amande, vert prairie, blé mûr

No SSC830R Convertible

469⁹⁵

No SSD830R Encastré

439⁹⁵

Couleurs 10.00 en sus.

Non illustrés

No SSC500 Convertible

379⁹⁵

No SSD500 Encastré

349⁹⁵

Blanc seulement.

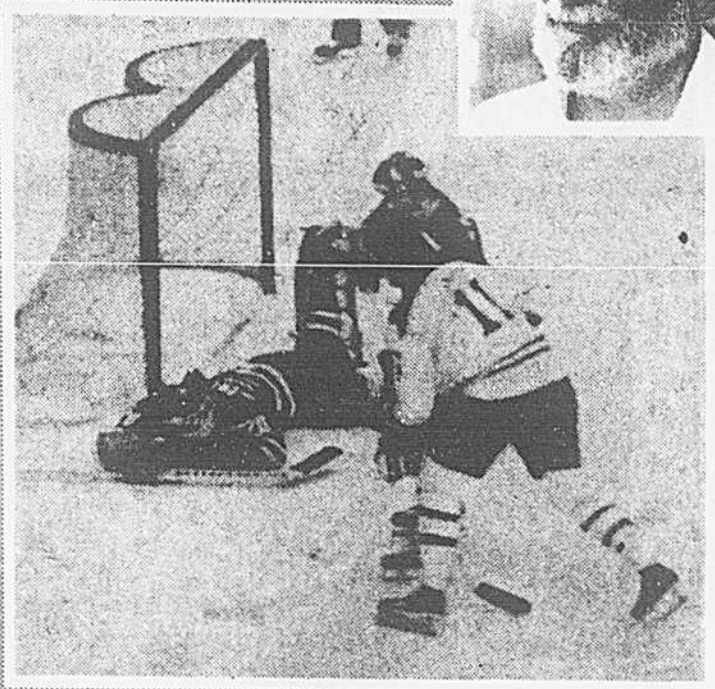
ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

PASCAL MEUBLES

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

**Partout
où ça bouge
la presse
est là!**



la presse

...c'est pratique

Niding n'a reçu qu'une mise en demeure de RTA

par Michel AUGER

Les démarches entreprises par la firme d'ingénieurs-conseils Régis Trudeau et Associés (RTA) pour se faire rembourser une somme de \$129,000 déboursée lors de la construction de la résidence de Bromont de M. Gérard Niding se limitent actuellement à une simple mise en demeure expédiée par la poste à la fin du mois d'août.

C'est ce qu'a appris LA PRESSE en poursuivant ses recherches sur les transactions entourant la construction de cette luxueuse résidence.

Une nouvelle vérification effectuée hier au greffe de la Cour supérieure n'a pas permis de découvrir si d'autres procédures avaient été entamées par RTA. De plus, les différentes personnes concernées continuent de s'entourer du mutisme le plus complet.

M. Niding, selon nos sources, aurait reçu la demande de paiement de RTA le 30 août dernier, peu après les perquisitions effectuées à sa demeure par les enquêteurs de la section anticorruption de la Sûreté du Québec.

Depuis qu'elle a effectué sa série de perquisitions de la fin d'août, la SQ poursuit son enquête sur les nombreux documents saisis. Des comptables spécialisés ont aussi été prêtés à la SQ pour tirer cette affaire au clair.

Quant aux réactions à la suite de l'abandon de la vie politique annoncé par M. Niding, elles se sont limitées jusqu'à maintenant aux deux partis d'opposition qui font actuellement campagne contre l'équipe du Parti civique du maire Jean Drapeau.

Le bref communiqué de M. Gérard Niding publié mardi soir expliquait son geste par «un certain acharnement aidé par un mauvais concours de circonstances» au sujet d'un litige avec une tierce personne. M. Niding disait alors qu'il renonçait à sa candidature parce qu'il ne croyait pas pouvoir en venir à une entente hors cour avant les élections du 12 novembre prochain.

Elections: le Parti civique compte 26 nouveaux venus parmi ses 53 candidats

Le départ précipité du président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, a relégué au second plan la présentation faite mardi par le chef du Parti civique et maire de Montréal, M. Jean Drapeau, des candidats de son parti aux postes de conseillers.

Leur nombre est toutefois maintenant réduit à 53, le départ de M. Niding qui ne semblait pas prévu mardi matin lors de la conférence de presse du Parti civique ayant libéré le district électoral numéro 23.

M. Drapeau, qui voulait s'en tenir à la présentation de ses candidats, a refusé de parler du programme de son parti, se bornant à dire qu'il n'abandonnait, comme il l'a toujours fait, qu'un seul sujet par conférence de presse et qu'il voulait de plus se garder de l'information pour d'autres conférences de presse. A ce propos, M. Drapeau a expliqué qu'il fallait «nourrir les médias à la goutte».

Le recrutement

Le candidat à la mairie du Parti civique et principal organisateur de son parti s'est quand même laissé amener un

peu en dehors des sentiers délimités par le texte d'invitation à la conférence de presse, quand il a expliqué comment se fait le recrutement des candidats conseillers.

Ce sont les conseillers et candidats conseillers déjà sélectionnés et dont les districts électoraux entourent celui à pourvoir, qui font les recherches. Ils proposent ensuite les noms des personnes choisies au chef du parti, en l'occurrence M. Drapeau, et tous font un rapport conjoint à l'ensemble des conseillers et candidats déjà déterminés.

Les critères de sélection, toujours selon M. Drapeau, sont la formation, la préparation, la disponibilité et l'éthique. Cette formule aura permis au Parti civique d'être le premier à choisir ses candidats dans les 54 districts, ainsi que le claironnait hier le communiqué remis aux journalistes.

Quant aux 26 nouveaux candidats, qui se présentent dans des secteurs remportés en 1974 par le RCM ou qui remplacent les 8 conseillers démissionnaires, ils of-

frent au premier abord peu de caractéristiques remarquables.

Si on fait abstraction du président de la CECM, M. Luc Larivée, qui se présente dans le district 3, les autres sont peu ou pas connus.

**Pour un
service
rapide et
efficace...**

**utilisez les
PETITES
ANNONCES**

285-7111

Le choix de Peoples



Prestigieux ensemble complet à bas prix.

Dressez amoureusement une table ultra-chic avec la coquette vaisselle 'Caribbean' qui résiste à l'ébrèchement et est inaltérable en lave-vaisselle.

Un service de couverts assorti, en acier inox, et un service de verres à pied 'Topaze' complètent l'ensemble exceptionnel, valable pour les réceptions les plus élégantes. L'ensemble se compose de:

Service de vaisselle de 32 pièces, en grès

- 6 assiettes plates
- 6 tasses
- 6 assiettes à pain
- 6 bols
- 6 soucoupes
- 1 légumier ouvert
- 1 plat de service

Service de couverts de 24 pièces, en acier inox

- 6 cuillères à dessert
- 6 cuillères à café
- 6 couteaux
- 6 fourchettes

Service de verres à pied 'Topaze' de 18 pièces

- 6 gobelets 12 oz
- 6 coupes à champagne ou dessert 10 oz
- 6 verres à vin 8 1/2 oz

L'ensemble 'Caribbean' de 74 pièces, seulement

79⁹⁵

Les bijoutiers Peoples ont soigneusement choisi cet ensemble pour son excellent rapport qualité et prix.

LES BIJOUTIERS - DIAMANTAIRES

PEOPLES*

Les diamantaires par excellence

17 magasins dans la région du grand Montréal pour vous servir.

**Michel Desrochers
vous offre la Russie**

À RADIO



VOIR TOUS LES
DÉTAILS DANS LE
MONTRÉAL-MATIN

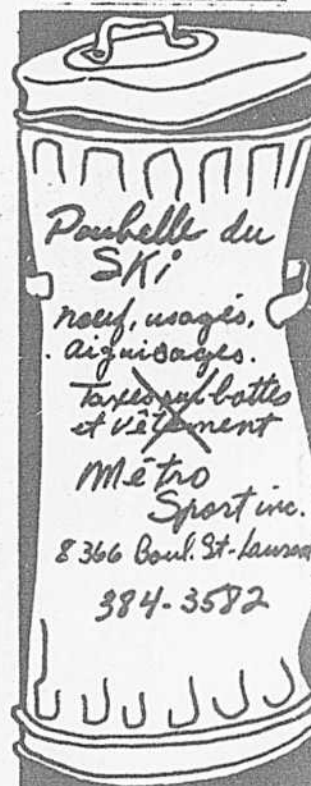
CRÉATION STUDIO 1000 INC.

en collaboration avec
VOYAGES MARCO POLO
et
EXOTIK TOURS

Paroles et musique
des gens d'ici



exotik tours



**AJUSTEZ VOS MONTRES...
ET PARTICIPEZ
AU CONCOURS**



**\$1,000 PAR JOUR
30 JOURS
\$30,000**

PLUS

QUOTIDIENNEMENT

3 MAGNIFIQUES RADIOS PORTE-FEUILLES

Panasonic
à l'avant-garde du temps

**LIRE LES DETAILS
TOUS LES JOURS DANS**

la presse

Le CPQ en faveur de l'élargissement du réseau privé de santé

par Claire DUTRISAC

«Non seulement nous devons défendre l'existence d'un réseau privé pour les services de santé, mais encore nous proposons que l'État élargisse ce réseau toutes les fois qu'une analyse «coût-bénéfice» démontre qu'il y a un avantage immédiat à le faire».

Prenant la parole, hier, dans le cadre du congrès de l'Association des établissements privés de bien-être, à Montréal, M. Ghislain Dufour, vice-président du Conseil du patronat du Québec, a suggéré que le système d'établissements privés serve de mesure d'efficacité pour le réseau public.

«L'Etat-Providence n'est pas et ne sera jamais la solution-miracle dans toutes les situations de la vie sociale et économique», a déclaré le conférencier.

La productivité

Faisant état de l'accroissement constant du coût des services de santé, soit environ 15 p. cent par année, M. Dufour a pointé du doigt les problèmes de productivité dans les établissements publics de santé (suréquipement, sous-utili-

sation du personnel, dédoublement des services, construction d'établissements ne tenant pas compte des besoins réels de leurs usagers éventuels, salaires souvent excessifs et d'aucune façon comparables à ceux qui prévalent dans le secteur privé, compartimentation des tâches, etc.).

M. Dufour n'a pas manqué de rappeler la déclaration du premier ministre René Lévesque déplorant que des som-

mes destinées aux services à domicile aient été littéralement «mangées» par les structures bureaucratiques, sans atteindre leurs véritables destinataires. Il a résumé ainsi la situation générale du système des soins de santé public au Québec: «Coûts sans cesse grandissants, mauvaise utilisation des ressources, lassitude des milliers d'usagers.»

Ensuite, M. Dufour a

établi un parallèle entre les coûts respectifs des deux systèmes: dans le secteur public, \$62 par jour, par lit, dans un centre hospitalier de soins prolongés; dans le secteur privé, moins de \$42 (selon les données de l'Association).

Dans les centres d'accueil, la différence est moindre: \$24 par jour, par lit dans le secteur public, contre \$26 dans le secteur privé. Mais dans ce dernier cas, le temps nursing est beaucoup

plus élevé et les établissements privés sont assujettis à des impôts municipaux et scolaires ainsi qu'à la taxe de vente.

M. Dufour affirme avoir entendu, toute proportion gardée, autant d'hommages rendus à la qualité du réseau privé qu'à celle du secteur public. Le réseau privé offre, selon le conférencier, des soins plus personnalisés, au sein d'institutions de dimensions moindres, permet-

tant ainsi un contact plus humain avec les patients et leur famille.

L'excellence

«Votre tâche actuelle est de faire une preuve d'excellence et de vous mériter la confiance populaire», a rappelé M. Dufour aux propriétaires d'établissements privés. «L'excellence, ce doit être d'abord celle des services rendus à votre clientèle. L'excellence, ce soit être ensuite celle de la gestion: vous devez défendre les

droits de gérance et les exercer selon les principes les plus rigoureux d'un management efficace car, à la fin, toute organisation sera jugée sur sa capacité de rendre les meilleurs services au meilleur coût possible.»

Il a invité ses auditeurs à se faire bien connaître. «Il s'agit, pour vos établissements, d'assurer une permanence, une présence constante dans l'opinion.»

ACHETEZ A LA PAGE

Faites-vous une beauté à meilleur compte...chez nous!

CHARLESCRAFT

Formidable 'Triplette'
Fer à friser pratique 3 en 1, doté de 3 tubes interchangeables pour boucles variées. N° 400-424, page 142

17.77

Brosse 'Débutante'
Confère un meilleur teint. La brosse tourne pour nettoyer la peau à fond et enlever tout le fard. N° 225-169, p. 139

11.97

Puissant et compact séchoir 1000 watts
La grande puissance à petit prix. Deux allures de marche et 2 températures; 2 peignes et brosse de mise en forme. Achetez à la page pour jouir des meilleurs prix. N° 402-909, p. 140

19.85

Le rasoir n° 1 est encore meilleur!
Philishave avec fameuses têtes flottantes, réétudié pour raser d'encore plus près. N° 226-621, page 136

48.80

SCHICK
Efficace séchoir 'Projet' 1200 watts
Puissant séchoir 'pistolet' portatif, à 3 réglages; brosse ronde et housse de rangement. N° 402-479, page 141

29.90

REMINGTON
'Challenger' à 4 réglages de confort
Vous le réglez selon votre barbe. Convient pour favoris et se nettoie mécaniquement. Bitension, est fourni avec écran. Profitez des meilleurs prix, en achetant à la page. N° 226-167, p. 136

22.97

LADY SCHICK
Rasoir 'Butterfly'
Peu coûteux, fiable et élégant, il est fourni avec trousse de rangement compacte. N° 225-102, page 137

13.90

PHILIPS
Idéal pour retouches entre visites chez le coiffeur. 9 réglages. Donne la forme et effile. N° 316-315, page 138

27.97

Distribution aux Consommateurs®

MONTREAL
• 6700 Côte des Neiges
Place Côte des Neiges
• 2565, rue Masson
• 1646, rue St. Catherine O.
• 6580, rue St. Hubert
• 1439, rue Bleury
• 7275, rue Sherbrooke est
Place Versailles
• 1466, rue Sauve Ouest
Decarie Square
Côte St. Luc
• 1010, rue St. Catherine est
coin Amherst (au nord-est)

DORVAL
• 2315, boul. Hymus
à Sources
LACHINE
• 2700, Victoria & 28th Ave.
LAFLECHE
• 3535, boul. Taschereau
LA SALLE
• 8371, Boulevard Newman
à Shevchenko

LAVAL
• 3370, Boulevard St. Martin
• 1730, boul. des Laurentides
Place des Aubaines
LONGUEUIL
• 2930, chemin Chambly
en face de la Place des Ormeaux
POINTE-AUX-TREMBLES
• 1480, boul. St. Jean Baptiste

ST. LAURENT
• 1120, boul. Laurentian
ST. LEONARD
• 4655, Jean Talon est
• 9235, boul. L'Acordaire
VERDUN
• 4470, rue Wellington

CHATEAUGUAY
• 15, boul. St. Jean Baptiste
KIRKLAND
• 3066, rue St. Charles
ROSEMERE
• 285, boul. La Belle
à Northcote

VALLEYFIELD
• 606, boul. Monseigneur
Langlois
ST. JEROME
• 900, Boul. Grignon
Carrefour du Nord

Le livre d'or des bonnes affaires.

PASCAL ROLLIN

"pour les amants"

de 9 h à minuit (tous les soirs)

88 90 92 94 96 98 100 102 104 107

RADIO CITE FM 107

AJOUTEZ
UNE PLUME
A VOTRE
CHAPEAU AVEC

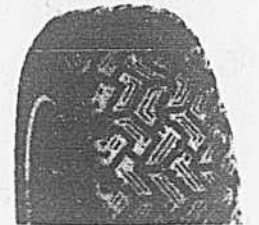
LES
PETITES
ANNONCES

la presse

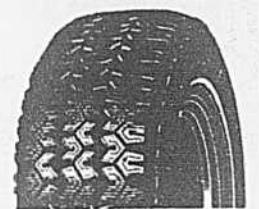
285-7111

**VENTE
PRE-HIVER**

PIRELLI
SUPER ADHERENT



OU
MICHELIN



PNEUS

PIRELLI

GRANDEUR	PRIX
155 x 12	\$41.60
155 x 13	\$49.60
165 x 13	\$52.80
175 x 13	\$54.40
185-70 x 13	\$59.60
185 x 14	\$60.80
195 x 14	\$63.85
205 x 14	\$69.00
205 x 15	\$72.95
215 x 15	\$76.75
235 x 15	\$98.00

MICHELIN

GRANDEUR	PRIX
185 x 14	\$57.00
195 x 14	\$60.50
205 x 14	\$65.50
215 x 14	\$71.20
205 x 15	\$69.30
215 x 15	\$73.50
225 x 15	\$76.60
230 x 15	\$87.60
235 x 15	\$93.00

PAYEZ ET EMPORTEZ

**MODERN
TIRE SALES**

900, est rue Jean-Talon
274-2574

CETTE VENTE NE SE REPETERA PAS

S.V.P. — N'OUBLIEZ PAS VOTRE REÇU DE TAXI

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION

DE MAGNIFIQUES CUIRS POUR ELLE ET LUI

**FOULARD NOIR DE 7 PIEDS
GRATUIT AVEC TOUT ACHAT D'UN MANTEAU**

TAXI

**C'EST LA GRANDE
VENTE-TAXI
DE**



SHAINO'S

pour 2 jours seulement

Vendredi le 13 octobre de 9h à 21h Samedi le 14 octobre 9h à 18h

Voici comment vous pouvez en profiter

Prenez un taxi peu importe où vous soyez dans le grand Montréal jusqu'au 1700 rue Berri où se déroule la GRANDE VENTE-TAXI SHAINO'S.

Achetez un manteau et nous vous paierons votre taxi. !!"ALLER-RETOUR"!!

Information: 845-6171



SHAINO'S

Visa
Master Charge
Amex
Comptant
Chèques personnels

PALAIS DU COMMERCE

1700, rue Berri, Montréal, Québec